



First Session  
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

Première session de la  
trente-huitième législature, 2004-2005

SENATE OF CANADA

---

SÉNAT DU CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

## Fisheries and Oceans

## Pêches et des océans

*Chair:*

The Honourable GERALD J. COMEAU

---

*Président :*

L'honorable GERALD J. COMEAU

---

Tuesday, March 8, 2005  
Thursday, March 10, 2005

---

Le mardi 8 mars 2005  
Le jeudi 10 mars 2005

---

**Issue No. 4**

**Fascicule n° 4**

**Tenth and eleventh meetings on:**

Issues relating to the federal government's new  
and evolving policy framework for managing  
Canada's fisheries and oceans

---

**Dixième et onzième réunions concernant :**

Les questions relatives au nouveau cadre stratégique en  
évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des  
pêches et des océans du Canada

---

WITNESSES:  
(See back cover)

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE  
ON FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Gerald J. Comeau, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Adams	Mahovlich
* Austin, P.C.	Meighen
(or Rompkey, P.C.)	Merchant
De Bané, P.C.	Phalen
Johnson	St. Germain, P.C.
* Kinsella	Watt
(or Stratton)	

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Changes in membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Robichaud, P.C., was substituted for that of the Honourable Senator Watt (*March 8, 2005*).

The name of the Honourable Senator Watt was substituted for that of the Honourable Senator Robichaud, P.C. (*March 9, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT  
DES PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président* : L'honorable Gerald J. Comeau

*Vice-présidente* : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

Adams	Mahovlich
* Austin, C.P.	Meighen
(ou Rompkey, C.P.)	Merchant
De Bané, C.P.	Phalen
Johnson	St. Germain, C.P.
* Kinsella	Watt
(ou Stratton)	

\*Membres d'office

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité :*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Robichaud, C.P., est substitué à celui de l'honorable sénateur Watt (*le 8 mars 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Watt est substitué à celui de l'honorable sénateur Robichaud, C.P. (*le 9 mars 2005*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, March 8, 2005  
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 7:10 p.m., in room 505, Victoria Building, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Comeau, De Bané, P.C., Hubley, Johnson, Mahovlich, Robichaud, P.C., and St. Germain, P.C. (7).

*Other senator present:* The Honourable Senator Mercer (1).

*In attendance:* Claude Emery, Research Analyst, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, October 28, 2004, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated October 7, 2004.*)

**WITNESSES:**

*Area 23 Snow Crab Fishermen's Association:*

Gordon MacDonald, Managing Director;

Fred Kennedy, Consultant.

Mr. MacDonald made a statement and, with Mr. Kennedy, answered questions.

It was agreed that the document entitled "Area 23 Snow Crab Fishermen's Association, Economic Viability — Sustaining the Fishery for the Long Term History and Proposals on Access/Allocation Issues — Submission to Minister Regan's Independent Advisory Panel on ENS Snow Crab" dated January 2005, be filed as an exhibit with the Clerk of the Committee (Exhibit 5900-1.38/F1-SS-1, 4 "8").

At 9:04 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

**ATTEST:**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, Thursday, March 10, 2005  
(14)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day, at 10:48 a.m., in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Gerald J. Comeau, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Comeau, Hubley, Johnson, and Watt (4).

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 8 mars 2005  
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 h 10, dans la pièce 505 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Comeau, De Bané, C.P., Hubley, Johnson, Mahovlich, Robichaud, C.P., et St. Germain, C.P. (7).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Mercer (1).

*Également présent :* Claude Emery, attaché de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 octobre 2004, le comité poursuit son étude des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 du 7 octobre 2004.*)

**TÉMOINS :**

*Area 23 Snow Crab Fishermen's Association :*

Gordon MacDonald, directeur général;

Fred Kennedy, expert-conseil.

M. MacDonald fait une déclaration et, de concert avec M. Kennedy, répond aux questions.

Il est convenu que le document intitulé « Area 23 Snow Crab Fishermen's Association, Economic Viability — Sustaining the Fishery for the Long Term History and Proposals on Access/Allocation Issues — Submission to Minister Regan's Independent Advisory Panel on ENS Snow Crab », daté de janvier 2005, soit déposé auprès du greffier du comité (pièce 5900-1.38/F1-SS-1, 4 « 8 »).

À 21 h 4, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

\_\_\_\_\_

OTTAWA, le jeudi 10 mars 2005  
(14)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 10 h 48, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerald J. Comeau (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Comeau, Hubley, Johnson et Watt (4).

*In attendance:* Claude Emery, Research Analyst, Parliamentary Research Branch, Library of Parliament.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, October 28, 2004, the committee continued its examination of issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans. (*For complete text of Order of Reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1, dated October 7, 2004.*)

*WITNESSES:*

*West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board:*

Andrew Day, Executive Director.

*Hesquiaht Tribe:*

Simon Lucas, Chief, and Member of the Aquatic Management Board.

Chief Lucas recited a prayer in the Hesquiaht language.

Mr. Day and Chief Lucas made statements and answered questions.

At 12:14 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the Chair.

*ATTEST:*

*Également présent :* Claude Emery, analyste de recherche, Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 octobre 2004, le comité poursuit son examen des questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi se trouve dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité en date du 7 octobre 2004.*)

*TÉMOINS :*

*West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board :*

Andrew Day, directeur général.

*Tribu Hesquiaht :*

Simon Lucas, chef et membre du Aquatic Management Board.

Le chef Lucas récite une prière dans la langue hesquiaht.

M. Day et le chef Lucas font des exposés, puis répondent aux questions.

À 12 h 14, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Till Heyde

*Clerk of the Committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, March 8, 2005

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7:10 p.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Gerald J. Comeau** (*Chairman*) in the Chair.

[*Translation*]

**The Chairman:** Welcome, everybody. Honourable senators, in October of 2004, the Senate gave this committee an order of reference to examine and report on issues relating to the federal government's new framework for managing fisheries and oceans.

[*English*]

Appearing before the committee this morning are representatives from the Area 23 Snow Crab Fisherman's Association, Mr. Gordon MacDonald, Managing Director, and Mr. Fred Kennedy, Consultant. The association requested an opportunity to review some of the issues facing the eastern Nova Scotia snow crab fishery, which we all know is extremely important. We look forward to your presentation, which will be followed by a series of questions and answers. Gentlemen, welcome on behalf of the committee. We look forward to an interesting evening. Please proceed.

**Mr. Gordon MacDonald, Managing Director, Area 23 Snow Crab Fishermen's Association:** Thank you, Mr. Chairman. My name is Gordon MacDonald, and I will provide the committee with a brief history. I am a fisherman and have fished snow crab since 1979 on my uncle's vessel, although we have since transferred the licence to me. When I first started, I was going to school. The fishery educated me to the point that I received a Bachelor of Science, with double honours in biology and chemistry, and a Master's of Science from the University of Waterloo.

My uncle, in his wisdom, decided to drag me back into the fishery because he thought that scientific understanding coupled with fishing understanding would have some value. Some of the understanding that I will bring you tonight is based on "speaking both languages."

On the front page of the document before you is a list of the crab fishing areas, CFAs. We are CFA 23 off eastern Nova Scotia. We may refer to CFAs 17 and 16 located in the estuary of the St. Lawrence River and CFA 12, which is the large snow crab fishery in the Gulf of St. Lawrence.

Like all fisheries, the eastern Nova Scotia snow crab fishery started in the late 1970s. Today, for all of eastern Nova Scotia, roughly speaking there are about 100 fishing enterprises, 300 captains and crew, and, since an explosion in the biomass,

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 8 mars 2005

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 19 h 10 pour examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Gerald J. Comeau** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Bienvenue à tous. Honorables sénateurs, en octobre 2004, le Sénat a donné au comité un ordre de renvoi pour examiner les questions relatives au nouveau cadre stratégique du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans.

[*Traduction*]

Ce soir, le comité reçoit des représentants de la Area 23 Snow Crab Fishermen's Association. M. Gordon MacDonald en est le directeur général et M. Fred Kennedy est expert-conseil. L'Association désire nous donner son point de vue sur certaines des difficultés de la pêche au crabe des neiges dans l'est de la Nouvelle-Écosse, dont nous connaissons tous l'extrême importance. Nous porterons une oreille attentive à votre exposé préliminaire, après quoi nous passerons aux questions et réponses. Messieurs, je vous souhaite la bienvenue au nom de mes collègues. Je n'ai aucun doute que nous passerons une soirée fort intéressante. Nous vous écoutons.

**M. Gordon MacDonald, directeur général, Area 23 Snow Crab Fishermen's Association :** Merci, monsieur le président. Je me nomme Gordon MacDonald. Je vais tout d'abord, si vous me le permettez, vous donner un bref historique. Je suis pêcheur. Je pêche le crabe des neiges depuis 1979, à bord du bateau de mon oncle, qui m'a transféré son permis depuis. À mes débuts, j'allais encore à l'école. J'ai tant appris de la pêche que j'ai réussi à obtenir un baccalauréat en sciences, avec double spécialisation en biologie et en chimie, ainsi qu'une maîtrise en sciences de l'Université de Waterloo.

Mon oncle, un grand sage, m'a convaincu de retourner à la pêche parce que, croyait-il, tout ce savoir scientifique conjugué à la connaissance de la pêche ferait un mélange de grande valeur. Ce soir, tout ce que je vous dirai sera en quelque sorte issu de mes connaissances « des deux mondes ».

La première page du document que nous vous avons remis donne une liste des zones de pêche au crabe, les ZPC. Nous pêchons dans la ZPC 23, au large du secteur est de la Nouvelle-Écosse. Il peut nous arriver de faire référence aux ZPC 17 et 16, situées dans l'estuaire du Saint-Laurent, ou à la ZPC 12, la grande zone de pêche au crabe des neiges dans le golfe du Saint-Laurent.

Comme toutes les autres pêches, la pêche au crabe des neiges dans l'est de la Nouvelle-Écosse a débuté à la fin des années 1970. Actuellement, pour l'ensemble du secteur est de la Nouvelle-Écosse, on compte environ 100 entreprises de

there are also 650 non-licensed core fishermen who share in the fishery. I will correct one typo in the presentation: The fishery operated competitively for 15 years, not 25 years, until 1994.

Although the fishery started and grew in the late 1970s and early 1980s, we drove the fishery into collapse around mid-1985. Even the scientists of the day thought the stock was gone. However, it rebounded in the early 1990s and, with the popularity of crab on the rise after the Alaskan fishery, the value had shot up significantly. In the early 1990s, there was a great deal of effort based on the value of the fishery that was prosecuting the fishery to such an extent that the fishermen of the day were concerned that we would drive it back to the mid-1980s collapse, and that we needed to do something proactive to prevent that. We petitioned the Department of Fisheries and Oceans, DFO, for individual quotas, which were granted in 1994, to limit the fishery harvests to a level that would allow sustained use. That was the beginning of the stewardship of the resource, which we will discuss later.

In the mid-1990s, of course, as soon as individual quotas were allocated, science was required to produce an estimate of the status of the resource, and the quotas that should be allocated. Prior to that, it had been a competitive fishery and after that, when science was using catch-per-unit-effort data, which is the amount of crab you catch per trap on a haul basis, they indicated that the stock was in decline. That contradicted what the fishermen of the day had thought about the fishery. The presentation to us was about a scientific tool — a trawl survey — whereby a boat performs a kind of biopsy of the ocean floor. Samples are taken and a crab count is done. They then use mathematical models to estimate the biomass. Roughly speaking, it was a little over \$250,000 funded by the permanent fleet fishermen to improve the scientific assessment tools. When they brought the trawl survey over in 1997, they discovered that they had been underestimating the stock by about tenfold from the catch-per-unit-effort data. It was the first indication that the stock had grown to a significant level. However, there were problems with the trawl survey, in the original sense, which needed to be worked out over time. Area 12, which is where they came from in the Gulf of St. Lawrence, is a homogenous, muddy bottom. On the eastern Nova Scotia shelf, there are cliffs, valleys and mud holes. There is great discrepancy in the environment of these areas. It was, therefore, not until 2000 that scientists became confident enough in the data to allow the harvests to increase. We will speak to that a little more later.

The harvest exploded to such a level that DFO chose to introduce temporary, non-licensed participants — core licence holders who have to have a major fishing enterprise outside the snow crab fishery. It was the end of the Atlantic Groundfish Strategy, TAGS, program. A conservation strategy for lobsters was introduced in 1995, based on the Fisheries Resource Conservation Council, FRCC, of that year. The thought of the day was that there was a need throughout the fishery to

pêche, 300 capitaines et leur équipage et, depuis l'explosion de la biomasse, environ 650 pêcheurs principaux — ou désignés — non-titulaires de permis participent également à la pêche. Je vous signale une petite erreur dans le mémoire : la pêche a été exercée dans un contexte concurrentiel pendant 15 ans, non pas pendant 25 ans. La pêche a été exercée sur une base concurrentielle jusqu'en 1994.

Les débuts et la croissance de ce secteur remontent à la fin des années 70 et au début des années 80, mais le déclin a commencé vers 1985. Même les scientifiques pensaient que les stocks avaient été épuisés. La pêche a cependant rebondi au début des années 1990. Grâce à l'activité de pêche en Alaska, le crabe est devenu très populaire et les prix ont monté en flèche. Au début des années 1990, l'attrait du gain a provoqué un accroissement sans précédent de l'effort, à un point tel que les pêcheurs redoutaient un effondrement qui nous ramènerait au même point qu'au milieu qu'en 1985. Nous nous sommes mobilisés pour prévenir la catastrophe. Nous avons demandé au ministère des Pêches et des Océans, le MPO, d'attribuer des quotas individuels, ce qui a été fait en 1994, afin de limiter les captures à un niveau permettant le maintien de la pêche. C'était le début de l'intendance de la ressource, sur laquelle nous reviendrons.

Bien entendu, au milieu des années 1990, dès que les quotas individuels ont été attribués, on a demandé aux sciences d'estimer l'état de la ressource et de fixer des quotas en conséquence. Auparavant, la pêche se faisait sur une base concurrentielle mais, quand les sciences ont produit des données fondées sur les prises par unité d'effort, soit la quantité de crabes capturés par casier levé, il a été établi que les stocks déclinaient. Ce n'était pourtant pas l'avis des pêcheurs. On nous présentait les résultats d'une méthode scientifique, le relevé au chalut, mais un navire de pêche permet en quelque sorte de faire une biopsie des fonds marins. Un échantillon est prélevé et on fait le décompte des crabes. À cette époque, des modèles mathématiques étaient utilisés pour estimer la biomasse. En tout, les pêcheurs permanents ont investi un peu plus de 250 000 \$ pour améliorer les instruments scientifiques d'évaluation. Quand le relevé au chalut a été refait en 1997, les scientifiques ont réalisé que les stocks dépassaient de loin les estimations faites à partir des données sur les prises par unité d'effort. C'était le premier signe d'une croissance importante des stocks. Cependant, la méthode du relevé au chalut telle qu'elle était pratiquée était loin d'être parfaite. Dans la zone 12 du golfe du Saint-Laurent, où les échantillons avaient été prélevés, le fond vaseux est lisse, alors que le plateau à l'est de la Nouvelle-Écosse est constitué de falaises, de vallées et de trous boueux. Dans cette région, le fond est très accidenté. Il a donc fallu attendre l'année 2000 pour que les scientifiques jugent leurs données assez fiables pour autoriser l'augmentation des quotas. Nous y reviendrons.

La pêche a connu un tel essor que le MPO a ouvert la porte à des pêcheurs sans permis sur une base temporaire. Ces nouveaux venus sont tous des pêcheurs principaux titulaires d'un permis et qui possèdent une entreprise importante dans un autre secteur que la pêche au crabe des neiges. Cette décision mettait un terme à la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, le programme LSPA. Une stratégie de conservation du homard a été adoptée en 1995, après la tenue du Conseil pour la conservation des

redistribute the wealth, and the best way to do that was to provide small-share access. Management has continued the aggressive harvest levels for the last four years throughout the predicted declines in the season.

Page 4 of the presentation is a graphic representation that shows more clearly the beginning of the fishery, the collapse and the peak in 1994. That is the competitive slope. The dotted line after 1994 represents what would have continued had we remained a competitive fishery, as opposed to implementing the quotas. Since that time, all catches have been regulated by the Total Allowable Catch, TAC, allocation. By the year 2000, there was a built-up biomass because snow crab has a finite life cycle, living for about 15 to 17 years before it dies. It was important that we harvest this biomass before it became economically unviable. We had to explode the harvest level and the best way to do that was through this redistribution.

You can see in 2002 the increase in the light green is the Aboriginal inclusion under the Supreme Court *Marshall* decision. There were 13 licences provided to Aboriginal participants and we are here today representing all 37 of our fleet of which 16 are Aboriginal licences and 21 are traditional permanent licences.

The good news story with the snow crab fishery is that the resource has produced over \$100 million annual boost to the economy of Cape Breton and eastern Nova Scotia. The bad news is that through the open access and the increase tenfold to share the boom, the abundance is now gone and the resource is perilously close to collapse. There is an overwhelming push to maintain this access and allocations at ever-increasing rates. This is supported by the misconception that this resource is endless.

What we see here in page 5 is the total biomass of the fishable stock, what we would catch. You can see it has grown to the year 2000. From 2000 to 2004, we are at a decreasing rate of roughly 10 kilotonnes per year. This science was presented to us last week. This has been done in a new form and we have just been able to see this. The graph underneath that, the relative fishing mortality, is the rate at which the fish are perishing, whether through natural mortality or harvest mortality, and that has been increasing at an exponential rate. The yellow-coloured graph that you see is an overlay of the abundance as it drops and the mortality level as it goes up at an exponential rate.

As you look at the total biomass as it is dropping, you remember the fleet expansion occurred in 2002. That was a 54 per cent fleet expansion. Now in 2004, we are faced with the potential increase. We have made a presentation to an independent panel on snow crab. They are considering taking the 650 temporary participants and giving them small-share access to the fishery permanently. We are looking at increasing access to this fishery at a time when the stock is headed for collapse.

ressources halieutiques, le CCRH. À ce moment, tout le monde parlait de la nécessité de partager la richesse dans toute l'industrie de la pêche, et le meilleur moyen d'y parvenir était de morceler l'accès. La Gestion des pêches a continué d'autoriser des prises élevées malgré le déclin annoncé ces quatre dernières années.

À la page 4 du document, un graphique illustre plus clairement le début, l'effondrement puis le point culminant de la pêche en 1994. Cette courbe correspond à l'époque où la pêche était concurrentielle. Le ligne pointillée après 1994 représente ce qui aurait pu advenir du maintien de la pêche concurrentielle, si les quotas n'avaient pas été imposés. Depuis, toute la pêche est régie par le Total autorisé des captures, ou TAC. En 2000, la biomasse s'était accumulée en raison du cycle de vie limité du crabe des neiges — il vit de 15 à 17 ans avant de mourir. Il était important d'exploiter ces stocks avant qu'ils ne perdent leur viabilité économique. Il fallait rehausser au maximum les niveaux de prises, et la répartition était le meilleur moyen d'y parvenir.

Cette augmentation apparaît en vert pâle, vis-à-vis l'année 2002, qui correspond à l'inclusion des Autochtones au titre du jugement *Marshall* de la Cour suprême. Au total, 13 participants autochtones ont reçu des permis. Nous témoignons aujourd'hui au nom des 37 titulaires de permis de notre flottille, dont 16 permis autochtones et 21 permis permanents traditionnels.

La bonne nouvelle est que la pêche au crabe des neiges a fait faire un bond annuel de 100 millions de dollars à l'économie du Cap-Breton et de l'est de la Nouvelle-Écosse. La mauvaise est que l'élargissement de l'accès accru et la multiplication des permis pour partager l'assiette au beurre ont fait disparaître l'abondance. La ressource est en péril, au bord de l'extinction. Les pressions viennent de toutes parts pour faire augmenter l'accès et les allocations. Ceux qui défendent cette position croient à tort que la ressource est infinie. C'est une grave erreur.

À la page 5, on parle de la biomasse totale des stocks exploitables, c'est-à-dire ce que nous pouvons pêcher. Vous pouvez constater une augmentation jusqu'en 2000. Entre 2000 et 2004, il y a eu décroissance, de l'ordre de 10 kilotonnes par année. Ces données scientifiques nous ont été transmises la semaine dernière. C'est une toute nouvelle méthode, dont nous venons tout juste de prendre connaissance. Le graphique qui suit, le taux relatif de mortalité par pêche, indique le taux de mortalité de la ressource halieutique, par cause naturelle ou par pêche. Ce taux a grimpé en flèche. Le graphique en jaune illustre en superposition le déclin de l'abondance par rapport à la flambée du taux de mortalité.

On constate que la diminution de la biomasse totale coïncide avec l'augmentation de la flottille, en 2002 — je rappelle qu'elle a augmenté de 54 p. 100. En 2004, une autre augmentation est annoncée. Nous avons comparé devant un comité indépendant sur le crabe des neiges. Il étudie la possibilité de donner aux 650 titulaires de permis temporaires de petites parts qui leur garantirait un accès permanent aux pêches. Bref, il est question d'élargir l'accès à cette pêche alors que les stocks sont menacés d'extinction.

Page 6, the traditional permanent fleet has been sharing this biomass at a rate of 60 per cent. The traditional fleet fishes only 40 per cent of the total TAC, and that is after last year's TAC reduction of 10 per cent. We have developed a financial model that indicates our cost structure, and what most of us can operate at a viable level is severely threatened at this point. Any new entrants and anyone building a vessel in the near future will have trouble existing at the current levels.

This fishery takes place from 10 miles to 140 miles offshore with the bulk of the fishery occurring about 70 miles offshore. Seventy miles might not sound like much, but most of these boats only do about eight and a half or nine knots. You are out eight hours in the wide-open Atlantic Ocean before you even get to your gear. Weather concerns, Transport Canada stability concerns, and the rest have made it a different fishery today than it was in the past, and the financial considerations have grown extensively.

On page 7, there are numerous negative scientific indicators for snow crab. There is a downturn in the commercial biomass index. There is a serious lack of recruitment in the fishery. At the stage that we are at, this 10 kilotonne slope — you saw the point that is down at the bottom. Usually you have your harvesting amount, and you have recruitment into the fishery that buoys it and keeps it up. Right now, what the scientists are telling us is that the recruitment coming into the fishery is matched by the fishing mortality that is passing out on the other side. Basically, whatever we take out of that fishery is gone. We have no recruitment to support how we are going along. The recruitment in our area right now is at 22 per cent, and that is matched by the fishing mortality. Compare that to the Gulf of St. Lawrence where the fishing recruitment is at 80 per cent. It is a significant difference, and it is a negative indicator.

There has also been a collapse in the female population of snow crab. Females are smaller than the males, and they never reach commercial size. They are not harvested; there is no commercial value to them. They can escape through the traps that we have because they fit through the mesh. We tend not to trap them anyway. The trawl survey found a huge abundance of them in 1997 and 1998. They started decline in 1999 and by the year 2002 to 2003, our mature female population, the reproductive basis of our stock, had disappeared from the face of the map.

That is bad, and certainly we have a lot of negative indicators. However, there is a pulse that was seen two years ago first and then this past year, of recruitment; immature males and females that are coming into the population. The growth cycle is a minimum of three years, and science has estimated it will be five years, if the immature population actually makes it because we have seen larger failures in recruitment before this.

It is common for snow crab fisheries to experience dramatic increases and declines. If you look at page 8, this is one example but there are many in the other document that we provided you

À la page 6, il est expliqué que la flottille permanente traditionnelle partage cette biomasse dans une proportion de 60 p. 100. Les pêcheurs traditionnels capturent seulement 40 p. 100 du TAC, même en tenant compte de la réduction du TAC de 10 p. 100 l'an dernier. Selon le modèle financier que nous avons établi, qui indique notre structure de coûts, il est loin d'être certain que les stocks seront suffisants pour garantir la viabilité de notre exploitation. Les nouveaux arrivants et quiconque appareillera un nouveau navire à court terme aura également de la difficulté à se maintenir à flot si les niveaux actuels subsistent.

Notre lieu de pêche se situe à une distance de 10 à 140 milles de la côte, mais le plus gros se fait à 70 milles environ. Ce n'est pas si loin, pensez-vous, mais il ne faut pas oublier que la plupart des embarcations ne peuvent pas dépasser une vitesse de huit et demi ou neuf noeuds. Il faut naviguer huit heures dans l'immense océan Atlantique avant même d'atteindre nos engins. À cause de la météo, des règlements de Transports Canada en matière d'instabilité et de nombreux autres impératifs, la pêche n'est plus ce qu'elle était. Les coûts aussi ont énormément monté.

À la page 7, on fait état de multiples données scientifiques pessimistes sur le crabe des neiges. L'indice de biomasse exploitable est en chute libre. Le recrutement à la pêche aussi est en perte de vitesse. À ce stade-ci, la chute de 10 kilotonnes — on voit le point tournant de la baisse au bas. Normalement, il y a les stocks exploités, qui sont compensés par le recrutement à la pêche, qui garantit la relance et le maintien des stocks. Actuellement, selon les scientifiques, le taux de recrutement à la pêche est égal au taux de mortalité par pêche, qui gagne du terrain. Pratiquement, cela signifie que ce que nous pêchons n'est pas remplacé. Le recrutement ne suffit pas pour compenser ce que nous capturons. Dans notre région, le taux de recrutement est de 22 p. 100, mais le taux de mortalité par pêche est équivalent. Si on compare avec la situation dans le golfe du Saint-Laurent, le taux de recrutement y est de 80 p. 100. L'écart est considérable, et c'est mauvais signe pour nous.

On a aussi constaté l'effondrement de la population des crabes des neiges femelles. Elles sont plus petites que les mâles, de sorte qu'elles n'atteignent jamais la taille commerciale. Elles ne sont pas pêchées parce qu'elles n'ont aucune valeur commerciale. Elles peuvent s'enfuir les casiers, par les mailles des filets. De toute façon, nous ne voulons pas les capturer. Selon le relevé au chalut, elles étaient très abondantes en 1997 et 1998. Le déclin a commencé en 1999 et, entre 2002 et 2003, la population de femelles matures, qui assurent la reproduction, avait disparu.

C'est de très mauvais augure. Les données pessimistes se multiplient. On a pourtant constaté une flambée du recrutement il y a deux ans, puis de nouveau l'an passé. Il s'agit de mâles et de femelles immatures qui viennent augmenter la population. Le cycle de croissance dure au moins trois ans, et le personnel des sciences a estimé qu'il faudrait attendre cinq ans, si ces sujets immatures survivent... Nous avons déjà vu de pires échecs du recrutement.

Les fluctuations spectaculaires des stocks sont caractéristiques de la pêche au crabe des neiges. La page 8 en donne un exemple, mais l'autre document que nous vous avons remis en cite plusieurs

with. The stock shoots up 620 per cent, it drops 72 per cent, up 150 per cent, and down. It is a cyclical fishery and there is no good explanation about why it shoots up so high and drops down so low. In all of these other fisheries, area 12 in particular, you do not see the disappearance of the female crab and you do not see the loss of recruitment. There is also something else on the eastern Scotian Shelf that is a little different right now. Even though these are highly cyclical, there is still recruitment going in.

Mr. Chairman, we would like to table this submission from the Area 23 Snow Crab Fishermen's Association to Minister Regan's Independent Advisory Panel on Eastern Nova Scotia Snow Crab. It has a lot more information in it and a good chance for people to review.

When you look at access and allocation issues, DFO has put forward some really good documents in managing the fishery into the future. The Atlantic Fisheries Policy Review was a review and now it is a framework announced by DFO Minister Geoff Regan. It is an excellent document on how to manage the fishery into the future. There was an independent panel on access criterion that we also participated in and that is about how to allocate new resources or expanding resources, abundant resources. It is a tool instructing you on how to proceed, and it is also an excellent document. We have tied most of our information to the best fishery policies that exist today.

The decline in our fishery started in 2000. We expected to see a decline because there was a built-up biomass and the object was to make it decline because otherwise they would perish anyway. We needed to do that. Sharing in times of abundance we had no problem with, but when the abundance is gone the sharing was supposed to go as well. The problem is now that we are at the bottom end they are not talking about getting rid of the sharing; they are talking about making it permanent. That is a little different.

In the sharing recommended at this point, there is talk of bringing 650 participants into a fishery where, in the temporary fishery, less than 10 per cent of them fished. Ninety per cent of them do not fish; they collect a royalty right to the fishery.

In the permanent access, they would have, essentially, royalty shares or shares in the company. However many units there are would fish out of one vessel. The vessel would fish and these people would have shares of ownership of the resource without actually harvesting it.

It is interesting as you go forward in DFO policy, as they work toward this owner-operator fleet separation and the lack of corporate ownership of resources, they are actually creating a corporate mechanism of small shares' ownership of the resource permanently. The policy contradicts what they are doing right now.

autres. Les stocks peuvent augmenter de 620 p. 100, baisser de 72 p. 100, puis de nouveau grimper de 150 p. 100, puis c'est encore la dégringolade. C'est une pêche cyclique, mais on ne connaît aucune raison plausible de ces remontées et de ces chutes spectaculaires. Les autres pêches, la région 12 plus particulièrement, n'ont pas de problèmes de disparition des crabes femelles ou de chute du recrutement. Et un autre phénomène démarque encore plus le plateau à l'est de la Nouvelle-Écosse actuellement : malgré des cycles tout aussi marqués, le recrutement se maintient dans les autres pêches.

Monsieur le président, nous voulons déposer ce mémoire de la Area 23 Snow Crab Fishermen's Association au comité consultatif indépendant sur le crabe des neiges dans l'est de la Nouvelle-Écosse, dont le ministre Regan a la responsabilité. Il contient beaucoup plus d'information, qui sera fort utile à tous.

En matière d'accès et d'allocations, le MPO a diffusé des documents de grande qualité sur la gestion des pêches à l'avenir. La Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique est passée de l'étape de la révision à celle de cadre de travail, selon une annonce faite par le ministre du MPO, Geoff Regan. C'est un excellent document sur la gestion de la pêche. Nous avons également participé aux travaux d'un Groupe indépendant sur les critères d'accès. Il a étudié la question de la répartition de nouvelles ressources ou de ressources croissantes ou abondantes. Le document qui est issu de ses travaux explique comment procéder, et il est tout aussi excellent. Des liens sont établis avec les meilleures politiques sur les pêches en vigueur actuellement.

Le déclin de notre pêche a débuté en 2000. Nous avons escompté ce déclin parce que la biomasse s'était accumulée et qu'il fallait la réduire parce que, de toute façon, elle aurait péri. C'était nécessaire. En période faste, nous n'avons aucune difficulté à partager. Mais quand c'est terminé, le partage n'est plus possible. Malheureusement, nous nous trouvons au bout de nos ressources et personne ne parle d'abolir le partage. Au contraire, on parle de le rendre permanent. C'est un peu différent.

Selon la formule de partage recommandée, il y aurait 650 participants de plus à la pêche, des titulaires de permis temporaires dont 10 p. 100 seulement pêchent vraiment. Il en reste 90 p. 100 qui ne pêchent pas. Ils se contentent d'exercer leur droit à redevances sur la pêche.

S'ils obtiennent un accès permanent, ils auraient essentiellement droit à une partie des redevances ou à des parts dans une compagnie. Il pourrait y avoir plusieurs parts, mais un seul navire. Le navire serait utilisé pour la pêche et ces gens jouiraient d'une partie des droits de propriété sur la ressource, sans jamais pêcher eux-mêmes.

Si on examine de plus près cette politique du MPO... Le MPO veut établir une distinction entre propriétaire et exploitant d'une flottille, et interdire la propriété collective des ressources. Il crée en fait un mécanisme de constitution en société qui octroie des droits de propriété sur des parts minimales de la ressource, sur une base permanente. La politique contredit les objectifs du MPO.

Last year the TACs were cut by 10 per cent because the scientists came back and said there has been a relative reduction in biomass. Because they do not have a good way of analyzing exactly what the biomass level is, they compare year to year. From 2003 to 2004, they said there was a 10-per-cent loss in the relative biomass.

Our fleet, the permanent fleet, recommended a 20 per cent reduction — 10 per cent to match the relative reduction and 10 per cent to reduce the fishing effort. The reduction that was announced was only 10 per cent. As you saw in the graph before with the slide, that did virtually nothing to impede our 10 kilotonne loss over an annual basis.

This coming season, scientists recommended serious cuts: 50 to 70 per cent declines, as we calculate it, in the northern zones, which are areas 20 through 22; and 20 to 25 per cent — and I would suggest it would be 15 to 30 per cent — declines in the southern areas of area 23 and 24. The southern area tends to have the bulk of the resource, by the way. Roughly speaking, last year we harvested close to 8,000 metric tonnes and of that, the northern area harvested about 1,600 tonnes. Even though it sounds like a smaller decline, it is still a huge amount.

This trend is expected to continue. As I said before, with the natural mortality exceeding the recruitment, we are in trouble until the recruitment grows, and that is something only time can fix; all harvest levels will only deplete the stock. With the estimated biomass for 2005 to be at 27 kilotonnes and the removal estimated losses at 10 kilotonnes per year, in less than three years, there will be nothing if we continue on the path we are on today.

On page 10, in the late 1990s and early 2000s, we operated under a multi-year co-management agreement. Area 23, specifically, was the first of the crab fishing areas in eastern Nova Scotia to agree to a five-year management plan. We had a five-year management plan with the minister in 1998, and we have continually worked toward being stewards of our resource.

Minister Regan now is expecting to announce a new co-management agreement for the 2005 season, a long-term plan so that we can have some stability. The independent panel was appointed by the minister last fall because there was a lack of consensus on how to go forward. As I mentioned before, the temporary participants who have been in the fishery have no desire to recognize the scientific decline because that leads to exiting the fishery. There has been a push to maintain harvest levels to the point where, when we recommended a 20 per cent reduction last year, most other participants at the table recommended the harvest levels be maintained or increased regardless of the reduction in stock.

**The Chairman:** Is it the independent panel that recommended that the temporary fish shares become the corporate royalty?

L'an dernier, les TAC ont été réduits de 10 p. 100 parce que les scientifiques se sont ravisés, en déclarant que la biomasse avait subi une réduction relative. En l'absence de méthodes efficaces pour analyser les niveaux exacts de biomasse, ils font une comparaison d'année en année. Entre 2003 et 2004, il semblerait que la biomasse relative aurait subi une baisse de 10 p. 100.

Notre flottille, la flottille permanente, avait recommandé une réduction de 20 p. 100, soit 10 p. 100 pour tenir compte de la réduction relative et 10 p. 100 pour réduire l'effort de pêche. Malgré tout, la réduction a été fixée à 10 p. 100 seulement. Comme vous avez pu le voir dans le graphique précédent, sur la diapositive, cette mesure a été de peu d'efficacité pour empêcher la perte annuelle de 10 kilotonnes.

Pour la prochaine saison, les scientifiques ont indiqué des réductions importantes : de 50 à 70 p. 100, selon nos calculs, dans les zones plus au nord, soit les zones 20 à 22, et de 20 à 25 p. 100 — pour ma part, je dirais de 15 à 30 p. 100 — dans les zones au sud des zones 23 et 24. Soit dit en passant, le gros de la ressource est concentré dans le secteur sud. L'an passé, nous avons pêché près de 8 000 tonnes métriques en tout, dont 1 600 tonnes dans le secteur nord. Bien que le déclin semble minime, cela représente en fait des quantités énormes.

Et cette tendance devrait se maintenir. Comme je l'ai dit au début, si le taux de mortalité naturel dépasse le taux de recrutement, on parle d'un équilibre très précaire. Il faut attendre que le recrutement augmente, ce que seul le temps peut arranger. Quel que soit le niveau des captures, les stocks se vident. La biomasse estimée pour 2005 est de 27 kilotonnes et les pertes par pêche sont estimées à 10 kilotonnes par année. En moins de trois ans, nous aurons eu raison de la ressource si rien ne change.

À la page 10, il est question de l'entente de cogestion pluriannuelle qui a été en vigueur de la fin des années 1990 au début de 2000. La zone 23, incidemment, a été la première des ZPC de l'est de la Nouvelle-Écosse à signer un plan de gestion de 5 ans. Nous avons conclu un plan de gestion avec le ministre en 1998, et nous nous employons depuis à être des gestionnaires exemplaires de notre ressource.

Le ministre Regan s'apprête à annoncer une nouvelle entente de cogestion pour la saison 2005, un plan à long terme qui nous garantira une certaine stabilité. Le ministre a créé un comité indépendant l'automne dernier parce que les points de vue divergeaient sur la suite des choses. Je l'ai dit plus tôt, les participants temporaires n'ont aucun intérêt à donner raison aux scientifiques pour ce qui est du déclin parce que, s'ils le faisaient, ils devraient arrêter de pêcher. Les pressions pour maintenir les niveaux de captures ont été si bien orchestrées que nous avons été parmi les seuls à recommander une réduction de 20 p. 100 l'an dernier. La plupart des autres participants aux discussions ont demandé le maintien ou l'augmentation des niveaux, sans se soucier de la réduction des stocks.

**Le président :** Est-ce le comité indépendant qui a recommandé que les allocations de pêche temporaires deviennent des redevances de société?

**Mr. MacDonald:** We have not had the report from that panel yet, so we are unclear; but it is our understanding that this is likely to be the case. We are not even sure of the independence of the panel. The chairman of this panel is married to the marine policy director at regional DFO, so we are not sure that it is as independent as it was touted to be.

When we talk about the independent panel and access criteria, that panel was convened to determine in general how access criteria should be developed. This one is a specific panel that was supposed to be independent and directed specifically toward eastern Nova Scotia snow crab. Their recommendations have not been released yet, so we cannot quote what they are going to do. However, the potential is there; we sat through all the panel presentations and they were definitely leaning toward the fact that the stock is endless.

DFO region has suggested that the increase in permanent access be 30 to 40 per cent of our fishery. This is over and above the 2002 expansion. The fleet was expanded by 54 per cent in order to include Aboriginal participation; there was no benefit provided to the existing permanent fleet at that time for the expansion, and there was no complaint by the permanent fleet about the expansion. Certainly, there was the possibility that room might exist. However, expansion over and above that, knowing what we know, seems to be something that nobody would predict — even at levels of 30 or 40 per cent.

When the *Marshall* agreements were signed and the Aboriginal people were brought in, the snow crab licenses they were provided were essentially the carrot that brought them to the table. The concept that you provide these licences, knowing that the stock is in decline and that you are going to further compound the dilution by increasing the permanent access by another 30 to 40 per cent, seems to be bargaining in bad faith. That may be another meeting you will have some day.

The rumours are that the panel is favouring providing these 650 small-share essentially royalty holdings toward the fishery, and this has serious implications. The implications are outlined in our document; they are outlined in the independent panel on access criteria about why you should not do this. It is outlined in the concept of he who fishes the fish should derive the benefit from the fish.

The panel was picked and briefed by the same regional managers that have gotten us into this poor situation. We understand the concept that when the stock first blew up, there were reasons why sharing was a good idea, and sharing to everybody was a good idea. Sharing in times of abundance is something that we have never opposed. However, once the abundance is gone, those participants need to be gone as well. We need to protect the resource first and foremost — conservation is the most important aspect.

**M. MacDonald :** Le comité n'a pas encore rendu son rapport, de sorte que nous ne le savons pas vraiment. Cependant, nous en avons déduit que ce sera probablement le cas. Nous ne sommes même pas certains de l'indépendance du comité. Le président est marié à la directrice des politiques maritimes du bureau régional du MPO, ce qui nous fait un peu douter de l'indépendance présumée.

Pour ce qui est du groupe indépendant sur les critères d'accès, il a été créé pour établir le processus général d'élaboration des critères d'accès. Il s'agit d'un groupe spécial, supposément indépendant et mandaté expressément pour étudier la pêche au crabe des neiges dans le secteur est de la Nouvelle-Écosse. Il n'a pas encore livré ses recommandations, de sorte que nous ne pouvons parler de ses intentions. Cependant, nous pouvons faire des extrapolations. Nous avons assisté aux comparutions devant le groupe et toutes, sans exception, donnaient l'impression que la ressource était illimitée.

Le bureau régional du MPO a proposé une augmentation de l'accès permanent de 30 à 40 p. 100 pour notre pêche. C'est nettement au-delà de l'expansion de 2002. La flottille avait été augmentée de 54 p. 100 afin d'autoriser la participation des Autochtones; la flottille permanente de l'époque n'y a trouvé aucun bénéfice, mais elle ne s'en est pas plainte. Il y avait alors, semble-t-il, de la place pour tous. Mais sachant ce que nous savons, nous avons du mal à comprendre cette nouvelle proposition d'expansion, même à des niveaux de 30 ou 40 p. 100.

Quand les ententes découlant de la décision *Marshall* ont été signées et que les Autochtones sont entrés dans le bal, les permis de pêche au crabe qui leur ont été octroyés ont servi de carotte pour les attirer à la table. Comment justifier la délivrance de nouveaux permis en sachant que les stocks sont en déclin et que l'ajout de 30 à 40 p. 100 de nouveaux joueurs permanents ne peut qu'accélérer ce déclin? C'est une base de négociation pour le moins douteuse. Peut-être aurez-vous l'occasion d'en reparler un jour.

La rumeur veut que le groupe indépendant favorise une formule d'octroi de 650 petites parts sous forme essentiellement de titres de redevances sur la pêche, ce qui peut avoir de très graves conséquences. Nous en parlons en détail dans notre document, en expliquant au groupe indépendant sur les critères d'accès pourquoi c'est un mauvais choix. Un principe veut en effet que celui qui pêche le poisson soit celui qui en tire un profit.

Le groupe a été désigné et informé par les mêmes gestionnaires régionaux qui nous ont menés à cette impasse. Nous comprenons bien que, au début de la remontée spectaculaire des stocks, tout justifiait de prendre des mesures pour le partager. Nous aussi, nous pensions que c'était une bonne idée. En période de vaches grasses, nous n'avons rien contre le fait de partager. Mais quand ce n'est plus le cas, il n'y a plus de raison que les nouveaux arrivés restent. Avant tout, il faut protéger la ressource. La conservation est la priorité absolue.

The independent panel on access criteria defines conservation as an active, as opposed to a passive, management goal. You need to ensure that you are protected. This type of decision is inconsistent with the independent panel and policy framework, and threatens owner-operators.

Too much capacity is another issue. When you get into capacity issues, it becomes very difficult to protect the fishery. We have 100 per cent dock-side monitoring, for instance; but a \$6-an-hour employee watching tens of thousands of dollars pass under his nose is not a strong gate. We passed a much stronger gate to get into this building today than the other guys do landing their crab.

When somebody harvesting is only making 40 cents a pound for a product that was around \$3 last year — although there has been a significant loss in the market value, we expect this year to be \$2 — if he could land one pound under the table for \$2, that is five times the value that he is getting paid for one that is landed on the table. Regardless of how you manage anything, you have to maintain incentives not to cheat. That is something that needs to be directed to the management, and it is talked about within the stewardship.

If you protect something and it grows, you need to receive the benefit from that. If it does not, then you need to be punished. That is where you get into the stewardship of the resource.

On the other side, if shareholders are sitting at home and watching their value decline because they are not harvesting as much, and they believe the resource is healthier than it has ever been, there is very little ownership of the decline. They feel it is a victimless crime: take in a few more crab when there are tons out there — what difference will that make?

We continue to support sharing in times of abundance but when the abundance is gone, the participants should leave. The Institute of Public Administration of Canada, IPAC, provides a directive such that decisions regarding access promote rather than compromise the economic viability of the existing participants in a particular fishery, as well as the potential viability of the new participants. You see more and more Transport Canada regulations and concerns about safety-at-sea, workmen's compensation and liability insurance driving your cost of operation up while the resources are going down in a highly cyclical resource. The price last year was over \$3 but this year we are expecting only \$2. That is a 33 per cent drop in revenue based on price only, without the other factors I just mentioned. That figure is then multiplied by the 30 per cent reduction from a TAC perspective. We need to maintain distribution of fishing effort. Science has told us that if you do not spread out the fishing effort, localized overharvesting will accelerate mortality within the crab fishing population. The best thing we can do to ensure it does not happen, is ensure distribution of the fishing effort. As costs

Le Groupe indépendant sur les critères d'accès définit la conservation comme étant un objectif actif et non passif de gestion. Il est primordial de nous protéger. Ce type de décision n'est pas conforme au mandat du groupe indépendant ni au cadre stratégique; c'est une menace pour les propriétaires exploitants.

Une capacité excessive n'est pas non plus souhaitable. Quand la capacité est trop grande, il devient extrêmement difficile de protéger la pêche. Par exemple, des mécanismes de vérification à quai sont en place en tout temps, mais un employé payé 6 \$ l'heure pour surveiller des cargaisons qui valent des milliers de dollars est loin de faire le poids. Nous avons dû franchir un contrôle de sécurité beaucoup plus serré pour entrer ici que ceux qu'on impose à ceux qui font des débarquements de crabes.

Quand un pêcheur tire 40 cents la livre pour un produit qui lui donnait environ 3 \$ l'année précédente — bien qu'on s'attende à une baisse importante de la valeur marchande, elle devrait s'élever à 2 \$ cette année —, s'il peut passer une livre au noir pour 2 \$, c'est 5 fois ce qu'il obtient dans le marché légal. Quelles que soient les méthodes de gestion adoptées, il faut absolument prévoir des mesures pour dissuader les gens de tricher. C'est un aspect qui relève ces gestionnaires et du cadre d'intendance.

Ceux qui protègent une ressource et qui contribuent à sa croissance doivent en recevoir le bénéfice. Les autres doivent être punis. C'est ce qu'on entend par intendance de la ressource.

Dans un autre ordre d'idée, si des actionnaires bien assis dans leur fauteuil se rendent compte qu'ils font moins de profits quand les captures baissent, tout en continuant de croire que la ressource est aussi abondante qu'avant, ils seront peu enclins à se responsabiliser pour le déclin. À leurs yeux, il n'est pas très grave de pêcher plus de crabes que permis s'il y en a des tonnes. Où est le problème?

Nous sommes en faveur du partage en période d'abondance mais, quand ce n'est pas le cas, les participants temporaires doivent se retirer. L'Institut d'administration publique du Canada (l'IAPC), a adopté une directive selon laquelle les décisions à l'égard de l'accès doivent favoriser plutôt que compromettre la viabilité économique des participants existants d'une pêche donnée, ainsi que la viabilité potentielle des nouveaux arrivés. Transports Canada nous impose de plus en plus de règlements et de préoccupations au sujet de la sécurité maritime, de l'indemnisation des accidentés du travail et de l'assurance-responsabilité, qui font monter nos coûts d'exploitation alors que la ressource, de nature très cyclique, ne cesse de diminuer. L'an dernier, le prix était supérieur à 3 \$, mais nous nous attendons à peine à 2 \$ cette année. C'est une perte de revenu de 33 p. 100, si on tient compte uniquement du prix et non des autres facteurs que je viens d'évoquer. Il faut ensuite multiplier ce nombre par une réduction de 30 p. 100 à cause du TAC. Il est impératif de maintenir la répartition de l'effort de pêche. Le personnel des Sciences a démontré que si l'effort de pêche n'est pas réparti, une surpêche localisée ne fera qu'accélérer la mortalité

increase, income decreases so we still need to find a way to maintain coverage throughout that area, which goes out 140 miles and is extremely wide and deep.

DFO has entered into co-management agreements with CFAs 12, 19 and 17 to provide protective thresholds. In all cases, these are healthy fisheries. That speaks to the fact that they have recruitment for females in their cycle, which allows for growth and continued prosperity within their cyclical nature. Area 12 has a \$500,000 threshold per licence. That is important when you consider that Area 12 is more like the distances travelled by Area 23 fishing vessels. Areas 19 and 17 also have co-management agreements. Area 17 was just announced this year and has temporary sharing only after minimum viable thresholds are met in a healthy fishery. CFAs 19 and 17, in the estuary of the Gulf of St. Lawrence and just off the tip of Cape Breton Island, are relatively close to shore in comparison to CFA 23. The distance from shore has a significant consequence when it comes to operational viability. We need to develop a new formula that will recognize the current status of the 50 per cent increase. We cannot simply roll over, or turn, the Integrated Fisheries Management Plan, IFMP, because there has to be an adjustment based on the 2002 fleet increase of 54 per cent. At this stage, we are not sure that thresholds and levels are as critical because the stock is not healthy when the females and recruitment are down to their current levels. Science has told us to look for bottoms at a fraction of the high levels that will last for years. Making the traditional permanent fleet less viable by increasing the permanence by another 50 per cent is unacceptable. As you can imagine, increasing the permanent access at a time when the fishery is collapsing will have long-term negative effects. With regard to the stewardship, we started out as a competitive fishery. We implemented individual quotas because we were concerned about driving the fishery back. Then, DFO began to reduce the quotas because science said that the stock numbers were down. We coughed up more than \$250,000 to expand the scientific understanding and knowledge invested in the fishery.

It was announced by government in the recent budget that they are looking for more fisheries to invest in their fishery. We think that these investments in conservation and the protection of the resource have done nothing but hurt the fisheries. As you develop something, you then have something that can be taken away or given away and ultimately ruined. Stewardship is not rewarded as one would expect it to be.

We made a copy of our submission for the minister's independent panel and it is available for each committee member. We are an example of the vision that is illustrated in the Atlantic Fisheries Policy Review framework. We are stewards of the resource and we continue to work with science as much as possible to promote sharing in times of abundance. However, we are here today to tell you that our stock is in serious trouble;

dans la population de crabes exploitable. Le mieux à faire pour éviter cette catastrophe est de répartir l'effort de pêche. Les coûts augmentent, mais le revenu est à la baisse. Il faudra trouver des moyens pour que l'activité de pêche couvre tout le territoire, qui s'étend à 140 milles au large et qui est extrêmement large et profond.

Le MPO a signé des ententes de cogestion avec les ZPC 12, 19 et 17, ententes qui établissent des seuils de protection. Toutes ces zones de pêche sont équilibrées, en ce sens que les recrues femelles dans le cycle sont en nombre suffisant pour assurer la croissance et une prospérité stable à l'intérieur du cycle naturel. Pour la zone 12, le seuil est de 500 000 \$ par permis. Il est important de le mentionner parce que les distances parcourues par les embarcations de pêche dans la zone 12 sont semblables à celles parcourues dans la zone 23. Les zones 19 et 17 font également l'objet d'ententes de cogestion. Celle de la zone 17 vient tout juste d'être conclue cette année; elle prévoit une formule de partage temporaire seulement si les seuils viables sont atteints pour garantir une pêche équilibrée. Les ZPC 19 et 17, situées dans l'estuaire du golfe du Saint-Laurent, à la pointe de l'île du Cap-Breton, sont relativement près de la côte si on les compare à la ZPC 23. La distance par rapport à la côte influe énormément sur la viabilité de l'exploitation. Nous avons besoin d'une nouvelle formule pour tenir compte de l'augmentation de 50 p. 100. Nous ne pourrions pas nous contenter de reconduire ou de modifier le Plan de gestion intégrée des pêches (PGIP). Il faut faire les rajustements qui s'imposent après l'augmentation de 54 p. 100 de la flottille en 2002. Nous ne pouvons plus affirmer que les seuils et les niveaux sont convenients parce que la baisse du nombre de femelles et des recrues rend le stock précaire. Le personnel des Sciences a affirmé qu'il fallait viser au plus bas pour maintenir la santé des stocks. Il serait tout à fait insensé de mettre en péril la viabilité de la flottille permanente en augmentant de moitié l'accès permanent. Vous en conviendrez, l'augmentation de l'accès permanent à un moment où la pêche est en déclin aura des répercussions graves à long terme. La notion d'intendance est née alors que la pêche était concurrentielle. Nous avons instauré les quotas individuels parce que nous voulions revigorer la pêche. Le MPO a par la suite décidé de réduire les quotas parce que les données scientifiques indiquaient une baisse du stock. Nous avons sorti 250 000 \$ de nos poches pour approfondir la compréhension et le savoir scientifiques sur notre pêche.

Dans son dernier budget, le gouvernement invite d'autres secteurs à investir dans leur propre pêche. À notre avis, les investissements dans la conservation et la protection de la ressource n'ont eu d'autre résultat que de nuire aux pêches. Ce que nous avons mis sur pied nous a été enlevé ou donné à d'autres, et c'est maintenant la ruine qui nous menace. Nos efforts d'intendance n'ont pas été récompensés selon nos attentes.

Nous avons remis un exemplaire de notre mémoire au groupe indépendant du ministre; les membres du comité y ont accès. Notre exemple illustre bien la vision que prône le cadre de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique. Nous sommes les intendants de la ressource et nous continuons de collaborer avec les scientifiques afin de soutenir le partage en période d'abondance. Si nous sommes venus ici aujourd'hui, c'est

hence we are in serious trouble. If they continue on their current path, the fishery will be destroyed — a fishery that has brought a significant benefit to a depressed community — simply in the name of sharing the wealth, which does not make any sense. On behalf of our 300 captains and crew, I thank senators for the opportunity to appear before this committee today.

It is thought that we would learn from the history of mistakes. We are following the same path that led to the destruction of the cod fishery by the same people who managed that, and blamed it on some environmental disaster, with no ownership of the fact that it may have resulted from the management of the industry. We do not want to see that happen again.

**The Chairman:** Thank you for an extremely serious presentation. You have given us much food for thought. It has been a while since we looked at this subject. It might be the first time that we have heard from representatives of your area. Senator Mercer, please begin the questions.

**Senator Mercer:** I am curious, Mr. MacDonald, about the absence of the females. Is this a phenomenon unique to CFA 23, or is it common to other areas?

**Mr. MacDonald:** The absence of females is unique to the eastern Scotian Shelf. Typically, in the southern gulf area, for instance, they are not harvested, and so the ratio is 10 females for every male. In the last science presentation, there were cases of 12 million females to one male, although I am not sure that the math was correct. Typically, we would see female population that would grow and die. There would be pulses because it is a cyclical fishery, and so another pulse would carry underneath. For some reason, there has been a failure of the pulses, and that has led to this loss. It has been seen in our fishery only to date.

**Senator Mercer:** Do I also understand that the recommendation from DFO in Ottawa can be overridden or changed by local DFO offices in respect of recommended quotas and size of the participants in the fishery?

**Mr. MacDonald:** The minister has the ultimate authority to make the decisions for the fishery, based on the information provided by a series of people that work for him. The minister is looking after many different areas and must depend on officials charged with looking at this on a professional level. Their job is to interpret the science and know what is happening. Many decisions are made at the regional level. Advice to the minister is deferred to that level. That is where the professional managers are to look after things. A regional specificity exists such that those professionals can disregard the Atlantic Fisheries Policy Review framework or the independent panel on access criteria and do what they want. Ultimately, they make the recommendation to the minister. However, we have seen some of these recommendations in the past and they

pour vous faire comprendre que notre stock est en danger et que, par conséquent, nous sommes également en danger. Si nous poursuivons sur cette lancée, la pêche disparaîtra. Il ne faut pas oublier que cette pêche a été salubre pour une collectivité en détresse. Agir ainsi au nom du partage des richesses n'a aucun sens. Au nom de nos 300 capitaines et de leurs équipages, je vous remercie, messieurs et mesdames, de nous avoir donné la possibilité de comparaître devant le comité.

On a toujours espoir que les erreurs du passé nous servent de leçon. Nous sommes engagés sur le même chemin qui a sonné le glas de la pêche à la morue, à cause de ceux-là même qui étaient alors les gestionnaires et qui ont invoqué un soi-disant désastre écologique. Jamais ils n'ont reconnu que les méthodes de gestion de l'industrie étaient en cause. Nous ne voulons pas que cela se reproduise.

**Le président :** Merci. Votre exposé était on ne peut plus sérieux. Vous nous avez donné matière à réflexion. Nous n'avions plus étudié cette question depuis un certain temps. Je crois que c'est la première fois que nous entendons des représentants de votre zone. Sénateur Mercer, à vous l'honneur de commencer la période des questions.

**Le sénateur Mercer :** Je suis intrigué, monsieur MacDonald, au sujet de l'absence de femelles. Ce phénomène est-il particulier à la ZPC 23 ou est-il présent dans d'autres zones?

**M. MacDonald :** L'absence de femelles est unique au plateau à l'est de la Nouvelle-Écosse. En règle générale, dans le sud du Golfe, les femelles ne sont pas pêchées, de sorte que le ratio est de dix femelles pour un mâle. Le dernier rapport scientifique fait état de 12 millions femelles par mâle, mais je ne sais pas si leurs calculs étaient exacts. Normalement, les populations de femelles vieillissent et meurent. Il y a des poussées qui alimentent la pêche. Pour une raison que j'ignore, il y a eu des ratés dans le cycle des poussées, ce qui a entraîné le déficit actuel. Jusqu'à maintenant, seule notre pêche semble avoir été touchée.

**Le sénateur Mercer :** Si j'ai bien compris, une recommandation qui émane du MPO à Ottawa peut-être renversée ou modifiée par un bureau régional du MPO pour ce qui est des quotas et du nombre de participants à une pêche?

**M. MacDonald :** Le ministre rend les décisions finales concernant une pêche, selon l'information que lui fournissent tous ceux qui travaillent pour lui. Le ministre s'occupe de nombreux dossiers et il s'en remet à ses fonctionnaires pour ce qui est de l'analyse professionnelle des dossiers. Leur travail consiste à interpréter les données scientifiques et à comprendre ce qui se passe. Beaucoup de décisions sont prises à l'échelon régional. Les conseils au ministre émanent de ce niveau. C'est là que les gestionnaires professionnels s'occupent des dossiers. La spécificité régionale est telle que ces professionnels peuvent décider de mettre de côté le cadre de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique ou les recommandations du Groupe indépendant sur les critères d'accès et appliquer leurs propres mesures. Ils sont responsables des recommandations définitives au ministre.

are carefully crafted in a way that the minister is not always fully aware of the situation.

**Senator St. Germain:** Is there \$100 million that comes out of Area 23?

**Mr. MacDonald:** That would be all of Cape Breton, and this would include the processing and trucking that goes on within the fishery.

**Senator St. Germain:** Your presentation is basically about Area 23, is that correct?

**Mr. MacDonald:** It is about eastern Nova Scotia in particular and Area 23 specifically.

**Senator St. Germain:** Of the \$100 million, approximately what would the eastern Nova Scotia portion be?

**Mr. MacDonald:** The eastern Nova Scotia portion would be \$50 million, and the southern part of that would make up the lion's share. When I say southern, I mean Area 23 and 24; that would make up 80 per cent. You are looking at \$40 million between Area 23 and 24. You could say \$20 million for Area 23 or a little bit better.

**Senator St. Germain:** If I hear you correctly, you are saying the rumour is 650 additional licences will be granted?

**Mr. MacDonald:** What they are talking about in licences, they are talking about small-share individual transferable quotas, ITQs. They will have to roster, so they will have to take —

**Senator St. Germain:** Is this over and above what exists now?

**Mr. MacDonald:** Yes. Whatever is allocated to the permanent fleet is equally divided among all 37 members. What they are talking about is allocating a permanent percentage share to temporary participants, which may work out to 5,000 pounds per unit. They will have to roster those on to a minimum level, 55,000 or 100,000 pounds. If there is 5,000 pounds per unit and you have to get to 100,000 pounds, 20 units would be put on to one vessel. They would allow only one vessel to go out, but the beneficial use of the resource would be transferred back to the shareholders, essentially. You are looking at a corporate ownership of the fishing vessel; the people out there harvesting the resource will be working for a limited wage.

**Senator St. Germain:** You say on behalf of 300 captains, is that the entire —

**Mr. MacDonald:** In eastern Nova Scotia, there are 37 permanent fishing licences.

**Senator St. Germain:** You are saying this is a cyclical scenario. You are a biologist: is there enough history or science available to really know what these actual cycles are of these snow crabs?

**Mr. MacDonald:** There is not enough to see where the cycle will be in our fishery. Right now this collapse can be managed right into the ground if it is left where it is. We can see a pulse coming through so we know there is something there if we can carry it by. We have world-class scientists in snow crab. Our science on the snow crab side exceeds any other fishery that I have

Malheureusement, dans le passé, certaines recommandations étaient façonnées brillamment pour occulter tout un pan de la réalité sans que le ministre s'en rende compte.

**Le sénateur St. Germain :** Est-ce que le chiffre de 100 millions de dollars vaut pour la zone 23?

**M. MacDonald :** Il vaut pour tout le Cap-Breton, ce qui comprend la transformation et le transport par camion pour cette pêche.

**Le sénateur St. Germain :** Votre mémoire traite essentiellement de la zone 23, n'est-ce pas?

**M. MacDonald :** Il porte sur le secteur est de la Nouvelle-Écosse, et plus particulièrement sur la zone 23.

**Le sénateur St. Germain :** De ces 100 millions de dollars, quelle est la part attribuable au secteur est de la Nouvelle-Écosse?

**M. MacDonald :** Environ 50 millions de dollars, dont la principale partie est générée dans le sud. Quand je parle de la partie sud, j'entends les zones 23 et 24. Elles cumulent ensemble 80 p. 100, c'est-à-dire 40 millions de dollars pour les zones 23 et 24 réunies. Pour la zone 23, c'est 20 millions de dollars et des poussières.

**Le sénateur St. Germain :** Si j'ai bien compris, la rumeur veut que l'on accordera 650 permis supplémentaires?

**M. MacDonald :** Par permis, on entend de petits quotas individuels transférables, les QIT. Ils devront faire une liste, ce qui signifie qu'ils devront...

**Le sénateur St. Germain :** Est-ce en sus des permis existants?

**M. MacDonald :** Oui. Les allocations à la flottille permanente sont réparties également entre les 37 membres. On parle ici d'une allocation permanente d'une part à des participants temporaires, qui pourrait se traduire par 5 000 livres par unité. Ils devront faire une répartition à un niveau minimal, 55 000 ou 100 000 livres. S'il y a 5 000 livres par unité et que la limite est 100 000 livres, 20 unités seraient embarquées sur un navire. Un seul navire sera autorisé à sortir, mais l'usage bénéficiaire de la ressource serait en fait transféré aux actionnaires. Le navire de pêche appartiendrait à une société; ceux qui iront pêcher le feront contre un salaire négligeable.

**Le sénateur St. Germain :** Vous avez dit : « Au nom des 300 capitaines... » Est-ce qu'il s'agit de tout...

**M. MacDonald :** Pour le secteur est de la Nouvelle-Écosse, on compte 37 permis de pêche permanents.

**Le sénateur St. Germain :** Vous parlez d'une pêche cyclique. Vous êtes biologiste : est-ce que nous avons suffisamment de données historiques ou scientifiques sur la nature exacte des cycles du crabe des neiges?

**M. MacDonald :** Il n'y a pas suffisamment de données pour prévoir les cycles de notre pêche. Le déclin actuel peut se résorber de lui-même si on ne touche à rien. Nous savons qu'il y a une poussée et que le stock sera reconstitué si nous faisons attention. Nous avons des scientifiques de classe mondiale dans le domaine du crabe des neiges. Notre expertise dans ce domaine dépasse tout

ever seen. Dr. Mikio Moriyasu, Dr. Michel Biron, Dr. Bernard Saint-Marie from southern Quebec, and now Dr. Jae Choi: these people are absolutely incredible. We sit with a wealth of understanding and knowledge, and these people are all greatly concerned about the resource and have been for years.

**Senator St. Germain:** If the science is that reliable, will the fishery respond positively to a minister that comes in and does what is right. Regardless of who is minister of fisheries, it is one of the toughest jobs in the world; he is always fighting. Logically, the fishermen are fighting for their ability to create and generate wealth. Generally the minister of fisheries is trying to make certain that a reasonable level of wealth is generated, and that the stocks are maintained. With the science that you say is that good, is the industry prepared to cooperate with Minister Regan? I think Minister Regan's head and heart are in the right place, but he needs the cooperation of the industry. Is that cooperation there with these 300 captains?

**Mr. MacDonald:** With the permanent fleet, absolutely; with the temporary fleet, the participants that have shared in this resource, absolutely no cooperation whatsoever.

**Senator St. Germain:** Is he bound to give out these 650 licences?

**Mr. MacDonald:** No, he is not bound by any stretch of the imagination. He is open to make these decisions. He has a panel that has taken input from all the participants, but he is not bound. This panel also was due to submit its report prior to the scientific information that we are bringing to you, and also prior to the Fisheries Resource Conservation Council study which is based on proper management procedures for snow crab fisheries. Without all the best information available, the panel will make the representations, but ultimately the minister will decide what he decides. There is a huge amount of pressure by these groups. You have an 1100-pound elephant in the room which you cannot get rid of. It was brought in with a good concept that we needed to share, but they do not believe that the abundance has dropped down. The permanent fleets are fully willing to work with the minister.

Will the resource rebound? I guarantee, if we harvest it, it will not. Every crab I take out of the water is dead as far as the biomass is concerned.

**Senator St. Germain:** When you reduced the biomass and they put in a restriction, how low did it go, below what it is now?

**Mr. MacDonald:** The drop was still a 10-kilotonne drop from 2004 until the trawl survey. In the last year we still dropped by 10 kilotonnes, even though we reduced the TAC, the total harvestable catch, by 10 per cent. We did nothing to impede the drop, and our exploitation is still increasing at an exponential rate. That could be due to mortality and a loss of recruitment. That is why there is a different kind of concern here. There is this pulse. Will it respond positively? If we can carry through until

ce que j'ai jamais vu dans d'autres secteurs de la pêche. Mikio Moriyasu, Michel Biron, Bernard Saint-Marie, du sud du Québec, et dernièrement Jae Choi sont tous docteurs de très haut calibre. Nous disposons grâce à eux d'un puits de compréhension et de savoir, et tous s'inquiètent au plus haut point de l'état de la ressource, depuis des années.

**Le sénateur St. Germain :** Si les données scientifiques sont si fiables, ce secteur de la pêche réagira-t-il positivement à un ministre qui agit en conséquence? Peu importe qui est aux commandes, le poste de ministre des Pêches est l'un des plus exigeants au monde. Le ministre est toujours dans l'arène. De toute évidence, les pêcheurs se battent pour conserver leur capacité à créer et à générer leur richesse. De façon générale, le ministre des Pêches fait en sorte de garantir un niveau raisonnable de richesse générée et le maintien des stocks. Si les données scientifiques auxquelles vous faites référence sont si bonnes, l'industrie est-elle prête à coopérer avec le ministre Regan? Je crois que le ministre Regan est un homme de coeur et de raison, mais il a besoin de la coopération de l'industrie. Est-ce que vos 300 capitaines sont prêts à coopérer?

**M. MacDonald :** Dans le cas de la flottille permanente, c'est oui à 100 p. 100. Dans le cas de la flottille temporaire, qui sont des participants invités à partager la ressource, il ne faut s'attendre à aucune espèce de coopération.

**Le sénateur St. Germain :** Est-il obligé d'octroyé ces 650 permis?

**M. MacDonald :** Non, il n'a aucune obligation. Il est disposé à prendre de telles décisions. Il a créé un groupe qui a recueilli les points de vue de tous les participants, mais il n'a aucune obligation. Le groupe devait remettre son rapport avant le rapport scientifique que nous vous soumettons, et avant également l'étude du Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, faisant état des méthodes à suivre pour assurer une gestion efficace de la pêche au crabe des neiges. Sans avoir pu bénéficier des meilleures données disponibles, le groupe devra faire des recommandations, mais c'est le ministre qui rendra les décisions finales. Ces groupes font beaucoup de lobbying. Ils sont comme un gros éléphant qu'il faudrait sortir de la pièce. À la base, ils ont invoqué le concept tout à fait honnête de la nécessité de partager, et maintenant ils ne veulent pas reconnaître que l'abondance s'est tarie. Les flottilles permanentes sont tout à fait disposées à collaborer avec le ministre.

La ressource sera-t-elle reconstituée? Je vous garantis que si elle est pêchée, jamais elle ne reviendra. Chaque fois que je sors un crabe de l'eau, il disparaît à tout jamais de la biomasse.

**Le sénateur St. Germain :** La biomasse a décliné et une limite a été imposée. Jusqu'où les niveaux ont-ils descendu?

**M. MacDonald :** La baisse a été de 10 kilotonnes par rapport à 2004, jusqu'au relevé au chalut. Au cours de la dernière année, la baisse a encore été de 10 kilotonnes, même si le TAC a été abaissé, le Total autorisé des captures, de 10 p. 100. Nous n'avons rien fait pour empêcher le déclin, et l'exploitation continue d'augmenter à une rapidité fulgurante. C'est peut-être dû à la mortalité et à la baisse des recrues, ce qui cause d'autres inquiétudes. Il y a une poussée. Est-ce que la réaction sera positive? Si nous pouvons

that pulse comes in and we can still have reproductive potential in the stock coming through at the end, yes, there is quite a good possibility. That is what the scientists say. There are no guarantees, and even as good as the science is, it is not perfect. There are sources of uncertainty that are immense, but you have to realize and compare that to what sources of uncertainty are in other fishery science.

**Senator St. Germain:** Is the minister aware of this?

**Mr. MacDonald:** Yes, we are doing everything in our power to ensure that no decision is made without all the relevant information presented. This is why we are here today. We are also presenting this information to the DFO personnel, the people who ultimately vet the recommendations that go to the minister. We are doing our best to inform everybody. If we can try to present the information so that people are aware, hopefully we can go ahead with the decisions that follow the likes of the Atlantic Fisheries Policy Review framework and the independent panel on access criteria and make the right decisions, not ones where people do not know what is happening, the decision is made and it is too late.

**Senator St. Germain:** I hope we advise the minister that we have had this submission.

**Mr. MacDonald:** We support the minister; Minister Regan has been very good. The problem that we see is his advisers have not provided him with the proper information.

**Senator St. Germain:** I think the minister is excellent.

**Mr. MacDonald:** We support the minister; we are not here to say that the minister is not doing a good job.

**The Chairman:** I am glad you brought that up and I tend to agree with Senator St. Germain on this. The minister's decisions are only as good as the support he gets from his department.

**Senator Robichaud:** I do not think you will find any disagreement here when you say you want to ensure the minister moves forward using the precautionary approach.

I come from New Brunswick, where the crab fishery has been a lucrative operation for quite a number of years. I am in favour of sharing. We had a hard time getting the original fishermen to share in that resource in Area 12. In Area 12 you had fishermen that had grown very rich, and were assured to be rich for the rest of their lives, because they were practicing a very lucrative fishery. We wanted to share with the inshore, and we managed to obtain 15 per cent of the total allowable catch. I would have given them more than that, but that is very good.

Those fishermen were very rich people, in my book, and they did not want to share. However, from the figures I have heard in your answer to Senator St. Germain, I do not think this is the situation in Area 23. Is it?

nous maintenir jusqu'à ce que la poussée arrive à maturité et que le potentiel de reproduction du stock se réalise, alors les perspectives sont bonnes. C'est l'avis des scientifiques. Nous n'avons aucune garantie cependant et, même si la science est étonnante, elle n'est pas parfaite. Les zones grises restent immenses, mais ce n'est rien si on compare aux incertitudes dans d'autres secteurs de la pêche.

**Le sénateur St. Germain :** Le ministre est-il au courant de cette réalité?

**M. MacDonald :** Oui. Nous faisons tout pour que les décisions soient toujours prises en connaissance de cause. Voilà pourquoi nous nous présentons ici aujourd'hui. Nous avons également transmis l'information au personnel du MPO qui est chargé de passer au crible toutes les recommandations au ministre. Nous faisons de notre mieux pour informer toutes les parties visées. Si nous réussissons à transmettre l'information à tous ceux qui doivent la connaître, nous espérons que les décisions rendues iront dans le sens de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique et des recommandations du groupe indépendant sur les critères d'accès, que les bonnes décisions seront prises. Malheureusement, même si l'information manque pour prendre une décision, quand elle a été prise, il est trop tard.

**Le sénateur St. Germain :** J'espère que nous pourrions informer le ministre que nous avons reçu cette information.

**M. MacDonald :** Nous faisons confiance au ministre. Le ministre Regan fait de l'excellent travail. Le seul problème est que ses conseillers ne semblent pas lui avoir donné la bonne information.

**Le sénateur St. Germain :** Je pense aussi que c'est un excellent ministre.

**M. MacDonald :** Nous appuyons le ministre. Notre intention n'est pas de critiquer ce qu'il fait.

**Le président :** Je suis heureux que vous le mentionniez. Je suis plutôt d'accord avec le sénateur St. Germain sur ce point. La qualité des décisions d'un ministre est toujours conditionnelle à la qualité du travail de ses fonctionnaires.

**Le sénateur Robichaud :** Je ne crois pas que quiconque ici s'offusquera de vous entendre dire que le ministre doit agir de façon préventive.

Je viens du Nouveau-Brunswick, où la pêche au crabe a été assez lucrative ces dernières années. Je suis en faveur du partage. Nous avons eu beaucoup de mal à convaincre les pêcheurs en place de partager la ressource dans la zone 12. Dans cette zone, certains pêcheurs étaient devenus très riches et ils étaient assurés de le rester jusqu'à la fin de leur vie, parce que cette forme de pêche est extrêmement lucrative. Nous voulions qu'ils partagent avec les pêcheurs côtiers, et nous leur avons finalement obtenu 15 p. 100 du total autorisé des captures. Je leur aurais personnellement consenti plus, mais c'est déjà très bien.

Ces pêcheurs, très riches selon moi, ne voulaient pas partager. Mais si je me fie aux chiffres que vous avez donnés au sénateur St. Germain, il ne semble pas que ce soit le cas dans la zone 23. Est-ce exact?

**Mr. MacDonald:** No, it is completely different. One of the things that has happened to us is ultimately from the Area 12 snow crab fishery; we have been branded snow crab fishermen. If I was as rich as everybody claimed I was, I would not have as much problem as I do today. The problem that exists — and you will have to forgive me for a second — boils down to a story you heard when you were a little kid about the little red hen. She plants the wheat, sows the wheat, reaps the wheat, mills the wheat and bakes the bread. All of a sudden at the end of the day, everybody wants to eat the bread. There has to be some kind of return based on the investment. However, when it reaches the point where there is a real abundance out there, we need to find a way to share.

One of the things that we see about the sharing issue is that it is the money that is the problem, not the capacity to harvest. In the old style of management, what we have always done when it comes to sharing is to allocate more fishermen, more harvesters and increase the capacity. If it is the wealth that is the problem, and these people are very wealthy and must find significant tax shelters or whatever, we would suggest that you find a way to allow the harvesters to harvest the stock but tax them at a level above whatever you deem — share the money but allow the resource to be protected and grow. At least in Area 12, you still have a viable, healthy fishery. What you are talking about on our side is the likelihood of driving it into the ground because you wanted not to do what they did in Area 12. That is one of the problems we see.

We would like to share in times of abundance, and we have. In our submission, we have a graph of what the sharing is on page 19. I know I said for most people it is probably not that good, but we are in the green and it is pretty easy to see. The only reduction that comes is in 2002 because they expanded the fleet. Again, there was no compensation to the permanent fleet for that expansion, so their sharing levels historically have been exceptionally high. However, the abundance is gone. Now our resource is threatened by the harvesting and other events, and we need to be extremely precautionary at this point or there may be nothing left.

**Senator Robichaud:** I can follow you up to a point. You say you only share when there is abundance. What is the average take for a snow crab fisherman — the original 300 captains?

**Mr. MacDonald:** There are 37 in our particular area. For the average take, are you talking about poundage catch?

**Senator Robichaud:** Snow crab.

**Mr. MacDonald:** The allocated catch for us was 150,000 pounds last year.

**Senator Robichaud:** What would be the return on that?

**Mr. MacDonald:** At roughly \$3 a pound for last year, it would have been \$450,000.

**Senator Robichaud:** What would be the expenses for the crew, et cetera?

**M. MacDonald :** En effet, c'est tout à fait différent. On nous a confondus avec les crabiers de la zone 12. On nous a étiquetés comme pêcheurs de crabe des neiges. Si j'étais aussi riche qu'on veut bien le prétendre, je n'aurais certainement pas les problèmes que j'ai aujourd'hui. Les difficultés que nous vivons me font penser, vous m'en excuserez, à une histoire que vous avez tous entendue quand vous étiez petits. Je parle de la petite poule rouge. Elle cultive du blé. C'est elle qui sème les graines, qui fauche le blé, qui le mout, qui cuit le pain. Et puis, tout à coup, tout le monde veut manger son pain. Il faut qu'un investissement rapporte. Ce qui n'empêche pas de partager quand une ressource devient tout à coup très abondante.

À notre avis, le partage est beaucoup plus une affaire d'argent que de capacité de pêche. Selon l'ancien modèle de gestion, le partage se faisait par une augmentation des pêcheurs autorisés, ce qui augmentait la capacité. Si la richesse est en cause, si ces gens sont tellement riches qu'ils doivent trouver des moyens de mettre leur argent à l'abri de l'impôt, le plus facile serait de fixer un niveau de capture et d'imposer les pêcheurs à un niveau supérieur au seuil que vous fixez — l'argent sera partagé, mais la ressource sera protégée et pourra se multiplier. Au moins, la zone de pêche 12 est encore viable et saine. Ce n'est pas du tout le cas chez nous, où les stocks sont menacés d'extinction parce qu'on voulait à tout prix éviter de reproduire la situation de la zone 12. C'est du moins notre interprétation du problème.

Nous voulons bien partager en période d'abondance, et nous l'avons fait. Dans notre mémoire, nous avons intégré un graphique illustrant notre formule de partage, à la page 19. J'ai déjà dit que ce n'était pas si évident pour tous, mais nous sommes dans la zone verte. C'est très clair. La seule réduction a été imposée en 2002, parce que la flottille a été augmentée. Cette expansion n'a procuré, je le répète, aucun bénéfice à la flottille permanente. On peut dire que ces pêcheurs ont beaucoup partagé, plus que jamais. Mais l'abondance est terminée. Actuellement, notre ressource est menacée en raison de la pêche et d'autres facteurs, de sorte que nous devons être extrêmement prudents si nous voulons assurer notre avenir.

**Le sénateur Robichaud :** Je suis d'accord avec vous jusqu'à un certain point. Vous nous dites que vous êtes prêts à partager quand il y a abondance. Quel est le niveau moyen de capture pour un pêcheur de crabe des neiges — les 300 pêcheurs originaux?

**M. MacDonald :** Ils sont 37 dans notre zone. Quand vous parlez de niveau moyen de capture, voulez-vous des chiffres en livres?

**Le sénateur Robichaud :** Je parle du crabe des neiges.

**M. MacDonald :** L'an dernier, nous étions autorisés à capturer 150 000 livres.

**Le sénateur Robichaud :** Et quel est le profit approximatif?

**M. MacDonald :** À plus ou moins 3 \$ la livre l'an dernier, on parle de 450 000 \$.

**Le sénateur Robichaud :** Et à combien se chiffrent les dépenses d'équipage et autres?

**Mr. MacDonald:** We have a financial model in the very back of our document that shows expenses and costs; you are looking at page 37, so it is outlined for you. We have done the financial analysis. However, even this financial analysis does not account for these Transport Canada regulations on fishing vessel safety regulations, stability, freeboard, load limit and associated seaworthiness, distance, trip limits, weather conditions and the rest of that stuff.

Our fishery takes place at a great distance from shore and the costs are significantly higher than you can imagine. The \$500,000 vessel that we put into the operating model is really the smallest vessel that you would consider to be safe within that environment. We have done everything to pare our cost down to as conservative a level as possible. We have had it vetted by DFO region, and they have had no problem with our financial numbers.

Also, do not forget that last year was a good year, with the price being at \$3. This year, it is \$2; so the same fishery this year would only net \$300,000 — a \$150,000 loss just based on the economics. We are constantly subject to highs and lows, both in price at the shore and in the biology of the stock. To take a picture and say you have \$450,000, would be a poor estimate of what it is like to live the cycle that we undergo.

**Senator Robichaud:** The projected revenue is \$380,000, is it? That would be the average; you are going to have some bad years, so in good years you must be over that.

**Mr. Fred Kennedy, Consultant, Area 23 Snow Crab Fisherman's Association:** Some of these operating costs, as you might imagine, are a function of the quota you are given. For example, if you have a very small quota, you do not go to sea as often and you do not burn as much fuel. The reality is costs are really quota driven, so that depends on what the quota number is. We run those numbers through. This reflects a break-even point of about 152,000 pounds per boat.

By contrast, to add some feedback on your Area 12 stuff, those particular individuals — what they call the mid-shore captains — have very large boats; they have 65-foot boats that are \$1 million and up boats. Their quota last year was, on average, 332,000 pounds, so they generate about \$1 million.

If you have seen the material on page 4, the graph we showed you, this fishery on the eastern Nova Scotia side sort of pooped along at not doing much more than 50,000-pound quotas for decades. In Area 12, there have been many years when they generated \$1 million dollars per year for decades; so there is quite the difference there.

We are a completely different group of people than Area 12 captains, I can tell you right now. We are in favour of sharing; but like the Area 12 captains, we have in common the need to continue into perpetuity. We want to have this fishery last for as

**M. MacDonald :** À la toute fin du document, un modèle financier donne les coûts et les dépenses. Allez à la page 37 pour trouver cette information. Nous avons effectué une analyse financière. Cependant, elle ne rend pas compte des frais découlant des règlements de Transports Canada sur la sécurité des embarcations de pêche, la stabilité, le franc bord, la charge maximale et autres certificats de navigabilité, limites de distance, de sortie, les conditions météorologiques et toutes les autres considérations.

Nous pêchons très loin des côtes, et nos coûts sont très élevés, beaucoup plus que vous ne pouvez l'imaginer. Dans le modèle d'exploitation, nous parlons d'un navire de 500 000 \$, mais c'est le plus petit modèle sûr dans un tel environnement. Nous nous sommes efforcés de donner des chiffres les plus conservateurs possible. Nous les avons soumis à l'examen du bureau régional du MPO, qui les a approuvés sans restriction.

J'ajoute que l'année dernière était exceptionnelle, alors que les prix étaient à 3 \$. Cette année, ils ont baissé à 2 \$. Par conséquent, le même pêcheur cette année obtiendra seulement 300 000 \$, soit une perte de 150 000 \$ si on tient compte seulement du prix. Nous sommes constamment à la merci des fluctuations des prix au quai et des facteurs biologiques qui influent sur le stock. Pris isolément, le chiffre de 450 000 \$ peut sembler mirobolant, mais il est loin de donner l'heure juste sur les problèmes inhérents à une pêche aussi cyclique.

**Le sénateur Robichaud :** Le revenu projeté est de 380 000 \$, n'est-ce pas? C'est une moyenne. Il y a de mauvaises années, alors pour les bonnes, il doit être supérieur.

**M. Fred Kennedy, expert-conseil, Area 23 Snow Crab Fisherman's Association :** Certains coûts d'exploitation, comme vous pouvez l'imaginer, dépendent du quota qui nous est octroyé. Par exemple, si le quota est très petit, le pêcheur ne sort pas aussi souvent et il brûle moins de carburant. En réalité, les coûts dépendent du quota. Il faut tenir compte du quota. Nous avons examiné les chiffres. Le seuil de rentabilité se situe à 152 000 livres par navire environ.

Pour renchérir sur ce que vous nous avez dit concernant la zone 12, les capitaines semi-hauturiers, comme on les appelle, naviguent sur de très grosses embarcations. Leurs navires ont 65 pieds de longueur, et ils valent plus de 1 million de dollars. L'an dernier, leur quota se situait en moyenne à 332 000 livres. Les captures génèrent donc aux environs de 1 million de dollars.

Comme vous pouvez le voir à la page 4, dans le graphique que nous vous avons montré, la pêche dans le secteur est de la Nouvelle-Écosse vivait derrière, avec des quotas qui ont rarement dépassé les 50 000 livres pendant des décennies. Dans la zone 12, le revenu annuel s'est maintenu à 1 million de dollars pendant des années. L'écart est donc très important.

Notre association est très différente de celle des capitaines de la zone 12. Nous sommes disposés à partager mais, tout comme les capitaines de la zone 12, nous voulons assurer notre avenir. Nous voulons que cette pêche continue aussi longtemps que possible,

long as it can possibly last, and we call that forever. By doing what is going to happen to us, it is not clear to us that this fishery will last much longer than three to five years.

**Senator Robichaud:** What you are saying to us also is that the period of time that you have kept records on the crab fishery in that area does not give you a base such as you would have in Area 12. There, they have come to recognize the cycle and then cut the TACs accordingly. It is quite constant in the cycle now, because they know all the factors that act on the quota. You do not have that same predictability in Area 23.

**Mr. Kennedy:** No, because the biology of the stock is so different from what goes on in the gulf. The gulf has an ability to regenerate itself. When we started this scientific graph information that is given to you in one of the pages of the booklet, you will see that we have what they call contour maps, and you will see the females. We had, I would suggest to you, hundreds of millions of females back in the 1990s. This year, we would have hundreds of thousands only. By contrast, in the gulf, they continue to have hundreds of millions of females in the water, so they can completely regenerate themselves. Even though there is a natural cycle of the snow crab, which will go up and down, they are able to sustain themselves. That 15 per cent sharing is not critical enough to destroy or even hurt the fishery. We made a recommendation to then Minister Robert Thibeault two seasons ago when we were attempting to enter into a new co-management agreement. As the permanent fleet, we were told by the minister that he would like to have somewhere between 10 and 20 per cent sharing. We came by our own calculations, which would have been fine-tuned and massaged a bit, to 17.8 per cent that we would be prepared to give up forever and always. The temporary players — these 600 and some odd — refused that out of hand. We were not opposed to sharing in that we recommended close to the highest percentage that the minister was looking for. He appropriated 15 points from Area 12 only. He would have gone to 10 points with them to reach a deal, and we knew that. We were hoping to reach a deal with DFO at 15 per cent. DFO Maritime Region promised us, on a handshake, that would be the deal, and they simply changed it at the 11th hour.

**Mr. MacDonald:** I would like to add a couple of points. The projected revenue in that formula is based on last year, which is higher than any other year I have had personally. We have had higher quota amounts of 163,000, which is the maximum. We never received a \$3-price at that level. It was usually in the \$2 to \$2.25 range, so the gross revenue was significantly less. We based it on the year that we had available as we were trying to make this up, but it is not a five-year average.

In talking about the cycles and the length of time, it is important to understand that the Gulf of St. Lawrence is more like a closed system in that it is bordered by Cape Breton, Newfoundland, Quebec, New Brunswick and Prince Edward Island. It is a homogenous mud bottom that makes it an ideal habitat with a temperature that is fairly constant, between 1 degree Celsius and 2 degrees Celsius. Snow crab live at between 1 degree Celsius and 4 degrees Celsius. On the eastern

pour toujours si vous nous demandez notre avis. Mais ce qui nous pend au-dessus de la tête pour l'instant, c'est sa disparition dans trois ou cinq ans.

**Le sénateur Robichaud :** Vous avez dit par ailleurs que vous n'avez pas tenu de registres pendant assez longtemps pour constituer une base suffisante, comme c'est le cas par exemple dans la zone 12, pour laquelle on a pu établir le cycle et fixer les TAC en conséquence. Ils sont assez constants pour l'ensemble du cycle parce qu'on connaît tous les facteurs qui influent sur les quotas. Cette prévisibilité n'existe pas pour la zone 23.

**M. Kennedy :** Non, parce que la biologie du stock est très différente de celle du golfe. Dans le golfe, le stock se régénère de lui-même. Quand nous avons commencé à reporter les données scientifiques sur des graphiques pour les intégrer au document — les cartes d'isolignes illustrent les populations de femelles. Dans les années 1990, les femelles se comptaient par centaines de millions. Cette année, nous en sommes plutôt à des centaines de milliers. Dans le golfe, elles sont toujours des centaines de millions, ce qui indique qu'elles ont un potentiel de régénération. Malgré le cycle naturel des populations de crabe des neiges, qui augmentent et qui diminuent, elles se maintiennent. La part de 15 p. 100 prévue dans la formule de partage ne menace d'aucune façon cette pêche. Elle ne disparaîtra pas. Nous avons soumis une recommandation au ministre Robert Thibeault il y a deux saisons, alors que nous tentions de conclure une nouvelle entente de cogestion. Il demandait aux membres de la flottille permanente d'accepter un partage de l'ordre de 10 à 20 p. 100. Après avoir fait nos propres calculs et avoir raffiné et réduit les résultats, nous avons offert de renoncer à 17,8 p. 100, pour toujours. Les joueurs temporaires — qui étaient autour de 600 — ont balayé notre offre du revers de la main. Nous n'étions pas opposés au partage puisque nous avons recommandé une part qui était très près du chiffre le plus élevé demandé par le ministre. Il a imposé 15 p. 100 seulement dans la zone 12. Il était prêt à descendre à 10 p. 100 pour conclure une entente, et nous le savions. Nous visions 15 p. 100. Le bureau régional des Maritimes du MPO nous avait confirmé, sur parole, que l'entente était scellée. Il est revenu sur sa parole à la dernière minute.

**M. MacDonald :** J'aimerais ajouter quelques éléments. Selon cette formule, le revenu projeté est fondé sur des chiffres de l'année dernière, qui sont plus élevés que ce que j'ai moi-même jamais connu. Les quotas étaient à 163 000, le maximum possible. Nous n'avons jamais obtenu 3 \$ à ce niveau. Les années antérieures, les prix jouaient plutôt entre 2 et 2,25 \$, de sorte que le revenu brut était de beaucoup inférieur. Nous nous sommes servis des chiffres disponibles aux fins de ce document, mais ce n'est pas une moyenne sur cinq ans, loin de là.

Quand on parle de cycles et de périodes, il est important de souligner que le golfe du Saint-Laurent est un système fermé, si on peut dire, parce qu'il est bordé par les côtes du Cap-Breton, de Terre-Neuve, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les fonds vaseux lisses donnent au crabe un habitat optimal, avec des températures relativement constantes de 1 ou 2 degrés Celsius. Le crabe des neiges survit à des températures de 1 à 4 degrés Celsius. Sur le plateau à l'est de la

Scotian Shelf, there is some prime and some poor habitat, and there are estuaries, cycles and food movement. It is a very open system subject to many different environmental factors that are not seen in the Gulf. There is a variety of different factors that also play a part.

**Senator Hubley:** This is a true education. I would like to return to page 2 again because I have two items for clarification. When you talk about 100 fishing enterprises, what is that exactly?

**Mr. Kennedy:** On page 1, we explained that the eastern Nova Scotia snow crab fishery is comprised of snow crab fishing areas 20, 21, 22, 23 and 24. We are Crab Fishing Area 23 only but we wanted to give you an order of magnitude for the fishery itself, and to advise you that the decisions being made are based on the entire fishery, not only on us. An enterprise is actually a captain, his boat and crew. A fishing vessel is called an enterprise, of which there are about 100 and each would have two crew members.

**Senator Hubley:** My next question is about the 650 non-licensed cores. Were they described as small-share ITQs?

**Mr. Kennedy:** Core fishermen are individual fishermen who would be eligible to share in our snow crab fishery. They would typically have a lobster licence, and they might have other odd species but, typically, they have lobster licences originally, which then qualifies them to share in the snow crab fishery.

**Mr. MacDonald:** The Department of Fisheries and Oceans went back and decided to restrict the number of fishing enterprises. DFO allocated core licences, which are major species licences, and limited the number of enterprises to these cores. Now, there can be five different species licences on one core, or there can be only one species. However, there is a limited number of core enterprises. When the sharing came about, they took the core licences from Halifax to the northern tip of Cape Breton Island, and everybody that had a core licence was eligible to participate.

**Senator Hubley:** The 650 will be coming on stream. Is that right?

**Mr. MacDonald:** They broke Area 24 into three different areas by county so now there are four areas: Richmond, Guysborough and Halifax are in two separate groups. In Area 23 where we are from, it is a little different. In Area 24, adjacency runs from the line between CFAs 23 and 24 all the way along the shore, and adjacency is defined by the shoreline that comes within the area. In Area 23, you will notice that the shoreline is very limited relative to the fishing area. Roughly speaking, we have slightly more quota in Area 23 than there is in Area 24. There was a tiered participation. Those core licence-holders who fish within the boundaries, or had their registration within the boundaries of Area 23, are called adjacent cores. From the line between Areas 22 and 23 north, those were deemed non-adjacent cores. Then, there was a group of what they call "groundfish-dependent cores." In the year 2000, they separated a group that still had a fishing vessel that was groundfish dependent, and core licence

Nouvelle-Écosse, des habitats optimaux côtoient des plus pauvres, on y trouve des estuaires et ils sont dépendants des cycles ainsi que des fluctuations alimentaires. Il s'agit d'un système très ouvert, soumis à beaucoup de facteurs environnementaux et à d'autres facteurs absents du Golfe.

**Le sénateur Hubley :** C'est un véritable cours. J'aimerais revenir à la page 2. J'ai deux questions. Quand vous parlez de 100 entreprises de pêche, de quoi parlez-vous au juste?

**M. Kennedy :** À la page 1, nous expliquons que la pêche du crabe des neiges dans l'est de la Nouvelle-Écosse couvre les zones 20, 21, 22, 23 et 24. Nous représentons exclusivement la zone de pêche au crabe 23, mais nous voulions vous donner un ordre de grandeur pour toute cette pêche, pour bien vous faire comprendre que les décisions rendues concernent toute la pêche, pas seulement notre zone. En fait, une entreprise est constituée d'un capitaine, d'un navire et d'un équipage. Un navire de pêche est appelé une entreprise. On en dénombre une centaine, qui chacune compte deux membres d'équipage.

**Le sénateur Hubley :** Ma prochaine question a trait aux 650 pêcheurs principaux sans permis. Est-ce que ce sont eux qui ont reçu les petites parts constituant les QIT?

**M. Kennedy :** Ces pêcheurs principaux — les pêcheurs du « noyau » — sont des pêcheurs individuels qui ont droit à une part de notre pêche au crabe des neiges. La plupart ont un permis de pêche du homard ou de quelques autres espèces mais, en règle générale, ce sont à la base des pêcheurs de homard, ce qui les qualifie pour recevoir une part dans la pêche du crabe des neiges.

**M. MacDonald :** Le ministère des Pêches et des Océans s'est ravisé, et il a décidé de restreindre le nombre d'entreprises de pêche. Le MPO a distribué des permis principaux, pour les principales espèces, et il a limité le nombre d'entreprises à ce noyau. Actuellement, une seule entreprise principale peut posséder des permis pour cinq espèces différentes, ou pour une seule espèce seulement. Quoi qu'il en soit, le nombre d'entreprises principales est limité. Quand le partage a été effectué, les permis principaux ont été répartis de Halifax à la pointe nord de l'île du Cap-Breton. Tous les titulaires peuvent participer à la pêche.

**Le sénateur Hubley :** Les 650 permis entreront en vigueur, non?

**M. MacDonald :** La zone 24 a été divisée en 3 sections, par comté, de sorte qu'il y a dorénavant 4 zones : Richmond, Guysborough et Halifax appartiennent à 2 groupes distincts. Pour la zone 23, que nous représentons, c'est un peu différent. Dans la zone 24, la ligne de contiguïté s'étend de la démarcation entre les ZPC 23 et 24 tout le long du littoral; c'est la ligne littorale qui parcourt cette zone qui définit la contiguïté. Dans la zone 23, vous remarquerez que la ligne littorale est très courte par rapport à la zone de pêche. Les quotas de la zone 23 sont, en termes relatifs, de peu supérieurs à ceux de la zone 24. La participation a été autorisée progressivement. Les pêcheurs principaux titulaires de permis qui pêchent à l'intérieur des frontières, ou dont le permis couvrait l'intérieur de la zone 23, sont appelés les pêcheurs principaux des secteurs limitrophes. À partir de la ligne qui sépare les zones 22 et 23 au nord, ce sont les pêcheurs principaux des secteurs non limitrophes. Et puis s'ajoute le groupe des « pêcheurs

holders who held only groundfish licences received a special benefit, even though it was six years after the closure of the groundfish fishery. There were tiered levels of access. We are not sure how that will be rationalized in the new plan but it works out to about 650 participants between the two areas. There are about 350 in Area 23 and 300 in Area 24.

**Senator Hubley:** You said that you were getting \$3 per pound for snow crab, and this year that has dropped to \$2 per pound.

**Mr. MacDonald:** It has been a nasty game with the crab processors. They seem to have come together to do things with the pricing. Sometimes there is competition and sometimes there is no competition. As we are with the science of the fishery, we have become significantly more versed than we would have been a decade ago. We are also more versed in the crab sale and purchase. We follow the market conditions, trends and current pricing for five- to eight-ounce sections. We were looking at that today and the price is down by about \$1.20 from last year at this time. Each time, the exchange rate on the dollar changes, it has an effect because we are primarily an export market, mostly to the U.S. and Japan, which is good for our economy because we ship our product out. Again, when the dollar changes, it affects the fishery.

**Senator Hubley:** What is the variance in the price? We have looked at the graph that shows a boom and a bust — it is certainly up and down. Has the price been fairly steady? It does not seem to be affected by the availability of product.

**Mr. MacDonald:** Mr. Kennedy will speak to that in one moment. We have a graph that would provide you with the five-year history of the price fluctuations. Each time the season opens, the price drops and when it closes, the price goes back up. That is interesting because the crab are stored in freezers, they are not a live product. The price last year was better than it has been and exceeded the five-year average by about 50 cents. Last year was a good year in that it was better than it has been in the past. Mr. Kennedy will speak to some of the economics.

**Mr. Kennedy:** Price varies, it is a competitive thing. For some reason and we do not have an answer, the U.S. demand is now relatively soft. Our Canadian dollar is relatively strong, so there are those combinations. The difference between the price of the product being down and the dollar being up is about 27 per cent today. The price during season is actually less than what it is at this time of the year. We expect it to go down a little further. If we take the 27 to 30 per cent or a third down, and then apply that to what we were paid last year, a \$3 price less a third, that is \$2. We are very hopeful that \$2 is not the price. The crab is going down and with supply and demand, there is less so we might get a little more for it. We know Newfoundland is down probably 7,000 to 8,000 tonnes. The only fishery in the Atlantic region now is in

principaux dépendants du poisson de fond ». En 2000, on a séparé un groupe qui possédait encore un navire de pêche dépendant du poisson de fond, et les titulaires de permis principaux pour le poisson de fond ont reçu un avantage spécial, même si c'était six ans après la fermeture de la pêche du poisson de fond. Les niveaux d'accès étaient progressifs. Nous ne savons pas encore quelles seront les modalités établies dans le nouveau plan, mais en gros, on compte 650 participants environ pour les 2 zones. Il y en a 350 environ dans la zone 23 et 300 dans la zone 24.

**Le sénateur Hubley :** Vous avez indiqué que vous obteniez 3 \$ la livre pour le crabe des neiges l'an dernier, mais que le prix a chuté à 2 \$ cette année.

**M. MacDonald :** La lutte est serrée avec les transformateurs. Nous soupçonnons une collusion afin de manipuler les prix. Parfois, il y a de la concurrence, mais pas toujours. Comme nous collaborons avec les experts de la pêche, nous en savons beaucoup plus sur la pêche qu'il y a dix ans. Nous sommes aussi mieux informés sur tout ce qui entoure la vente et l'achat du crabe. Nous suivons le marché, les tendances et les prix pratiqués pour les sujets de cinq à huit onces. Aujourd'hui, par exemple, le prix est de 1,20 \$ de moins environ par rapport à la même période l'an dernier. Chaque fois que le cours du dollar change, les prix s'en ressentent parce que nous sommes essentiellement un marché d'exportation, vers les États-Unis et le Japon principalement. C'est un plus pour notre économie parce que nos produits sont vendus à l'étranger. Je le répète, chaque fois que le dollar fluctue, il y a des retombées sur les pêches.

**Le sénateur Hubley :** Quel est l'écart entre les prix? Nous avons examiné le graphique qui illustre les flambées et les chutes — on peut dire que c'est par monts et par vaux. Les prix sont-ils restés relativement stables? Ils ne semblent pas être touchés par la disponibilité du produit.

**M. MacDonald :** M. Kennedy répondra à cette question après. Nous avons un graphique qui illustre les fluctuations de prix sur cinq ans. À l'ouverture de la saison, le prix baisse et, à la fermeture, il remonte. C'est intéressant parce que le crabe est conservé au congélateur. Il n'est pas vendu vivant. L'année passée, le prix a été meilleur que jamais. Il a dépassé le prix moyen sur 5 ans de 50 cents environ. L'année dernière a été bonne, meilleure que les autres années. M. Kennedy vous en dira un peu plus sur l'aspect économique.

**M. Kennedy :** Les prix fluctuent parce que c'est un marché concurrentiel. Pour des raisons que nous ignorons, la demande aux États-Unis est assez faible actuellement. Le dollar canadien étant fort, on peut imaginer l'effet cumulé de différents facteurs. La différence entre le bas prix du produit et la valeur élevée du dollar est de 27 p. 100 pour l'instant. Durant la saison, le prix est en fait plus bas qu'à ce temps-ci de l'année. Et nous nous attendons à ce qu'il baisse encore. Si nous enlevons entre 27 et 30 p. 100 ou un tiers de moins que le prix que nous recevions l'an dernier, soit 3 \$ moins le tiers, nous arrivons à 2 \$. Nous aimerions beaucoup que le prix ne soit pas 2 \$. Les stocks de crabe diminuent et, selon les lois de l'offre et de la demande, quand les stocks baissent, les prix grimpent. Nous savons qu'à

Area 12; they will actually have an increase of 6,000 tonnes this year. They will have a very good year; everyone else will lose. I suspect that we will lose easily 12,000 to 15,000 tonnes from the resource catches this year, between Newfoundland and the Cape Breton area.

**Senator Mahovlich:** Who set the price?

**The Chairman:** It is the marketplace, yes.

**Senator De Bané:** In the early 1980s, I was Minister of Fisheries. The biologists here told me this and the fisherman who fish as a livelihood, their own assessment is quite incompatible with what the biologists say. I asked a world-class biologist, "What is your best advice?" That biologist said, "If I were in your shoes, I would take 50 per cent of each."

I understood over time that that assessment of stocks in the water is not the same thing as when you have to assess things that you see. It is imprecise by definition because it is under water. What is the bottom line of your position? Should we prevent more entry in that fishery because the stocks at the moment are quite pressured, et cetera? Is that essentially the gist of your opinion?

**Mr. MacDonald:** Yes, at this point the stock has dropped. The abundance was built up by the underestimation. We started to harvest a crop and it has been cropped off. At a time when you need to be precautionary and look after what is left, compounded by these bizarre recruitment failures and female disappearance that should have provided some buoyancy and some levelling out, yes, you really need to step back and say we have to haul in our horns here and we cannot allow new participation at this time. Not to mention that we have no idea how the 2002 54 per cent expansion of the fleet will play out in the long term.

We have just expanded the fleet and we have an Aboriginal inclusion and a working relationship that exists in our fleet that does not exist in other fleets and other fisheries. It provides a significant benefit to their communities. In Millbrook, for instance, they operate 50 fishing licences. If the snow crab fishery was to collapse, they probably would be operating about 6. They use the revenue generated from one fishery to support another. In my own particular fishing enterprise, because the two fisheries between lobster and snow crab overlap, we have two vessels and two crews. We employ six other people. We have medical and dental benefits for these people. They are the pillars of our society. When I say that, they are the people who look after the community halls and churches in our rural community. Two harbours west of Louisbourg the population has dwindled. These are the people that are in the volunteer fire department. They will be laid off if we continue with this pattern to distribute wealth to harvesters who do not even harvest the resource.

Terre-Neuve, ils ont réduit de 7 000 ou 8 000 tonnes. La seule augmentation dans la région Atlantique sera dans la zone 12. Dans leur cas, ils auront une augmentation de 6 000 tonnes cette année. Leur année sera excellente, mais tous les autres seront perdants. Je ne serais pas étonné que nos prises baissent de 12 000 ou 15 000 tonnes cette année, entre Terre-Neuve et l'île du Cap-Breton.

**Le sénateur Mahovlich :** Qui fixe le prix?

**Le président :** Le marché, bien entendu.

**Le sénateur De Bané :** Au début des années 1980, j'étais ministre des Pêches. Les biologistes ont un discours, puis les pêcheurs qui pêchent pour vivre font une toute autre évaluation de la situation. J'ai déjà demandé à un biologiste de renommée mondiale : « Quel est votre meilleur conseil? » Il m'a répondu : « Si j'étais dans vos souliers, j'en prendrais la moitié de chaque côté. »

J'ai compris avec le temps qu'on n'évalue pas des stocks dans l'eau de la même façon que des stocks visibles. Par définition, le résultat est imprécis parce que les stocks sont sous l'eau. Sur quoi appuyez-vous votre position? Faut-il interdire de nouveaux venus dans cette pêche parce que les stocks sont en péril actuellement ou quelque chose du genre? Quelle est votre position au juste?

**M. MacDonald :** Oui, actuellement, le stock est bas. L'abondance a été le résultat d'une sous-estimation. Toutefois, depuis que nous avons commencé à puiser dans cette abondance, nous avons épuisé le stock. Nous n'avons pas le choix d'être prudents quand on constate ce qu'il en reste. À cela s'ajoutent des mystérieux phénomènes comme la baisse des recrues et la disparition des femelles, qui auraient dû renflouer le stock, assurer une relance. Il faut prendre du recul et agir avec prudence. Il est hors de question de laisser entrer de nouveaux participants pour l'instant. D'ailleurs, nous n'avons aucune idée des répercussions qu'aura à long terme l'augmentation de 54 p. 100 de la flottille en 2002.

Nous venons tout juste d'augmenter la flottille, nous avons intégré des pêcheurs autochtones. Nos relations de travail sont uniques à l'intérieur de notre flottille, très différentes de celles qui régissent les autres flottes et les autres pêches. Les bénéfices sont importants pour les collectivités. À Millbrook, par exemple, 50 permis de pêche sont exploités. Si la pêche au crabe venait à s'effondrer, il resterait au plus six exploitations. Les revenus générés par un secteur de pêche permettent de soutenir les autres. Dans ma propre entreprise de pêche, parce que les saisons de pêche au homard et de pêche au crabe des neiges se chevauchent, nous avons deux navires et deux équipages. Nous employons six autres personnes. Nous leur fournissons des assurances dentaires et médicales. Ce sont les piliers de notre société. J'entends par là que ce sont ces gens qui payent pour l'entretien des salles communautaires et des églises de notre collectivité rurale. À deux quais à l'ouest de Louisbourg, la population a diminué. Ce sont ces gens qui forment les équipes de pompiers volontaires. Ils seront mis à pied si nous continuons à partager la

Yes, we need to back off. We need to see how the stock will play out, and allow the existing permanent fleet which now is Aboriginal and traditional, to see how we fare.

**Mr. Kennedy:** To add to that, we are in favour philosophically of sharing in times of abundance. We take that a little forward and say DFO has already created co-management agreements where there are sharing arrangements predicated on a threshold deal. We say here is what it costs to operate. We need a threshold based on what the costs of operations are for the traditional permanent fleet: people who invested in the business, spent 20-odd years, paid this quarter million dollars to find all this other crab and on and on. We say we will share. Let us create a new formula that is fair to everybody and when there are times when the biomass or the stocks are abundant enough then everyone will share. We need to have only this amount. Anything over that will go to these other individuals. We are happy to see that happen. When it comes down to protecting our own families, we say that it does not make any sense for DFO to be giving licences to other players who have had no investment ever in this fishery. They have been there four years; these other guys have been here now 25 to 30 years. It does not make sense.

**Senator De Bané:** What would be the one for the first entrants, and what would be the one after that base that can be shared with new entrants?

**Mr. Kennedy:** In the document that we submitted to the independent panel, we spell out what we would see as that threshold. Once we get to that particular point in time, we stop getting any more than that amount and the temporary people get the full extra chunk of it. It then goes up to — let us say it is something like 20 per cent. Once that particular amount has been reached, the temporary participants and the permanent fleet then together kick in and we share 50/50 on what goes forward from there.

**Senator De Bané:** Do you see that as a step that could lead one day to individual quotas as you have in the agricultural sector, where people own the quota that they can trade, in the long term?

**Mr. Kennedy:** That is more complicated than we are able to deal with here, but that is a decision that will be made by the minister of course. That particular topic has not been explored a great deal. We would like to have a right to a particular portion as you say, but we are a long way and lots of discussions between now and then to make any final decision on that.

**Mr. MacDonald:** In an ideal world, we would not see temporary sharing at all. What we would see is an expansion of a fishery to accommodate increases in capability. Should you have a continued ability for these participants to be viable over the long haul, then you would expand the fleet to match that. The problem that exists in this fishery is it seems right now to be boom or bust, and then it is exacerbated by the problems I mentioned

richesse avec des bénéficiaires qui ne se donnent pas la peine de pêcher eux-mêmes. Il faut prendre du recul, attendre de voir comment le stock s'en tirera. Laissons aller la flottille permanente, maintenant formée de pêcheurs autochtones et traditionnels, pour voir comment nous ferons le passage.

**M. Kennedy :** J'ajoute que, du point de vue philosophique, nous sommes en faveur du partage en période d'abondance. Mais j'irai un peu plus loin en rappelant que le MPO a déjà conclu des ententes de cogestion, qui prévoient des modalités de partage fondées sur le principe des seuils. Notre document indique ce que sont nos coûts d'exploitation. Le seuil doit être fixé à partir des coûts d'exploitation de la flottille permanente traditionnelle, formée de ceux qui ont investi dans cette affaire, pendant une vingtaine d'années, qui ont payé de leurs poches le quart de million de dollars pour trouver d'autres crabes, entre autres. Nous avons déjà accepté de partager. Mais il faut créer une nouvelle formule, juste pour tous. Quand la biomasse ou les stocks seront de nouveau suffisamment abondants, alors nous pourrions le partager avec d'autres. Nous avons besoin d'une telle quantité. Tout ce qui est en sus pourra être partagé entre les autres parties. Nous serions ravis si cela se produisait. Quand il s'agit de protéger nos propres familles, nous affirmons que le MPO ne peut pas, logiquement, délivrer des permis à d'autres joueurs qui n'ont jamais investi dans la pêche. Ils sont là depuis 4 ans seulement, alors que les autres ont déjà 25 ou 30 années à leur actif. C'est tout simplement insensé.

**Le sénateur De Bané :** Qu'est-ce qui conviendrait pour les premiers venus, et qu'est-ce qui resterait à partager pour les nouveaux venus?

**M. Kennedy :** Dans le document que nous avons soumis au groupe indépendant, nous indiquons clairement le seuil que nous recommandons. Quand nous atteindrons une quantité donnée, nous cessons de pêcher et les pêcheurs temporaires se partagent ce qui est en sus. Nous parlons d'à peu près 20 p. 100. Une fois la quantité fixée atteinte, les participants temporaires et la flottille permanente se lancent ensemble et nous partageons moitié-moitié du stock exploitable qui reste.

**Le sénateur De Bané :** Selon vous, est-ce une étape vers l'établissement éventuel de quotas individuels, comme nous les connaissons en agriculture? Dans ce secteur, chacun est propriétaire de son quota et peut le vendre, à long terme.

**M. Kennedy :** Ce domaine est trop complexe pour qu'on puisse en discuter ici mais, bien entendu, la décision reviendra au ministre. C'est un sujet qui n'a pas encore été pleinement débattu. Nous aimerions avoir des droits sur une part précise, comme vous le dites, mais nous sommes encore loin d'une décision définitive sur ce point. Il faudra encore beaucoup de discussions.

**M. MacDonald :** Dans un monde idéal, il n'y aurait pas de partage temporaire. On développerait cette activité de pêche en fonction de l'accroissement de la capacité. Si ces participants peuvent maintenir leur viabilité à long terme, alors la flottille serait augmentée en conséquence. Le hic avec cette pêche est que nous oscillons constamment entre la prospérité et la débâcle, à quoi s'ajoutent les problèmes dont j'ai parlé plus tôt au sujet des

before about recruitment and females. The premise that we move forward with in the new management regime is about stewardship of the resource. It is about creating an environment where the harvesters are willing to, and wanting to, protect the resource more than exploit it for whatever they can get today and forget tomorrow. We need to foster this conservation ethic, and this is destabilizing that.

By doing the positive things that we have been doing, and ultimately ending up where we are, we should have just continued to go ahead. Had we never implemented individual quotas, we would have been further ahead.

Consider the message when you try and talk about developing stewardship and other fisheries. This Atlantic Fishery Policy Review framework is about how we move ahead and get out of the mindset of the old and try to continue long-term fisheries management.

I understand the problem with the exacerbated wealth that has been discussed in Area 12, but I feel for those guys in Area 12. I have had meetings with Robert Haché from Area 12, and we have a lot of commonality between us. We just have a different approach. We think we can work with you guys. They believe anything that they give — they give an inch, you take a mile — there is no value in working with you, to the point where you have destabilized their working relationship with science. They are talking about hiring their own scientist, an ex-DFO scientist for snow crab that used to do the work. In order to have proper stock management, you have to have a triangle that has the fishermen, DFO management and science all working together and the resource is in the middle. As long as that working relationship is stable, and the fishermen are willing to invest in this and they believe they will maintain benefit from it, you can protect the resource.

The management options that are provided to us today talk about increasing enforcement and protection. In other words, we just have to catch the cheaters and everything will be fine. That is not going to solve the fishery. It will collapse and destroy itself before you find out where it has all gone. We have to develop a conservation ethic, and the conservation ethic comes from providing benefit to those that invest. That is what we have done, but it has not come back.

**Senator De Bané:** I would like to say to Mr. MacDonald that it is very refreshing to hear him say that. It is true that the only sensible approach is to think about not overfishing and causing a collapse of the stock. However, I remember when I would explain that we have to be on the safe side, and fishermen would tell me this is our problem. Let us fish and if ever there is a collapse, that is our problem; it is not yours. Nevertheless, I like your approach, which is the only logical one, to think long term to maintain a sustainable fishery.

**Mr. MacDonald:** Thank you.

recrues et des femelles. Le fondement du nouveau régime de gestion est l'intendance de la ressource. Il vise à créer un environnement dans lequel les pêcheurs sont prêts et disposés à protéger la ressource, au lieu de l'exploiter pour le bénéfice qu'ils en tirent aujourd'hui sans se préoccuper du lendemain. Nous devons promouvoir cette éthique de la conservation, mais le contexte actuel ne fait que déstabiliser notre démarche.

Nous avons posé les bons gestes, qui nous ont menés à la situation actuelle, et nous aurions dû poursuivre sur notre lancée. Si nous n'avions pas instauré les quotas individuels, nous serions rendus encore plus loin.

Il faut continuer de parler d'intendance et de la façon de la mettre en oeuvre, dans tous les secteurs de pêche. Le cadre de la Révision de la politique sur les pêches de l'Atlantique propose une voie d'avenir pour nous sortir de nos vieux schémas, pour penser la gestion des pêches à long terme.

Je sais qu'on a accusé les pêcheurs de la zone 12 de s'être remplis les poches, et je suis vraiment désolé pour eux. J'ai eu des réunions avec Robert Haché, qui représente la zone 12, et nous avons constaté que nous avons beaucoup de points en commun. C'est tout simplement la démarche qui est différente. Nous voulons collaborer avec vous. Eux, par contre, croient que tout ce qu'ils donnent... Ils ont peur qu'en vous donnant un pouce, vous prendrez un pied. Ils ne voient pas l'intérêt de travailler avec vous, parce qu'ils estiment que vous avez détruit leur relation de travail avec les sciences. Ils envisagent d'embaucher leur propre scientifique, un expert du crabe des neiges qui travaillait avant pour le MPO. Pour garantir une bonne gestion du stock, il faut une relation triangulaire formée des pêcheurs, des gestionnaires du MPO et des scientifiques. Les trois doivent travailler main dans la main, toujours avec la ressource en point de mire. Tant que cette relation de travail reste stable, et tant que les pêcheurs restent disposés à investir dans cette relation parce qu'elle leur rapporte, la ressource est protégée.

Toutes les options de gestion qui nous sont proposées actuellement préconisent de resserrer les règlements et les mesures de protection. Autrement dit, il suffit d'attraper les fautifs et tout ira bien. Ce n'est pas le bon moyen pour sauver la pêche. Elle ira à la débâcle et à la destruction bien avant qu'on trouve où la ressource a disparu. Il faut insuffler une éthique de la conservation, et le seul moyen pour y parvenir est de faire en sorte que ceux qui investissent en aient pour leur argent. Nous avons investi, mais nous n'avons rien obtenu en retour.

**Le sénateur De Bané :** Monsieur MacDonald, je suis ravi de vous l'entendre dire. Il est vrai que la seule approche sensée est d'éviter la surpêche, pour ne pas épuiser le stock. Je me souviens pourtant d'avoir expliqué qu'il fallait y aller avec prudence, ce à quoi des pêcheurs m'ont répondu que c'était notre problème. Laissez-nous pêcher et si jamais le stock s'effondre, cela deviendra notre problème, pas le vôtre. Quoi qu'il en soit, j'aime votre approche, la seule qui soit logique. Il faut penser à long terme, pour garantir la pérennité de la pêche.

**M. MacDonald :** Merci.

**Senator Johnson:** The waterfront has pretty much been covered. I am from the Prairies, but I know a bit about fish — Newfoundland, cod and everything. I am just wondering, are there not others feeling the same way as you? Is there not general consensus on stewardship of the resource? I cannot manage, given public opinion these days and the environment and what has happened in the Atlantic, that there is not consensus among all of you to cooperate — or a growing consensus, anyway.

**Mr. MacDonald:** We do a lot of homework; again, with the science degree and the history that I have had with this fishery, I am able to translate some of the information back to our participants. We have forever tried to work with the Area 24 fleet, and have had an inability to communicate with them because, for whatever particular reason, there is always a hesitancy. Fisheries have always been very atomistic, very individual. Your information is your own, your benefit is your own, you not like to share very well and you do not trust the information that is provided to you otherwise.

The problem is the pressure that exists in the way fisheries management has treated this issue; this access is coming whether we like it or not, so you had better pony up and give up whatever you are going to give up and be prepared to give up generously or we are going to do it anyway.

We went through negotiations to try and develop the new sharing formula for this fishery, and Mr. Kennedy had mentioned it before. We started out negotiating with the temporary participants, and we said a bird in the hand is worth two in the bush. Permanent access, therefore, should be worth half of what temporary access is, because that is fleeting; it can disappear. The negotiations were going along fine, except DFO came to the first meeting on the sharing thing and offered them new permanent access at the level they were at. Immediately, we had no communication with them. They said we are going to give you 40 per cent and that is it; you have it forever and for always.

We talked to the minister of the day, who was Minister Robert Thibault, and he said he was not looking for anything like 40 per cent permanent access. He wanted between 10 and 20, similar to what they did in Area 12; they took 15. We negotiated with DFO, knowing it was between 10 and 20. I went back to the fleet and said we have to give up new permanent access, and they said no way, the stock is in decline, we are not giving up anything.

Listen, if the minister tells you that you are giving up between 10 and 20 per cent new permanent access, you had better get to the table. We offered 10, they countered with 20 and we agreed on 15; we shook. The night before the advisory meeting, they called up and said it cannot be 15, it has to be 20, and we are

**Le sénateur Johnson :** Nous avons fait un bon tour des mers. Je viens des Prairies, mais j'en connais un peu sur les poissons — Terre-Neuve, la morue, et cetera. Je me demande si vous êtes les seuls à penser ainsi? N'y a-t-il pas unanimité autour de l'intendance de la ressource? Je ne peux pas croire, étant donné les pressions publiques, ce qu'on sait dans le domaine environnemental, ce qui s'est passé dans l'Atlantique, que vous n'êtes pas arrivés à un consensus sur la nécessité de coopérer ou, du moins, que vous ne progressez pas vers un tel consensus!

**M. MacDonald :** Nous travaillons d'arrache-pied. Je le répète, mon diplôme en sciences et mon expérience de la pêche me permettent de vulgariser une partie de l'information pour nos participants. Depuis des lustres que nous tendons la perche à la flottille de la zone 24, nous ne sommes pas parvenus à les rejoindre. Pour d'obscures raisons, ils ont toujours été hésitants. Le domaine des pêches a toujours été très atomistique, très individualiste. Chacun protège jalousement son information, ses profits. On n'aime pas beaucoup l'idée de partager et on se méfie de toute information qui vient d'ailleurs.

Les gestionnaires des pêches s'y sont pris maladroitement. Les accès sont octroyés sans notre consentement, et nous devons contribuer, renoncer à ce qu'on nous demande de laisser aller, en étant prêts à renoncer généreusement. Que nous soyons d'accord ou pas, c'est ce qui va arriver.

Nous avons accepté de négocier pour mettre au monde une nouvelle formule de partage pour notre pêche, comme M. Kennedy l'a mentionné tout à l'heure. Nous avons entamé des négociations avec les participants temporaires, en étant convaincus qu'un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Selon ce principe, l'accès permanent devrait valoir la moitié d'un accès temporaire, fugace par nature, non durable. Les négociations allaient bon train, jusqu'à ce que le MPO vienne, à la première réunion, parler de partage et leur offrir un nouvel accès permanent, au niveau où ils se trouvaient. Les ponts ont été coupés sur-le-champ. Le MPO leur a affirmé qu'il leur donnait 40 p. 100, offre finale et permanente.

Nous nous sommes entretenus avec le ministre qui était en poste à ce moment, Robert Thibault, qui nous a affirmé qu'il ne visait pas un accès permanent de 40 p. 100. Il visait entre 10 et 20 p. 100, ce qui était semblable à ce qui avait été réglé pour la zone 12. Ils ont obtenu 15 p. 100. Nous avons négocié avec le MPO, en sachant que la marge de manoeuvre se situait entre 10 et 20 p. 100. Quand j'ai informé les membres de la flottille que nous devions accepter de donner de nouveaux accès permanents, ils ont refusé catégoriquement, parce que le stock est en déclin. Ils ne voulaient rien donner.

Si le ministre nous demande d'accepter de partager entre 10 et 20 p. 100 pour octroyer de nouveaux accès permanents, nous n'avons pas le choix de négocier. Nous avons offert 10 p. 100, nous avons reçu une contre-offre à 20 p. 100, et nous nous sommes entendus pour 15. Nous nous sommes serré la main. La veille de la

announcing it tomorrow. We went to the advisory table and offered the 15 that we had negotiated and they said it had to be 20 — that is fine.

The Area 24 advisory meeting was the next day. The Area 24 fishermen sat up all night and hashed over it. Then, in their advisory meeting the following day, they offered the 20 per cent that DFO had given to us. The DFO adjourned the meeting, made a telephone call, came back and said it had to be 30 per cent. The room erupted, basically. The permanent fleet was flabbergasted.

I took it back to my membership, and you cannot imagine what it was like in that room. They said you cannot give them anything, because if you give them anything it is just going to get worse. We sent an email to regional management telling them that. They said I guess we are back to where we started, so we will just do what we have to do. At that point, we went back to the negotiating table and we sat down and worked it out; that is where we came up with this 17.8 per cent. It was eight new permanent licences — a singular fleet of 45.

That is what I talked about before; a singular fleet as opposed to this temporary access because we have enough variables to deal with in our lives. Again, as you increase the costs, which we have not yet figured out, you are going to need more stock to support that. We offered the new permanent access at that level of a singular fleet of 45. The eventual result was a rollover, because when the submission had come up to the minister from the regional government, they failed to mention that we had supported the minister with new permanent access. They sent the email we had sent, which said we cannot give you anything or you will take everything.

It was Operation *Pax Romana*, we found out at some point in time — a Roman-instilled peace after a long period of chaos. They essentially drove everybody nuts. They offered the temporary fleet 40 per cent. They told us they had agreed to this and they kept changing it to the point where we were all crazy. Then they said we will fix it the way we want it and that is the way it will be.

We have had an awfully difficult time trying to figure out how to approach this issue. We agree it needs to be solved. We agree there is chaos. However, you have a grand number of temporary participants right now who think they were offered 40 per cent permanent access by DFO, and who do not recognize the stock is collapsing in areas that are otherwise economically depressed. Yes, they have major fishing licences and yes, the lobster fishery has gotten better. The conservation measures have taken place and their enterprises are going better than they have but they are

réunion de consultation, on nous a appelés pour nous informer que ce ne pouvait être 15 p. 100, qu'il fallait grimper à 20, et que l'annonce serait faite le lendemain. Nous sommes retournés à la table de consultation et nous avons offert de nouveau les 15 p. 100 négociés, mais on nous a rétorqué que ce devait être 20 p. 100. D'accord.

La réunion de consultation de la zone 24 était prévue le lendemain. Les pêcheurs ont planché sur la question pendant toute la soirée. Lors de la réunion du lendemain, ils ont offert les 20 p. 100 que le MPO nous avait offerts. Les représentants du MPO ont interrompu la réunion, ils ont fait un appel et, quand ils sont revenus, ils ont annoncé que ce devait être 30 p. 100. La salle a littéralement explosé. Les membres de la flottille permanente étaient renversés.

Quand j'ai transmis l'information à nos membres, vous ne pouvez imaginer leur réaction. Ils disaient qu'il ne fallait rien donner du tout, parce qu'ils prennent toujours plus. Nous avons transmis l'information par courrier électronique aux gestionnaires du bureau régional. Ils ont répondu que nous étions revenus à la case départ, et qu'il fallait tout simplement faire comme tel. Nous sommes alors retournés à la table de négociation et nous sommes arrivés à un arrangement. C'est à ce moment que nous nous sommes entendus pour 17,8 p. 100, c'est-à-dire 8 nouveaux permis permanents. Nous en sommes arrivés à une flottille unique de 45.

C'est ce dont je vous parlais plus tôt — une flotte unique au lieu d'accès temporaires, parce que la vie est déjà assez compliquée. J'y reviens toujours, si les coûts augmentent, nous ne savons pas encore dans quelle mesure, il faut que le stock suive. Nous avons offert le nouvel accès permanent sur la base de cette flottille unique de 45 membres. Notre offre a mené à une reconduction, parce que la proposition a été transmise au ministre par le bureau régional, qui a oublié de mentionner que nous avions consenti à la proposition de nouveaux accès permanents du ministre. Le bureau régional a transféré notre message électronique dans lequel nous disions que nous ne voulions rien donner par peur de tout perdre.

On aurait pu intituler ce chapitre *Pax Romana*, comme nous l'avons découvert après un certain temps. Selon la loi romaine, il faut diviser pour régner. Tout le monde est furieux. Ils ont offert 40 p. 100 à la flottille temporaire. Ils nous ont dit que l'offre avait été acceptée, et ils ont changé tellement souvent d'avis que nous étions tous au bord de la folie. Et puis la sanction finale : « Nous allons décider nous-mêmes et ce sera sans appel. »

Nous avons cherché tant et plus la meilleure façon d'aborder cette question. Nous convenons de l'urgence de trouver une solution. Nous admettons que c'est le chaos. Cependant, le fait est qu'une multitude de participants temporaires sont convaincus que le MPO leur a offert un accès permanent de 40 p. 100 et qui refusent d'admettre que le stock court à l'extinction dans des régions déjà faibles économiquement. Ils sont titulaires de permis de pêche d'espèces principales et oui, la pêche au homard a pris du mieux. Des mesures de conservation sont en place et leurs

getting used to this cheque coming in. It is like giving candy to a baby and trying to take it away. Once they get the taste, it is not that easy.

The issues are complex as to how you go forward in this kind of environment. The minister has some very difficult decisions ahead of him. We are trying to help him out.

**Senator Johnson:** Where else in the world is the snow crab fished?

**Mr. MacDonald:** It is fished in Alaska, the gulf, off Newfoundland, Japan and Greenland.

**Senator Johnson:** How do they manage the stewardship of this resource?

**Senator Mahovlich:** Do you get king crab?

**Mr. MacDonald:** No, we do not.

**Senator Mahovlich:** You get it only in Alaska.

**Mr. MacDonald:** Yes. There is a northern stone crab that is about the size of a king crab, but they have not found many of them. There are not enough for a commercial fishery. However, you should see it. It is a very spiny crab.

**Senator Mahovlich:** Is the crab that we have on the east coast mostly for commercial use?

**Mr. MacDonald:** Predominantly it is snow crab and it is commercial, yes. It is also called the queen crab. Size-wise you can imagine a king crab as being very big and the queen crab is smaller.

**Senator Johnson:** The snow crab we are talking about that is fished in these other countries, what do they do there? Are there any lessons you can learn from the way they manage their stock, or is it in the same state?

**Mr. MacDonald:** In Alaska I know that they have fished at a huge level and drove the stock down. It has never really recovered to the level that they are talking about. That was completely competitive.

**Mr. Kennedy:** The Alaskan snow crab fishery is closest to us. About 20 years ago they had harvest levels in the order of 380 million pounds. That fishery totally collapsed and it came back to about 168,000 pounds. Then, that has collapsed totally. It has been hugging 20 million to 30 million pounds ever since. It has gone. By comparison that looks like where we are. It has collapsed and there is no scientific explanation for it, and there is no indication that it will ever recover, but logic says that at some point Mother Nature is going to do that.

**Mr. MacDonald:** In the Icelandic fishery I know they use a method where they have a limited number of harvesters and they do the taxation, something like I suggested before. They take a significant amount of the costs out of it. When you talk about economic wealth and the generation of wealth, we have a tax

entreprises se portent mieux maintenant, et ils ont pris l'habitude de ces rentrées d'argent. Comme si on avait donné un bonbon à un enfant et qu'on essaie de le lui enlever ensuite. Une fois qu'ils y ont goûté, essayez toujours.

Les problèmes sont complexes dans un tel environnement. Le ministre aura de très difficiles décisions à prendre. Nous essayons de l'aider.

**Le sénateur Johnson :** Où pêche-t-on le crabe des neiges ailleurs dans le monde?

**M. MacDonald :** En Alaska, dans le golfe, au large de Terre-Neuve, au Japon et au Groenland.

**Le sénateur Johnson :** Et comment assure-t-on l'intendance de la ressource à ces endroits?

**Le sénateur Mahovlich :** Pêchez-vous du crabe royal?

**M. MacDonald :** Non, il n'y en a pas chez nous.

**Le sénateur Mahovlich :** Il s'en trouve seulement en Alaska.

**M. MacDonald :** C'est exact. Il y a également le crabe royal de roche, qui est sensiblement de la même taille que le crabe royal, mais nous n'avons pas trouvé beaucoup de spécimens. Pas suffisamment pour en faire l'exploitation commerciale. Mais il faut le voir. C'est un crabe très épineux.

**Le sénateur Mahovlich :** Sur la côte est, les espèces de crabe sont-elles toutes commercialisées?

**M. MacDonald :** Nous avons surtout du crabe des neiges, qui a une valeur commerciale, oui. On l'appelle aussi le crabe araignée. Sur le plan de la taille, le crabe royal est très gros, alors que le crabe araignée est plus petit.

**Le sénateur Johnson :** Pour ce qui est du crabe des neiges dont nous parlons depuis le début et qui est pêché dans ces autres pays, pouvez-vous me dire comment ils procèdent? Pouvez-vous nous inspirer des méthodes de gestion du stock d'autres pays, ou sommes-nous tous à la même enseigne?

**M. MacDonald :** En Alaska, je sais qu'ils ont pêché en énormes quantités et que le stock y est affaibli. Il n'a jamais pu retrouver les niveaux dont ils parlent. Seule la concurrence comptait.

**M. Kennedy :** L'industrie alaskienne de la pêche du crabe des neiges a suivi en gros le même parcours que la nôtre. Il y a 20 ans environ, leurs niveaux de captures avoisinaient les 380 millions de livres. La pêche s'est par la suite complètement effondrée, puis elle a connu un soubresaut, autour de 168 000 livres. Et depuis, c'est l'anéantissement total. Elle a pu tirer depuis entre 20 et 30 millions de livres, c'est tout. C'est très mince. Nous en sommes un peu au même point. Nous n'avons aucune explication scientifique de l'effondrement, et rien n'indique un rétablissement complet. Cependant, selon toute logique, Mère Nature devrait faire son oeuvre en ce sens.

**M. MacDonald :** En Islande, je sais que le nombre de pêcheurs est limité et qu'il y a un régime de taxation, un peu comme je l'ai suggéré plus tôt. Ils peuvent déduire une bonne partie des coûts. Si on en revient à la richesse et à la génération de richesse, il faut bien admettre que notre régime fiscal ne permet pas de gagner

system as well that does not really permit you to earn much money in the legal books without having to submit a lot to the Canadian Review Agency, CRA, without investing back into the community and development. If you can maintain a viable fishery that continues for a long period of time, and you are investing that money back into the communities or paying it to the tax man, these are all positive benefits for Canadians.

**Senator Johnson:** I know about the Icelandic fishery. How do they manage it? Is the way they manage their fishery workable here? They have managed their fisheries quite well over the last bit of time considering fisheries elsewhere.

**Mr. MacDonald:** Even in Canada typically we have done a decent job, but each one of the management sub zones, such as the eastern Nova Scotia Fundy region or the gulf region, are like little kingdoms within fisheries management. Each one is allowed to use their own judgment in how they manage and do their own resource management. What they do in Scotia Fundy, they do not have to do in the gulf. Even though this is a federally managed fishery, each one is allowed under regions specificity to do what they want. We are governed, therefore, by the Scotia Fundy management regime, if you will, and we do have to go outside our own country to find decent management strategies. We told you about the ones in our country but they are not in our region.

**Senator Johnson:** I wish you luck, and I am sure you will work it out.

**The Chairman:** We are getting late in the hour, so we are going to wrap up soon. I have a few questions in a few areas, for position sake.

My understanding is that you had 16 Aboriginals, 21 traditional, and 650 temporary. For the 16 Aboriginals, are you aware whether the Aboriginals are actually fishing these licences themselves, or is it done under royalty?

**Mr. MacDonald:** When the Aboriginal licences were first granted, we had two licences right after we implemented Individual Quotas, IQs, back in the mid-1990s. As soon as we implemented IQs under the Aboriginal Fisheries Strategy, AFS, program, they essentially took the fleet of 22 that was original and divided it by 24. They created two Aboriginal licences back then and the Millbrook Band bought one in, so we had three Aboriginal licences pre-*Marshall*. While the fishery started out, and even the Marshall fishery, they were originally harvested by Aboriginal boats using non-aboriginal fishermen as captains. Each one of the bands has gone through a learning process and is moving towards, and in some cases has completely moved towards, harvesting the resource on their own. They have had a learning curve to overcome and they are working towards being their own harvesters. It is, therefore, very refreshing.

**The Chairman:** In 1999, the female stock disappeared. The female is not targeted. Have you any idea whatsoever what caused the female to disappear?

beaucoup d'argent légalement sans en remettre une bonne partie à l'Agence du revenu du Canada, l'ARC, qui ne réinvestit pas beaucoup en revanche dans la collectivité et son développement. Si nous faisons en sorte de préserver une industrie de la pêche, d'assurer sa viabilité à long terme, et de réinvestir cet argent dans les collectivités ou de le remettre au contribuable, tous les Canadiens y gagneront au change.

**Le sénateur Johnson :** J'ai entendu parler de l'industrie de la pêche en Islande. Comment y procède-t-on? Est-ce que les méthodes de gestion des pêches sont applicables au Canada? Comparativement à d'autres pays, je crois que l'Islande s'impose depuis un certain temps comme un modèle dans le domaine des pêches.

**M. MacDonald :** Au Canada aussi, en règle générale, nous avons fait du bon travail. Par contre, chacune des sous-zones de gestion, comme le secteur est de la région Scotia Fundy ou la région du golfe, sont des petits royaumes à l'intérieur de la gestion des pêches. Chacune peut gérer selon son bon jugement, chacune voit à la gestion de ses ressources. Ce qui est fait dans la région Scotia Fundy ne convient pas nécessairement pour le golfe. Même si la pêche est de compétence fédérale, chacune des régions a une marge de manoeuvre, pour tenir compte des spécificités. Dans notre cas, nous fonctionnons sous le régime de gestion de la région Scotia Fundy, de sorte que nous devons nous tourner vers d'autres pays pour trouver des stratégies de gestion décentes. Nous avons évoqué celles de notre pays, mais elles ne sont pas appliquées dans notre région.

**Le sénateur Johnson :** Je vous souhaite bonne chance. Je suis certaine que vous trouverez une solution.

**Le président :** Le temps file et nous devons conclure sous peu. J'ai quelques questions à vous poser, pour bien comprendre votre position.

Si j'ai bien compris, il y a 16 participants autochtones, 21 traditionnels et 650 temporaires. Dans le cas des 16 permis autochtones, savez-vous s'ils font la pêche eux-mêmes ou s'ils fonctionnent par redevances?

**M. MacDonald :** À l'origine, deux permis autochtones ont été délivrés, tout de suite après l'établissement des quotas individuels, les QI. C'était au début des années 90. Dès que les QI ont été instaurés en application de la Stratégie des pêches autochtones, la SPA, la flottille originale de 22 membres a été divisée par 24. À ce moment, deux permis autochtones ont été établis, et la bande Millbrook en a acheté un. Il y avait donc trois permis autochtones avant le jugement *Marshall*. Quand la pêche a commencé, et même après le prononcé du jugement, elle était confiée à des bateaux autochtones dont les capitaines étaient des pêcheurs non autochtones. Mais depuis, toutes les bandes ont appris et continuent d'apprendre et, dans certains cas, elles pêchent elles-mêmes. Elles devaient passer par cet apprentissage pour devenir leurs propres maîtres. C'est, en ce sens, très salubre.

**Le président :** En 1999, les femelles ont disparu. Pourtant, vous ne les pêchez pas. Avez-vous une petite idée de ce qui a bien pu se passer?

**Mr. MacDonald:** We have nothing concrete that we can attribute. I can give you some thoughts afterwards, but no.

**The Chairman:** Has the Department of Fisheries and Oceans made any efforts or has it left that up to you as the fleet to determine? This is one of the concerns that I have had over a long period of time. We have had dwindling dollars earmarked for science, and I hate to hear the response from the Department of Fisheries Oceans saying that we do not know. We have something that could be done in perpetuity and the Department of Fisheries and Oceans does not know.

**Mr. MacDonald:** It is amazing the amount of reliance that the department puts on the scientific community for advice in something so crucial to our economy.

**The Chairman:** This is a birth right. This is in trust with the DFO. If the fleet is not doing the science or does not have the dollars for the science, they should be kicked out.

**Mr. MacDonald:** You are absolutely correct. One of the blessings that we have in the snow crab fishery is the economic value. We have reinvested that economic value back into the science. Our scientific community in the snow crab fishery has a lot of support from the industry. Thank goodness for that because the government has cut back significantly in all aspects when that is the backbone of the decision-making process, essentially. Just the female part, I want to answer that. They have a significant amount of investigation, but they have no real idea about why they disappeared although they are doing seismic experiments, for instance, in the gulf side of Cape Breton to try and evaluate it. I think they found some effect of seismic activity on the female population of snow crab. There was seismic activity off our shore in the period, but we had no understanding of whether or not that did anything. It may have had an effect, or it may not, as environment may have had an effect or may not have. However, they are doing a lot of work, and they have the capability to do that work because the industry has funded it. The industry has been able to fund it because the resources provided the availability to do that.

**The Chairman:** You are putting in the money; okay, that is one other thing.

**Mr. Kennedy:** Last year, we contributed \$680,000 for the science.

**The Chairman:** The clerk's office sent me a site where I could have access to the DFO's *Fisheries and Oceans Maritime Region Stock Status Report*, dated 2000. It says there two major problems. It uses words such as, assume, extrapolated, estimates, cannot be explained totally, perhaps, assumptions, and probably unknown. The hairs on the back of my neck started to go up. They just do not know. Here we are with something that is so valuable that many countries would give their crown jewels for, and we are haphazardly saying that maybe we should do a study but we do not have the dollars.

**Mr. MacDonald:** You will find out very soon the lack of information that exists in the snow crab fishery in Newfoundland. They have no investigation or understanding

**M. MacDonald :** Nous n'avons aucune explication concrète. Je pourrais vous livrer le fruit de mes réflexions, mais...

**Le président :** Le ministère des Pêches et des Océans a-t-il cherché à le savoir ou a-t-il confié ce mandat à votre flottille? C'est un aspect qui me gêne depuis longtemps. Les budgets de recherche scientifique ont fondu comme neige au soleil, et j'ai horreur de m'entendre répondre par le ministère des Pêches et des Océans « qu'il ne sait pas ». Nous devons trouver le moyen d'assurer la pérennité, mais le ministère des Pêches et des Océans « ne sait pas ».

**M. MacDonald :** Je suis toujours étonné de voir à quel point le ministère dépend des avis de la communauté scientifique pour un secteur aussi important de notre économie.

**Le président :** Vous avez tout à fait raison. C'est typique du MPO. Si la flottille ne fait pas elle-même la recherche scientifique ou si elle n'a pas le budget nécessaire, qu'elle aille se faire voir ailleurs.

**M. MacDonald :** Rien de plus vrai. L'un des atouts de la pêche au crabe des neiges est qu'elle est lucrative. Nous avons réinvesti les profits dans la recherche. Les scientifiques associés à la pêche au crabe des neiges ont obtenu beaucoup de soutien de l'industrie. Dieu merci parce que le gouvernement a considérablement coupé tous azimuts, dans des secteurs qui constituaient l'épine dorsale du processus décisionnel. Sur la question des femelles, j'ai une réponse. On a fait beaucoup de recherches, mais on ne sait pas vraiment pourquoi elles ont disparu. Des prospections sismiques sont menées au Cap-Breton, du côté du golfe. Je crois qu'on a établi un certain lien entre l'activité sismique et la diminution de l'effectif des crabe des neiges femelles. Des secousses sismiques ont été enregistrées au large durant cette période, mais personne ne sait vraiment si elles sont responsables. Peut-être que oui, peut-être que non. Des facteurs environnementaux peuvent aussi être en cause. Quoi qu'il en soit, on fait beaucoup de recherches, qui sont rendues possibles grâce au soutien financier de l'industrie. Et l'industrie peut financer les travaux parce que la valeur de la ressource le lui a permis.

**Le président :** C'est vous qui payez. C'est une autre chose.

**M. Kennedy :** L'an dernier, nous avons investi 680 000 \$ dans la recherche scientifique.

**Le président :** Le bureau du greffier m'a donné l'adresse d'un site d'où je peux accéder au *Rapport sur l'état des stocks — Région maritime*, produit par le MPO en 2000. On y relève deux grands problèmes. Premièrement, on utilise des termes comme tenir pour acquis, extrapoler, estimer, ne peut imputer uniquement, peut-être, hypothèses, et probablement inconnu. Les cheveux m'ont dressé sur la tête. Ils ne le savent pas, voilà la vérité. Nous avons une ressource si précieuse que des pays tout entiers donneraient le trésor royal en échange, et nous sommes là à répéter qu'il faudrait faire des études mais que nous n'avons pas l'argent.

**M. MacDonald :** Vous réaliserez sous peu à quel point nous en savons peu sur la pêche au crabe des neiges à Terre-Neuve. On n'y fait aucune recherche, personne ne cherche à comprendre ce qui se

of what is happening and when the collapse comes, there will be a lot of screaming. Your Fisheries Resource Conservation Council, FRCC, report may address that; it is an issue.

**The Chairman:** On another subject, the temporary fishermen — those 650-some shares — my understanding is that some of them are lobster fisher people?

**Mr. MacDonald:** In order to be a core fisherman you have to have a major fishing enterprise. Each one of these participants has a major fishing enterprise of some other fishery.

**The Chairman:** How did one get access to that little share of fish?

**Mr. MacDonald:** DFO deemed that they would distribute it.

**The Chairman:** To whom?

**Mr. MacDonald:** To core fishermen.

**The Chairman:** All of them?

**Mr. MacDonald:** All of them, so 650 is really divided between Area 23 and 24.

**The Chairman:** Every one of these fishermen —

**Mr. MacDonald:** There was a real cry on for a while to buy Southwest Nova's cores and bring them into our area because they would receive benefit. It drove core licence values up tenfold. They were \$5,000 and \$7,000, and they are \$50,000 and \$60,000 now.

**The Chairman:** Each one of these licences, groundfish and lobster, got a little piece of the pie?

**Mr. MacDonald:** Correct.

**The Chairman:** My understanding is some of these boats are actually quite small. Most of those boats, especially along the eastern area, would be rather small boats that could certainly not go the distances that are shown on this document.

**Mr. MacDonald:** No.

**The Chairman:** Most of them would probably have to fish very close to shore.

**Mr. MacDonald:** Yes.

**The Chairman:** That would place a huge amount of pressure on the stocks close to shore?

**Mr. MacDonald:** Absolutely, localized overharvesting and issues: They could not do that in any way, shape or form. They created a system whereby you had to put so many licences on a vessel, and these people had to become slipper skippers. They had to become royalty right holders by the way it was distributed. There is no way of changing that; you cannot have one without the other.

**The Chairman:** A slipper skipper is one who fishes from the comfort of their lazyboy chair while watching a rerun of *Oprah*.

pas. Quand la débâcle sera imminente, ils crieront au loup. Le rapport de votre Conseil pour la conservation des ressources halieutiques, le CCRH, pourrait en faire état. C'est vraiment un problème.

**Le président :** Dans un autre ordre d'idée, parmi les pêcheurs temporaires — les quelque 650 qui ont des parts —, certains sont des pêcheurs de homard, n'est-ce pas?

**M. MacDonald :** Pour faire partie des pêcheurs principaux, il faut être propriétaire d'une entreprise de pêche importante. Chacun de ces participants possède une entreprise de pêche importante dans un autre secteur de pêche.

**Le président :** Et comment obtiennent-ils leur petite part de la ressource?

**M. MacDonald :** Le MPO s'est octroyé la responsabilité de la répartition.

**Le président :** À qui?

**M. MacDonald :** Aux pêcheurs principaux.

**Le président :** À tous?

**M. MacDonald :** À tous. Les 650 parts sont réparties entre les zones 23 et 24.

**Le président :** Chaque pêcheur...

**M. MacDonald :** Pendant un moment, il y a eu tout un branle-bas autour de l'achat des permis principaux du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse afin de les ramener dans notre zone, pour faire du profit. La valeur des permis principaux a monté en flèche. De 5 000 à 7 000 \$, ils valent maintenant entre 50 000 et 60 000 \$.

**Le président :** Chacun de ces titulaires de permis, les pêcheurs de poisson de fond et de homard, ont reçu leur petite part du gâteau?

**M. MacDonald :** C'est exact.

**Le président :** Si j'ai bien entendu, certains ont des bateaux de petite taille. La plupart, surtout ceux du secteur est, sont certainement trop petits pour parcourir les distances illustrées dans le document.

**M. MacDonald :** Vrai.

**Le président :** La plupart devront probablement se tenir à proximité de la côte.

**M. MacDonald :** Oui.

**Le président :** Ne risquent-ils pas de mettre en danger les stocks côtiers?

**M. MacDonald :** Oui, sans aucun doute. Il risque d'y avoir une surpêche localisée et les problèmes qui s'ensuivent. C'est sans issue. Ce système oblige à multiplier les permis sur une embarcation, de sorte que nous avons maintenant des capitaines en pantoufles. Ils n'ont pas eu le choix de fonctionner par droits de redevance, à cause du mode de répartition. Il n'y a rien à faire; le système crée le problème.

**Le président :** Un capitaine en pantoufles pêche en restant bien confortablement dans son fauteuil, à regarder *Oprah*.

**Mr. MacDonald:** With no effort whatsoever, which I find destabilizes the overall economy because when people receive a cheque for doing absolutely nothing, it destabilizes the whole community.

**The Chairman:** Is this not the modus operandi of the DFO? They tried to zap all fisheries into Individual Transferable Quotas, ITQs? If one is not possible they try to create a system so they can create an ITQ? It is not paying to go out and fish their little share of the snow crab. Rather than selling the fish, they sell the right to the fish, and eventually this creates a kind of corporate structure?

**Mr. MacDonald:** Yes, and our biggest fear is that these small share licences will be snapped up by a larger conglomerate outside the fishery, whether that is a processing sector who receives benefit by securing supply —

**The Chairman:** Or a dentist in Toronto.

**Mr. MacDonald:** — or a dentist in Toronto. It allows the accumulation which also destabilizes some of the marketing things we talked about before, as these are purchased. It started out a great idea. They said they do not want to create the Area 12 situation, exacerbated wealth in a small community. These people will make too much money. We started out with the history. We will not do as they did it over there, but they went a little overboard. They did not allow the fleet to develop to the potential that it needed so that when the stock came down we are still fully able to distribute our fishing effort.

**The Chairman:** Mr. MacDonald, you still fish, do you not?

**Mr. MacDonald:** Yes, I harvest every year.

**The Chairman:** As a fisherman, do you sometimes lie awake at night thinking that the very same group that is presiding over your snow crab fishery and makes the decisions and advises the minister, is the same group of people who presided over the cod quotas off Newfoundland? Does that not scare you sometimes?

**Mr. MacDonald:** It absolutely scares me. The reason why we are sitting here today is because, with the recognition of the science report as we saw it last week — and the independent panel that was convened which we do not find so independent and the resulting concept of what they can possibly do — it is hard enough dealing with the fluctuations in the marketplace whether the price goes up to \$2 or down to \$1.60 or up to \$3.60 or wherever it ends up. It is another thing to deal with the resource that goes up and down in the level that it does. The concept that you have no way to win that game — if the price is high, we can give it all away; if it falls down, that is too bad. We can self-rationalize. We can distribute this crab as far and wide as possible and allow it to self-rationalize to the point where there are fewer licences in 2010 than there are today, because we gave it to everybody and let them rationalize back into one unit. That makes it acceptable.

**M. MacDonald :** Il n'a aucun effort à faire, ce qui selon moi déstabilise toute l'économie. Quand des gens sont payés à rien faire, toute la collectivité s'en trouve déstabilisée.

**Le président :** N'est-ce pas le modus operandi du MPO? Il a essayé de coincer tous les secteurs de pêche dans son système de quotas individuels transférables, les QIT. Si c'est impossible dans un secteur, le MPO essaie de lui créer un système pour lui imposer les QIT. Les pêcheurs ne sont pas payés pour pêcher leur petite part de crabe des neiges. Au lieu de vendre du poisson, ils vendent des droits d'accès à la ressource, et constitue en quelque sorte une société, n'est-ce pas?

**M. MacDonald :** Oui, et notre plus grande crainte est que ces petites parts ne tombent entre les mains de plus gros intérêts, parfois complètement étrangers aux pêches. Il pourrait s'agir d'une entreprise de transformation qui fait des profits en garantissant son approvisionnement...

**Le président :** Ou un dentiste de Toronto.

**M. MacDonald :** ... ou un dentiste de Toronto. Le cumul autorisé des parts risque de déstabiliser la commercialisation, comme nous l'avons évoqué plus tôt. Au départ, l'idée semblait lumineuse. L'idée était de ne pas reproduire les problèmes de la zone 12, où une immense richesse est réservée à une toute petite collectivité. Ils sont trop riches. C'est le fondement historique. Pour ne pas répéter l'histoire, on a dépassé les bornes. On n'a pas permis à la flottille de se développer à son plein potentiel, ce qui lui aurait permis de répartir l'effort de pêche pour contrer le déclin du stock.

**Le président :** Monsieur MacDonald, vous pêchez toujours, j'espère?

**M. MacDonald :** Oui, je vais à la pêche chaque année.

**Le président :** À titre de pêcheur, vous arrive-t-il parfois de ne pas dormir la nuit en pensant que ceux qui sont responsables de votre pêche au crabe des neiges, ceux qui prennent les décisions et qui conseillent le ministre, sont exactement les mêmes qui ont imposé des quotas pour la pêche à la morue à Terre-Neuve? Avez-vous peur parfois quand vous y pensez?

**M. MacDonald :** Je suis mort de peur. Nous nous trouvons ici aujourd'hui parce que, après avoir pris connaissance du rapport scientifique la semaine dernière — et des travaux du groupe indépendant que nous ne trouvons pas si indépendant ainsi que de ce qui pourrait advenir de ses recommandations... Il est déjà très difficile de composer avec les fluctuations du marché, avec la danse des prix qui peuvent passer de 2 \$ à 1,60 \$, puis remonter à 3,60 \$ sans avertir. C'est toujours l'inconnu. C'est l'inconnu également du côté des stocks, qui connaissent des hauts et des bas. Nous ne pouvons jamais gagner à ce jeu. Si les prix grimpent, nous pouvons tout donner. S'ils baissent, tant pis. Nous pouvons fusionner nous-mêmes les activités. Nous pouvons répartir l'accès autant que possible, et permettre ainsi l'autofusion, à un point tel que les permis seront moins nombreux en 2010 qu'aujourd'hui, parce que nous les aurons donnés à n'importe qui et que nous les avons laissés se fusionner en une seule entité. Cela rend les choses plus acceptables.

**The Chairman:** I was reading a newspaper article from Halifax last week, where you were interviewed. You talked about the concentration of ownership that is evolving, which gives greater control to processors over price at wharf. It has been a most rewarding and interesting evening for us. We hope to see you again, and hope we are able to help you somewhat.

The committee adjourned.

---

OTTAWA, Thursday, March 10, 2005

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 10:48 a.m. to examine and report on issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

**Senator Gerald J. Comeau (Chairman)** in the Chair.

[*Translation*]

**The Chairman:** I will now call the meeting to order and welcome everyone. In October 2004, the Senate gave the committee an order of reference to examine issues relating to the federal government's new and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans.

[*English*]

We are pleased to have before us this morning Chief Simon Lucas of the Hesquiaht Tribe. Chief Lucas holds an honorary doctorate degree from the University of British Columbia. He has served as Co-Chair of the Aboriginal Fisheries Commission for 16 years and is also a member of the West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board.

Chief Lucas is accompanied by Mr. Andrew Day, Executive Director of the Aquatic Management Board, which was launched three years ago, in February 2002. The mandate of the board is to take an integrated-ecosystem approach to aquatic resource management on the west coast of Vancouver Island.

Welcome to the committee.

I understand that it is the custom to say a short prayer prior to a meeting. Please proceed with that.

[*Mr. Lucas spoke in his native language.*]

**Mr. Andrew Day, Executive Director, West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board:** We appreciate the opportunity to be here. Senator Comeau has outlined what the Aquatic Management Board is and I understand that you have some materials on it. It is the only board of its kind in Canada authorized by the Minister of Fisheries and

**Le président :** À ce sujet, la semaine dernière, je lisais le compte rendu d'une entrevue que vous avez donnée à un journal d'Halifax. Vous y parliez de la concentration croissante de la propriété, un mouvement qui donne à ceux qui transforment le poisson plus de contrôle sur les prix à quai. Vous nous avez permis de passer une soirée instructive et très intéressante. Nous espérons vous revoir de nouveau, et que nous pourrions vous aider dans votre combat.

La séance est levée.

---

OTTAWA, le jeudi 10 mars 2005

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui à 10 h 48 pour examiner, pour en faire rapport, les questions relatives au nouveau cadre stratégique en évolution du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans du Canada.

**Le sénateur Gerald J. Comeau (président)** occupe le fauteuil.

[*Français*]

**Le président :** Je déclare la séance ouverte et je souhaite la bienvenue à tous. En octobre 2004, le Sénat a donné au comité un ordre de renvoi pour examiner les questions relatives au nouveau cadre stratégique du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et des océans.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux d'accueillir ce matin le chef Simon Lucas, de la tribu Hesquiaht. Le chef Lucas détient un doctorat honorifique de l'Université de la Colombie-Britannique. Il est coprésident de l'Aboriginal Fisheries Commission depuis 16 ans, et il est également membre du West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board.

Le chef Lucas est accompagné de M. Andrew Day, directeur exécutif du Aquatic Management Board, un conseil de gestion, qui a été créé il y a trois ans de cela, en février 2002. Le conseil a pour mandat d'assurer la gestion intégrée des ressources aquatiques de la côte ouest de l'île de Vancouver selon une approche axée sur les écosystèmes.

Je vous souhaite la bienvenue à notre comité.

Je crois savoir que vous avez pour coutume de dire une courte prière avant le début d'une réunion. Je vous invite à faire cette prière.

[*M. Lucas s'exprime dans une langue autochtone.*]

**M. Andrew Day, directeur exécutif, West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board :** Nous sommes heureux d'avoir été invités ici. Le sénateur Comeau a expliqué en quoi consiste le conseil de gestion aquatique, et je crois savoir que vous avez des documents à ce sujet. Il s'agit d'un conseil unique en son genre au Canada, dont la création a été autorisée par le ministre

Oceans under the Oceans Act. It has been operational for three years, with the pilot period ending at the end of March of this year.

I have two main messages for you. One is that the board has been an effective vehicle for implementing the Oceans Act, and the second is that it is a cost-effective investment for Canada in fulfilling its mandate toward fisheries and oceans. We are asking the federal government to continue the board's mandate and funding past the three-year pilot period.

The board is important to Canada for a number of reasons. First, it is the only formally established body showing progress under Canada's Oceans Act and Oceans Strategy. The Oceans Act came into force in 1997. The Department of Fisheries and Oceans is the lead agency on that. The Oceans Act is very clear about the way the minister will work in managing fisheries and oceans and spells out a cooperative framework with First Nations communities and stakeholders. It also lays out an integrated-ecosystem-based approach. That is a very different approach from the compartmentalized, segregated approach with which fisheries and oceans have traditionally been managed.

The challenge that the board faces in helping Canada achieve the goal of implementing the act and the Oceans Strategy is that an integrated-ecosystem approach does not fit well within the more segregated, stovepipe approach of current agency and stakeholder structures.

Another reason that the board is important to Canada is that it plays a leadership role in setting an innovative strategy for diversification and development in one of Canada's most important coastal regions. I will highlight the importance of this region later. The board generates diverse economic development in coastal communities, which produces jobs and tax revenue for Canada. Meaningful employment income also reduces social costs, such as health and welfare, and eases political pressures resulting from conflict. The board also reduces costs to Canada by leveraging funding and resources from a variety of sources, identifies areas of duplication and reduces inefficiencies among agencies and governments.

Finally, the board builds relationships between the Nuu-chah-nulth First Nations, federal, provincial and local government and industry. In light of recent court cases involving the Haida First Nation and Taku River, this contribution can aid Canada and industry in improving their relationships with First Nations in a cost-effective manner.

des Pêches et des Océans aux termes de la Loi sur les océans. Le conseil exerce son activité depuis trois ans, et la période d'essai se termine cette année, à la fin mars.

J'ai deux messages clés à vous transmettre. Premièrement, le conseil est un instrument efficace pour assurer la mise en oeuvre de la Loi sur les océans et, deuxièmement, il constitue un bon placement pour le Canada pour ce qui est de l'accomplissement de son mandat relativement aux pêches et aux océans. Nous demandons au gouvernement fédéral de reconduire le conseil et de continuer à en assurer le financement au-delà de la période d'essai de trois ans.

Le conseil est important pour le Canada pour diverses raisons. Tout d'abord, il s'agit du seul organisme officiel qui ait réalisé des progrès en vertu de la Loi sur les océans et de la Stratégie sur les océans du Canada. La Loi sur les océans est entrée en vigueur en 1997. C'est le ministère des Pêches et des Océans qui en est le principal responsable. La Loi sur les océans stipule la façon dont le ministre doit s'y prendre pour gérer les pêches et les océans et décrit en détail les paramètres de la collaboration avec les intervenants et les collectivités des Premières nations. Elle précise également que les ressources doivent être gérées de façon intégrée selon une approche axée sur les écosystèmes. Il s'agit là d'un modèle très différent du modèle de gestion classique des pêches et des océans qui se caractérise par le cloisonnement et l'exclusivité.

Le problème auquel se heurte le conseil dans ses efforts pour aider le Canada à mettre en oeuvre la loi et la Stratégie sur les océans tient au fait que le modèle de gestion intégrée axé sur les écosystèmes s'harmonise difficilement avec la démarche cloisonnée et exclusive qui caractérise les structures existantes des organismes et des intervenants.

Le conseil est aussi important pour le Canada parce qu'il joue un rôle de chef de file dans l'élaboration d'une stratégie novatrice visant la diversification et le développement d'une des régions côtières les plus importantes du Canada. J'expliquerai plus tard tout l'intérêt que présente cette région. Le conseil génère diverses activités économiques dans les collectivités côtières et ce développement produit des emplois et des recettes fiscales pour le Canada. En permettant aux habitants de gagner un revenu d'emploi, le conseil contribue à réduire les coûts sociaux, notamment les coûts liés aux soins de santé et à l'aide sociale, et à éviter les conflits qui sont source de pressions politiques. Il déléste également le Canada de certains coûts grâce aux fonds et aux ressources qu'il réussit à obtenir d'une multitude de sources et grâce aussi à ses efforts conscients en vue d'éliminer le double emploi et l'inefficacité parmi les organismes et les gouvernements.

Enfin, le conseil établit des ponts entre les Premières nations Nuu-chah-nulth, les autorités fédérales, provinciales et locales ainsi que les entreprises. Les décisions rendues récemment dans des affaires mettant en cause la Première nation Haida et la Première nation de la rivière Taku montrent à quel point sa contribution peut aider le Canada et les

It is also a critical role, given current treaty negotiations and large-scale litigation by some of the Nuu-chah-nulth First Nations over fisheries access, which Chief Lucas will talk about.

This is an extremely significant ocean area. It produces over half a billion dollars annually from diverse ocean activities. It has extremely high conservation values, as identified by NAFTA's Commission for Environmental Cooperation and an international symposium held last May. It is one of the largest convergence zones for marine shipping and navigation. International security is a major global concern and that is tied into the shipping industry. There are known oil and gas reserves in the area, and other energy sources such as wind, tidal, hydro and methane.

Water resources are a growing issue of economic and security importance. This area has the highest rainfall in Canada, at nine metres in one location, and therefore is key in terms of water management and use.

The area has a high level of tourism, with over 1 million visitors. It is also the second-largest commercial and recreational fishing ground in North America, second only to Georges Bank.

Aquaculture and biotechnology are emerging industries in the area. Ocean science technology and research is also key, with the Bamfield Marine Science Centre and Project NEPTUNE, which is a multi-billion dollar Canada-U.S. initiative for monitoring the seabed.

The area has a unique oceanographic feature, that being an eddy in the Juan de Fuca strait between Washington and Canada. That eddy kicks nutrients up the coast and also carries exotic species, oil and other pollutants up through the west coast of Vancouver Island and further north in Canada.

It is important that such an extremely rich and economically, ecologically and socially important area be managed properly in order that it continues to provide benefits for Canada. The board is an example of an innovative governance mechanism to make that happen.

The board was set up over a period of approximately six years. There were several years of work within the region and then several years of negotiating with the federal and provincial governments. The board has accomplished a number of things. It has contributed to economic development in the area, with a number of jobs and direct economic activity. It has served as a catalyst for entrepreneurship, partnerships and capacity building. It has created infrastructure that promotes the area and raises

entreprises à améliorer leurs relations avec les Premières nations sans que cela ne coûte trop cher. L'importance du rôle que joue le conseil est mise en lumière par les négociations qui se poursuivent actuellement en vue d'en arriver à des traités et les poursuites d'envergure intentées par certaines des Premières nations Nuu-chah-nulth relativement à l'accès aux pêches, dont le chef Lucas va vous parler.

La zone océanique en question est d'un intérêt indéniable. Les diverses activités qui s'y déroulent produisent pour environ 500 millions de dollars chaque année. Les mesures de conservation dont elle fait l'objet donnent d'excellents résultats, comme l'ont signalé la Commission de coopération environnementale de l'ALENA et un symposium international qui a eu lieu en mai dernier. Il s'agit d'une des plus importantes zones de convergence pour le transport maritime et la navigation. La sécurité est une préoccupation primordiale pour la communauté internationale et le secteur du transport maritime a un rôle à jouer à cet égard. La zone abrite des réserves prouvées d'hydrocarbures et dispose aussi d'autres sources d'énergie, comme le vent, les marées, l'hydroélectricité et le méthane.

Les ressources aquatiques prennent de plus en plus d'importance dans le contexte du développement économique et de la sécurité. La région vient au premier rang au Canada pour les précipitations, qui atteignent neuf mètres en un endroit, d'où son rôle primordial dans la gestion et l'utilisation de l'eau.

Le tourisme y est très important, puisqu'elle accueille chaque année plus d'un million de visiteurs. Elle arrive au deuxième rang pour la pêche commerciale et sportive dans toute l'Amérique du Nord, immédiatement après le banc de Georges.

L'aquaculture et la biotechnologie y sont les nouveaux secteurs émergents. La technologie et la recherche océanographiques y jouent également un rôle clé, avec la mise en place du Bamfield Marine Science Centre et du projet NEPTUNE, initiative canado-américaine de plusieurs milliards de dollars visant la surveillance des fonds marins.

La région présente par ailleurs un détail océanographique unique en son genre, le remous du détroit de Juan de Fuca entre l'État de Washington et le Canada. Le remous envoie des nutriments en amont tout le long de la côte et transporte également des espèces exotiques, du pétrole et d'autres polluants tout le long de la côte ouest de l'île de Vancouver et même plus au nord du Canada.

Il est crucial que cette zone si riche et si importante sur le plan économique, écologique et social soit bien gérée afin que le Canada puisse continuer à profiter des avantages qu'elle offre. Le conseil est un exemple de mécanisme de gouvernance novateur qui peut contribuer à la réalisation de cet objectif.

Il a fallu environ six ans pour créer le conseil. Il y a d'abord eu plusieurs années de travail dans la région, qui ont été suivies de plusieurs années de négociation avec le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Le conseil a un certain nombre de réalisations à son actif. Il a contribué au développement économique de la région, en créant un certain nombre d'emplois et en stimulant directement l'activité économique. Il a joué un rôle de catalyseur en matière d'entrepreneurship, d'établissement de

awareness of oceans issues. It has been a cost-effective investment, raising approximately \$600,000 for projects, leveraging a further \$186,000, garnering \$208,000 in financial or assets gains and generating approximately \$200,000 in contributions in kind. The board has also contributed to oceans action in the area and to habitat and species sustainability through a range of projects, and those are outlined in the booklet we have provided to you.

We have laid out a number of strategic directions. We have identified five key pillars for moving forward. Those include, first, a participatory, accountable and transparent management system to improve aquatic governance and lead development; second, economic development by marketing the region as a whole, creating a WCVI brand name and developing new opportunities; third, a science and technology cluster of aquatic industries, academic institutions, communities and First Nations, technology companies and governments, and applied hands-on educational opportunities; fourth, improved government-to-government relationships among First Nations, Canada and British Columbia, and capacity building within First Nations communities and; fifth, a neutral information system and network that enables diverse information to be accessed and communicated in a user-driven manner.

Over the next five years, as the board continues, those will be the five main areas that we develop.

The board represents, in a way, the core of those five, which is the first one, a participatory, accountable and transparent management system. Without that core and the ability of groups to work together and set these directions, they tend not happen.

In the more compartmentalized system, there is no one group responsible for looking after the whole, and for looking forward and leading development.

As I said earlier, our two key messages are that the board is an effective means of implementing the Oceans Act, which is a critical piece of legislation for Canada; oceans are increasing in importance economically — they are seen as the new frontier of economic development — and there is a growing understanding of the role that the oceans play in relation to climate regulation and water sources.

partenariats et de renforcement de la capacité. Il a mis sur pied une infrastructure qui fait mieux connaître la région de même que les enjeux relatifs aux océans. Le conseil est un bon placement, puisqu'il a recueilli quelque 600 000 \$ pour des projets, qu'il a su s'assurer une participation financière supplémentaire de 186 000 \$, qu'il a réuni pour 208 000 \$ d'éléments d'actif et qu'il a réussi à obtenir environ 200 000 \$ de contributions en nature. Le conseil a aussi contribué à faire avancer le dossier des océans dans la région, collaboré aux efforts pour assurer la viabilité des habitats et des espèces grâce à une multitude de projets, autant de réalisations dont vous pourrez prendre connaissance dans le livret que nous vous avons remis.

Nous nous sommes dotés d'un certain nombre d'orientations stratégiques, et nous avons cerné cinq piliers de notre action future : premièrement, un régime de gestion participatif, responsable et transparent destiné à améliorer la gouvernance aquatique et à favoriser le développement; deuxièmement, un développement économique caractérisé par le marketing de la région dans son ensemble, la création d'une image de marque pour la région et la découverte de nouvelles possibilités économiques; troisièmement, un regroupement scientifique et technologique d'industries aquatiques, d'établissements d'enseignement, de collectivités et de Premières nations, d'entreprises technologiques et de gouvernements et de possibilités d'enseignement appliqué et d'apprentissages sur le terrain; quatrièmement, de meilleures relations de gouvernement à gouvernement entre les Premières nations, le Canada et la Colombie-Britannique, de même que le renforcement de la capacité des collectivités des Premières nations; et cinquièmement, un système et un réseau d'information neutre favorisant l'accès à des renseignements de toutes sortes et leur communication en fonction des besoins des usagers.

Au cours des cinq années à venir, ce seront là les cinq grands domaines où le conseil va poursuivre son activité.

Le conseil représente en quelque sorte le pilier clé, c'est-à-dire le premier pilier, celui d'un régime de gestion participatif, responsable et transparent. Sans ce noyau fondamental qui permet aux divers groupes de travailler ensemble et d'orienter leurs efforts, les résultats concrets tardent généralement à se produire.

Dans le modèle plus cloisonné, il n'y a personne qui s'occupe de l'ensemble et qui pilote le développement en fonction d'une vision de l'avenir.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons deux messages clés à vous livrer. Premièrement, le conseil est un instrument efficace pour assurer la mise en œuvre de la Loi sur les océans, cette mesure législative cruciale pour l'avenir du Canada — les océans prennent de plus en plus d'importance sur le plan économique, puisqu'ils sont considérés comme un nouvel espace encore inexploré, et on est de plus en plus sensibilisé au rôle qu'ils jouent dans la régulation du climat et dans l'approvisionnement en eau.

Second, the board is a cost-effective way of implementing Canada's mandate. It has shown that it can help reduce Canada's budgets for its agencies and attract funding and resources from a variety of different sources that enable Canada to do more with less.

I will stop there, as I would prefer to spend more time on questions than presentation. I understand that you are specifically interested in the issue of individual transferable quotas. The board has made a number of recommendations on those, which I can describe in the question period if you would prefer.

**Mr. Simon Lucas, Chief, Hesquiaht Tribe and Member of the West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board:**

*[Mr. Lucas spoke in his native language.]*

I want to thank you, Mr. Chairman, for allowing us to address the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

Our feelings are good feelings toward you today.

Our ancestors tell us that we are of the same people that have occupied our lands.

We are of the same people that spoke the language that I speak today, so we thought it was important for the committee to know that we still hold that language dear.

I know that the Hesquiaht chiefs would like to thank you for listening to our people back in 1998, which they did here. Since that time, we recognize that the Senate committee made some recommendations. Unfortunately, what has happened since then in our part of the world is that the meat on the bones has been totally taken away. The only thing we have left is the skeleton.

We come here pleading for someone to listen to the Nuu-chah-nulth people. For some reason, the Department of Fisheries tends to listen to investors more than the people who were born and raised here, the people who lived in our territory since time began.

I want to say that in our tribe, the Hesquiaht Tribe, we had an archeological dig in the 1970s. What they found was that all of our people, whether they were buried inside the caves or by other means, were consistently buried with clam shells and crab shells; 35 species of fish that went back 5,000 years were identified in that dig. Finally, they decided it was no use digging further because it was consistent. People have been eating these aquatic resources since they have been here. A couple of other tribes have made those same kinds of archeological digs.

There was a question about yellowfin tuna. One of our reserves found there was yellowfin tuna during certain times when the warm water hits our coastline. I think that is important for people to understand.

Deuxièmement, il s'agit d'un moyen rentable pour le Canada de s'acquitter de son mandat. Le conseil a montré qu'il peut contribuer à réduire les sommes que le Canada consacre à ses organismes et qu'il peut attirer des fonds et des ressources d'une multitude de parties intéressées afin de permettre au Canada de faire plus avec moins.

Je m'arrête là, puisque je préférerais passer plus de temps à répondre aux questions qu'à continuer à discourir. Je crois savoir que vous vous intéressez tout particulièrement à la question des quotas individuels transférables. Le conseil a fait un certain nombre de recommandations à cet égard, dont je pourrai vous parler pendant la période de questions, si vous le voulez.

**M. Simon Lucas, chef, tribu Hesquiaht et membre du West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board :**

*[M. Lucas s'exprime dans une langue autochtone.]*

Je tiens à vous remercier, monsieur le président, de nous donner l'occasion de nous adresser au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

Nous venons ici pleins de bons sentiments à votre endroit.

Nos ancêtres nous disent que nous sommes les descendants des premiers habitants de nos terres.

Nous sommes les descendants de ceux qui parlaient la langue dans laquelle je m'exprime aujourd'hui, et nous pensions qu'il était important que le comité sache que cette langue nous est toujours très chère.

Je sais que les chefs hesquiahts voudraient que je vous remercie d'avoir écouté les nôtres quand ils sont venus vous rencontrer ici en 1998. Depuis, le comité sénatorial, nous le savons bien, a fait des recommandations. Malheureusement, ce qui s'est produit dans notre coin du monde, c'est qu'il ne reste plus du tout de chair sur les os. Il ne nous reste que les squelettes.

Nous venons ici dans l'espoir que quelqu'un va écouter le peuple nuu-cha-nulth. Pour une quelconque raison, le ministère des Pêches a tendance à écouter davantage les investisseurs que ceux qui sont nés et qui ont grandi dans notre région, ceux qui vivent dans notre territoire depuis la nuit des temps.

Je tiens à vous dire que des fouilles archéologiques ont été effectuées sur notre territoire, le territoire de la tribu Hesquiaht, dans les années 1970. Ces fouilles ont révélé que, où qu'ils soient enterrés, dans des grottes ou ailleurs, nos ancêtres étaient invariablement enterrés avec des coquilles de palourde et des carapaces de crabe; ces fouilles ont révélé la présence de 35 espèces de poisson ayant vécu il y a 5 000 ans. On a finalement décidé de mettre fin aux fouilles parce qu'elles aboutissaient toujours à la même conclusion. Les nôtres mangent de ces ressources aquatiques depuis qu'ils se sont installés ici. Deux autres tribus ont fait faire des fouilles archéologiques semblables.

On était intrigué par le cas de l'albacore. Une de nos réserves a découvert que cette espèce faisait son apparition à certains moments lorsque les eaux chaudes arrivaient sur notre côte. Je crois qu'il est important qu'on le sache.

When you look at this book, you will find from the research we are doing — and our people have always known — what happened. The Department of Fisheries and Oceans was not listening to our people in our plight in the area of fisheries, so we have done some research. The researchers have been coming to our tribe and finding out, for example, about black cod.

During the early times, or if you went back even as late as 50 years ago, our women were still using black cod broth to enrich the milk in their breasts. We have always used those kinds of aquatic resources for health benefits. It is important for people to understand that.

The fishing companies are another thing — Nelson Brothers, Canadian Fishing Company and BC Packers. I grew up in a cannery called CPC, which was run by Nelson Brothers; and I was born in a cannery in Nootka, which was run by Canadian Fishing Company. As I was growing up, I only noticed two groups of people working in those canneries, and it was Chinese people and our own people that were there. We are the ones who developed those companies and made them the way they are today. Our people played a major role in developing those companies.

In the end, the investors became the enemy as we started talking about the treaty discussions. The unfortunate thing is Canada tells the world that the aquatic resources belong to Canada, but the investors are the ones that get compensated. We say, “Look, we need to get back to the economy that we once thrived on, for the sustainability of our community.”

My ancestor is shown on this paper here. You can see, when you look at the picture, when this was taken. Look at my young ancestor smiling. It is very different from today, with the high stress level that we are having in terms of how we will be involved.

Back in the 1970s, I was involved in a study. We were already concerned about the plight of our people because we saw the canneries shut down. Many of the first people that were laid off, naturally, were our women in the canneries that were there. Once the companies started to centralize, our people were laid off.

In terms of what DFO did, as you know, they created a website on Dr. Pearce’s study. What they did not do on the website, which is totally alarming to me, is include the study we did. We think it is totally unfair for the Department of Fisheries and Oceans to do that. We, as First Nations people, made the effort to gather around the province to make some recommendations, but they totally avoided those things.

We recognize that our Nuu-chah-nulth territory is comprised of several communities, and they are not only First Nations communities. We clearly recognize that we have these differences of opinion — strong opinions, at one time literally fighting through the media. Our elders said we need a place where we can

Quand vous lirez ce livre, vous apprendrez, d’après les recherches que nous faisons — et c’est quelque chose que nous savons depuis toujours — ce qui s’est passé. Le ministère des Pêches et des Océans ne voulait pas écouter nos plaintes au sujet des pêches, alors nous avons décidé de nous-mêmes de faire des recherches. Les chercheurs que notre tribu a fait venir ont pu découvrir, par exemple, ce qu’il en était de la goberge.

À une époque reculée — et c’était encore le cas pas plus tard qu’il y a 50 ans — nos femmes se servaient de bouillon de goberge pour enrichir leur lait maternel. Nous avons toujours utilisé ainsi les ressources aquatiques à cause de leurs propriétés thérapeutiques. Il est important qu’on le sache.

Les entreprises de pêche, c’est autre chose : Nelson Brothers, Canadian Fishing Company et BC Packers. J’ai grandi dans une conserverie appelée CPC, qui était exploitée par Nelson Brothers; et je suis né dans une conserverie à Nootka, qui était exploitée par la Canadian Fishing Company. J’ai pu constater en grandissant qu’il n’y avait que deux groupes qui travaillaient dans les conserveries, les Chinois et les gens de notre peuple. Ce sont nous qui avons permis à ces entreprises de grandir et d’être ce qu’elles sont aujourd’hui. Les nôtres ont joué un rôle important dans le développement de ces entreprises.

Au bout du compte, les investisseurs sont devenus l’ennemi quand nous avons entamé des pourparlers en vue d’en arriver à un traité. Ce qui est malheureux, c’est que le Canada dit au monde que les ressources aquatiques lui appartiennent, mais ce sont les investisseurs qu’on indemnise. Notre message est le suivant : « Il nous faut revenir à l’économie qui nous permettait autrefois de bien vivre, et ce, pour que notre communauté soit viable. »

C’est mon ancêtre qu’on voit sur le document ici. Il n’y a qu’à regarder la photo pour savoir à quelle époque elle a été prise. Voyez comme mon jeune ancêtre sourit. La situation est très différente aujourd’hui à cause du niveau élevé de stress que nous ressentons relativement à la place que nous occuperons.

Dans les années 1970, j’ai participé à une étude. Déjà à cette époque, nous nous inquiétions du sort des nôtres au fur et à mesure que les conserveries fermaient leurs portes. Beaucoup de ceux qui ont été les premiers à être mis à pied étaient, bien sûr, nos femmes. Une fois que les entreprises ont commencé à centraliser leurs activités, les nôtres ont été mis à pied.

Quant au MPO, comme vous le savez, il a créé un site web où il a affiché l’étude Pearce. Mais il n’a pas affiché sur ce site web, et cela me consterne au plus haut point, l’étude que nous avons réalisée. Nous estimons qu’il est on ne peut plus injuste que le ministère des Pêches et des Océans agisse ainsi. Nous, en tant que membres des Premières nations, avons pris la peine de venir des quatre coins de la province pour nous réunir et formuler des recommandations, mais le ministère n’en a pas du tout tenu compte.

Nous savons que la population du territoire Nuu-chah-nulth est composée de plusieurs communautés, qui ne sont pas toutes des communautés des Premières nations. Nous savons bien qu’il y a des divergences d’opinions et que chacun tient beaucoup à son opinion, à tel point qu’on s’est même querellé par l’intermédiaire

have human discussions without any kind of hatred, which we saw developing very rapidly in our discussions, especially on the treaty issues.

I will use an example you may have heard before. The price of halibut was \$8 a pound when we first started the treaty discussion at our level. Now it is \$45 a pound. The black cod was going for \$11 a pound. Now it is out of reach at \$85. For us to stay in and compete in the commercial industry, when it cost us nothing to survive on aquatic resources, and for my community to live in other communities, it will cost us \$25 million. The treaty table is saying they will loan us \$1 million to enter into commercial activity. We cannot compete with \$1 million. We really need someone to listen to us on how we are proposing to do that.

What has become apparently clear for us as Nuu-chah-nulth tribes is that through the Aquatic Management Board we are able to discuss these issues with the outlying communities outside of the First Nations. It has become a major vehicle in terms of communication, and it is how we all learn about our activities within Nuu-chah-nulth territory.

Our people are totally opposed to the quota fisheries. We saw an example of how quota was handled in other parts of the world. In some areas it destroyed the environment.

We looked at your recommendations. We are talking about our relationship with aquatic management. It was built out of total respect for those people whom we were literally fighting. We are talking about the [speaking native language]. We are willing to share our territory with all those people who are living in Nuu-chah-nulth territory. The chiefs have said that our land is open. We do not want to chase anyone out.

I hope I have given you some sort of picture.

**The Chairman:** That is an excellent picture and it opens up a good area of discussion, both with you and Mr. Day.

I would like to start off with our deputy chair, Senator Hubley. She is an able spokesperson for Prince Edward Island. She is now interested in what is happening on the West Coast.

**Senator Hubley:** I would like to extend a warm welcome to both of you this morning, and to thank Chief Lucas for your prayer, which opened our committee meeting. It is something of a rarity here, but it was very kind of you to share that prayer with us.

des médias à un moment donné. Nos ancêtres ont dit qu'il nous fallait un endroit où nous pouvions discuter entre humains, sans que les discussions ne soient empreintes de cette haine qui a semblé très vite s'emparer des participants, surtout quand il était question de négociation de traités.

Je vous donne un exemple que vous avez peut-être déjà entendu. Quand nous avons engagé pour la première fois les discussions en vue d'en arriver à un traité, le flétan se vendait 8 \$ la livre. Il se vend maintenant 45 \$ la livre. La goberge se vendait 11 \$ la livre, et elle est maintenant hors de prix à 85 \$ la livre. Pour que nous puissions continuer à soutenir la concurrence dans la pêche commerciale, alors que nous pouvions assurer notre subsistance à même les ressources aquatiques sans qu'il nous en coûte rien, et pour que ma communauté puisse vivre aux côtés des autres communautés, cela va nous coûter 25 millions de dollars. À la table où nous négocions le traité, on nous dit qu'on va nous prêter 1 million de dollars pour que nous puissions participer à la pêche commerciale. Nous ne pouvons pas soutenir la concurrence avec 1 million de dollars. Nous avons vraiment besoin qu'on écoute ce que nous avons à proposer à cet égard.

Il est devenu très clair pour nous, des tribus Nuu-chah-nulth, que le conseil de gestion aquatique nous permet de discuter de questions comme celles-là avec les communautés autres que celles des Premières nations. Le conseil est devenu un instrument de communication primordial, qui permet à chacune des communautés du territoire Nuu-chah-nulth de se renseigner sur les activités des autres.

Nous nous opposons catégoriquement aux quotas de pêche. Nous avons vu les conséquences de ces quotas dans d'autres régions du monde. Dans certaines régions, l'environnement en a été détruit.

Nous avons examiné vos recommandations. Nous parlons ici de notre relation avec la gestion aquatique. Cette relation, nous nous y sommes engagés dans le plein respect de ceux contre qui nous nous battions littéralement. Nous parlons de [le témoin s'exprime dans une langue autochtone]. Nous sommes prêts à partager notre territoire avec tous ceux qui y vivent. Les chefs ont dit que nos terres sont ouvertes à tous. Nous ne voulons pas faire fuir qui que ce soit.

J'espère vous avoir donné une idée de la situation.

**Le président :** Vous nous en avez donné une très bonne idée, et nous avons amplement matière à discussion avec vous et avec M. Day.

Je voudrais donner d'abord la parole à notre vice-présidente, le sénateur Hubley, qui sait très bien représenter l'Île-du-Prince-Édouard. Elle s'intéresse pour l'heure à ce qui se passe sur la côte ouest.

**Le sénateur Hubley :** Je tiens à accueillir chaleureusement nos deux témoins ici ce matin, et je remercie le chef Lucas pour la prière qu'il a récitée pour marquer le début de notre réunion. C'est quelque chose dont nous n'avons pas l'habitude ici, mais c'était très aimable à vous de nous faire partager cette prière.

Your testimony is critical to our committee at this stage, when we are looking at the evolution of the ITQs and its effect on the people, because you bring all of that information to us today. You have given us much of your history and your culture, which have been closely tied to the fishing industry. You have brought us forward from a time when people were actually involved in a small boat fishery, I suppose, and how that has evolved. Our committee is concerned whether, as we move into new areas and ways of licensing, we are in fact neglecting not only the people but the environment, sustainability and viability of the fishery. Therefore, I want to assure you that your thoughts this morning have been very important to us.

I would like to go back and begin with how the AMB was formed. What were the reasons? Was it on behalf of the native people or was it the whole environment related to the fishery? What brought the AMB to fruition?

**Mr. Lucas:** Mr. Day will talk about the actual situation, but what happened is, as we came to the early talks prior to the treaty discussions, we were talking at that time about our vast differences with the sport fishing industry. We were concerned about the trawl fishery that was happening off the coastline in our territory and what it was doing to the ocean floor. We were concerned about the attitude of the environmental people. They were making statements without consulting our people. We were concerned about the regional districts and the comments they were making in terms of what we wanted with regard to a fair share of the aquatic resources, and what it meant for our community to be sustainable.

We were saying that these are the things that we want in our territory for our territory to continue to prosper as it has done in the past.

We were very angry with each other. Our heritage area chiefs got together. They talked about the Nuu-chah-nulth territory, all of these territories combined together. The heritage area chiefs said that this is our territory and we have to recognize that there are other people who live within our territory aside from our own First Nations. There are many different factors in these communities. It was then they said that if we are to be responsible for Nuu-chah-nulth territory, we have to be responsible for all those who live within the territory.

How can we do that? The aquatic resource was a top topic of discussion for the Nuu-chah-nulth people. We started off with the most difficult. We said: Let us take the most difficult topic that we have, which is our ocean, our rivers and lakes, where all of our resources are connected. It was before we ended up forming an organization called RAMS: Regional Aquatic Management Society.

Nous attachons une très grande importance à votre témoignage à cette étape-ci de nos travaux puisque nous étudions l'évolution ainsi que l'incidence des QIT. Vous êtes une véritable mine d'information pour nous. Vous nous avez parlé de votre histoire et de votre culture qui sont étroitement liées à l'industrie de la pêche. Vous avez expliqué l'évolution de cette industrie qui se composait au départ, je suppose, de petits bateaux. Puisqu'il est question de modifier le mode d'attribution des permis de pêche et d'innover dans ce domaine, nous voulons nous assurer qu'on tienne compte non seulement des besoins des gens, mais aussi de la protection de l'environnement et de la viabilité de l'industrie. J'insiste donc sur la grande importance des propos que vous avez tenus devant nous aujourd'hui.

J'aimerais que nous revenions en arrière et que vous nous expliquiez comment le conseil de gestion aquatique a été formé. Pourquoi a-t-il d'ailleurs été formé? Était-ce pour défendre les intérêts des Autochtones ou pour des raisons liées à la protection de l'environnement dans le domaine des pêches? Qu'est-ce qui explique la création du conseil de gestion aquatique?

**M. Lucas :** M. Day vous expliquera ce qu'il en est aujourd'hui, mais lors des discussions qui ont précédé les négociations en vue de la conclusion d'un traité, nous avons abordé la question de nos grandes divergences avec l'industrie de la pêche sportive. Nous nous inquiétions des conséquences de la pêche au chalut pour le plancher océanique, pêche qui avait cours le long de la côte bordant notre territoire. Nous nous inquiétions aussi de l'attitude adoptée par les écologistes, qui faisaient des affirmations sans d'abord consulter nos gens. Nous nous inquiétions aussi des districts régionaux et des propos qu'ils tenaient sur la répartition équitable des ressources aquatiques compte tenu des conséquences que cela aurait pour la viabilité de nos collectivités.

Nous avons expliqué ce qui, à notre avis, nous semblait nécessaire pour que nos collectivités continuent d'être aussi prospères que par le passé.

Nous étions en colère les uns contre les autres. Nos chefs patrimoniaux se sont réunis. Ils ont discuté du territoire Nuu-chah-nulth et de tous les territoires confondus. Nos chefs patrimoniaux ont déclaré que ce territoire nous appartenait, mais que nous devons tenir compte du fait que nous le partageons avec d'autres personnes que des membres des Premières nations. Ces collectivités se composent de différents groupes de personnes. Nos chefs patrimoniaux ont ensuite affirmé que sur l'ensemble du territoire Nuu-chah-nulth, nous devons nous préoccuper du sort de tous ceux qui vivent sur le territoire.

Comment pouvions-nous le faire? Le peuple Nuu-chah-nulth s'est penché sur la question de la ressource aquatique. Nous avons commencé par nous pencher sur les points les plus difficiles. Nous nous sommes dits que nous devons d'abord discuter des questions qui revêtaient pour nous le plus d'importance, soit nos océans, nos rivières et nos lacs, lieux de convergence de toutes nos ressources. Tout cela s'est passé avant que nous ne créions un organisme appelé RAMS, Regional Aquatic Management Society.

That is a short version of a long series of discussions that we had. In the first few meetings we were literally screaming at each other.

If you look at this book, it says that we said we want to present a phrase that our people use, which means that everything is one. We said, "Let us use that and get us to one table."

**Senator Hubley:** You were one of the four partners in the board. I believe it includes the Department of Fisheries and Oceans, the Province of British Columbia, regional districts, and the Nuu-chah-nulth Tribal Council.

Does the funding to sustain your operation come from each one of those levels of government?

**Mr. Day:** We have a funding formula that is 50 per cent federal, 25 per cent provincial, 20 per cent Nuu-chah-nulth and 5 per cent local government.

That was discussed previous to the board's establishment. The actual amounts have varied from that, but that is the outline of the structure of funding.

**Senator Hubley:** As to decision-making consensus, are you an equal player on this board? Are you part of the decision making?

**Mr. Lucas:** That became very important because we had a dialogue with the Department of Fisheries and Oceans, who wanted in the beginning the absolute authority. Finally, we came to a consensus to say, look, all of us have to have equal say at the table, and it took several meetings to come to that. Sometimes it takes one meeting, sometimes it takes two meetings to come to some sort of consensus, but so far, it has been working.

**Senator Johnson:** Coming from Winnipeg, I am not an expert in deep sea fishing, but I am very interested in the study that you did in New Zealand — I tend to ask questions about what is happening in the rest of the world because many lessons can be learned from what other countries are doing — on the fisheries there, the Maori and quota management system for the First Nations and the panel on fisheries. In New Zealand, the Fisheries Amendment Act implemented a quota system in 1986. At the time, 32 species of fish were introduced into the QMS, and the intent was to eventually manage all commercial fisheries as ITQs. However, the process of their introduction was halted because of the Maori fisheries claims, based on the treaty of Waitangi of 1840, so while treaty claims were not considered when drafting the act, in time the QMS was employed to settle claims.

Are there parallels between this experience in New Zealand with ITQs and the Maori treaty claims and current fisheries issues in British Columbia? In your opinion, is the notion

Voilà un résumé d'une longue série de discussions qui ont eu lieu sur ces questions. Au cours des premières réunions, personne ne parlait calmement. Tous les intervenants criaient.

Dans ce livre, il est dit que notre peuple a pour adage que tout ne fait qu'un. Nous nous sommes dits que nous devons nous fonder là-dessus et concerter nos efforts.

**Le sénateur Hubley :** Vous constituiez l'un des quatre partenaires au sein du conseil. Je crois que ce conseil compte des représentants du ministère des Pêches et des Océans, de la province de la Colombie-Britannique, des districts régionaux ainsi que du conseil tribal Nuu-chah-nulth.

Chacun de ces paliers de gouvernement contribue-t-il au financement du conseil?

**M. Day :** La formule de financement est la suivante : 50 p. 100 du gouvernement fédéral, 25 p. 100 du gouvernement provincial, 20 p. 100 du gouvernement Nuu-chah-nulth et 5 p. 100 du gouvernement local.

Cette formule a été convenue avant la création du conseil. La quote-part de chaque palier de gouvernement a fluctué, mais il s'agit là de la formule générale.

**Le sénateur Hubley :** Participez-vous à part entière au processus décisionnel fondé sur la recherche d'un consensus?

**M. Lucas :** Cette question est devenue très épineuse parce qu'au départ, le ministère des Pêches et des Océans voulait être l'autorité décisionnelle suprême. Nous sommes cependant parvenus à un consensus après plusieurs réunions et nous avons convenu que tous les intervenants devaient être des partenaires à part entière. Il faut parfois une réunion et parfois deux réunions pour atteindre un consensus, mais jusqu'ici le processus a donné de bons résultats.

**Le sénateur Johnson :** Comme je viens de Winnipeg, je ne suis pas une spécialiste de la pêche en haute mer, mais je m'intéresse à l'étude que vous avez faite sur l'expérience de la Nouvelle-Zélande — et j'ai tendance à poser des questions sur ce qui se passe dans le reste du monde parce qu'il est souvent possible de tirer des enseignements de ce qui se fait ailleurs — en ce qui touche les pêches, la participation à l'industrie de la pêche des Maoris et le système de gestion des quotas pour les Premières nations ainsi que le groupe d'étude sur les pêches. En Nouvelle-Zélande, un système de quotas a été mis en place en 1986 aux termes de la Fisheries Amendment Act. À l'époque, le système de gestion des quotas a été appliqué à 32 espèces de poisson, l'intention étant que des QIT finissent par s'appliquer à toutes les pêcheries commerciales. La mise en œuvre de ce système a cependant été suspendue en raison des réclamations présentées par les Maoris dans le domaine des pêches, réclamations se fondant sur le traité de Waitangi datant de 1840. Étant donné que cette loi ne tenait pas compte des réclamations découlant des traités, on a eu recours au système de gestion des quotas pour régler les réclamations.

Peut-on tracer des parallèles entre l'expérience de la Nouvelle-Zélande en ce qui touche les QIT et les revendications issues des traités présentées par les Maoris et la situation actuelle dans le

of introducing ITQs in the salmon fisheries, as proposed by Pearse-McRae, based on what happened in New Zealand with its QMS?

**Mr. Day:** First, I have to make it clear that I am now responding as an independent consultant, not as the executive director of the board.

I believe there are strong parallels. There is an interest in both cases on the part of government and the civil service and some parts of industry to implement quotas, while at the same time there is an interest in and obligation on governments to respect the rights and title of First Nations and integrate them into their decisions. In British Columbia, we have unresolved treaties. There is clearly an impact on the settlement of those treaties through the introduction of any kind of licensing or allocation regime that creates a form of property right. As happened in the New Zealand case, I think we are into a situation in British Columbia where the effects that kind of regime will have on First Nations are creating a lot of tension and could result in an injunction situation. It has already resulted in the litigation that Chief Lucas referred to where, because of the loss of access that they faced and the cost of regaining access, they felt that their only recourse was through the courts. There are strong parallels in New Zealand. After the injunction came down, a government-appointed panel produced a set of recommendations that was rejected by the First Nations, who then had their own panel to make recommendations, very similar to the Pearse-McRae and First Nation panel. It is strikingly parallel, I would say.

**Senator Johnson:** Do you think it is reasonable to make this comparison or this parallel? How were the Maori claims settled?

**Mr. Day:** It went back and forth for years. Legislation came from the New Zealand government, then there was a response from the Maori, and then it went back to the negotiating table. Eventually, they were able to negotiate a settlement, and that was partly based on an opportunity through the sale of a large company, Sealord, the ability of the government to purchase that and transfer the assets to the Maori, which resulted in a significant jump in access for them. That resulted in further negotiations and settlement.

**Senator Johnson:** Do you think it is reasonable for us to look at these other countries' models, and do you think New Zealand is a world leader in fisheries management?

**Mr. Day:** I think it is very worthwhile to look at international experience. A study by the Organization for Economic Co-operation and Development looked at individual

domaine des pêches en Colombie-Britannique? À votre avis, le rapport Pearse-McRae s'est-il fondé sur l'expérience du système de gestion des quotas en Nouvelle-Zélande pour proposer l'adoption de QIT dans le secteur de la pêche au saumon?

**M. Day :** Je dois d'abord préciser que je réponds maintenant comme consultant indépendant et non comme directeur exécutif du conseil.

Je crois qu'il existe effectivement de grands parallèles. Tant au Canada qu'en Nouvelle-Zélande, le gouvernement, la fonction publique et certaines parties de l'industrie souhaitent l'imposition de quotas tandis que les gouvernements doivent respecter les droits et les titres des Premières nations et souhaitent le faire et doivent prendre des décisions en conséquence. En Colombie-Britannique, certains traités n'ont pas encore été conclus. L'adoption de tout régime d'attribution des permis ou de répartition des quotas créant un certain type de droits de propriété ne peut qu'avoir une incidence sur la négociation de ces traités. Comme cela a été le cas en Nouvelle-Zélande, je crois que nous sommes placés en Colombie-Britannique dans la situation où ce régime, qui ne peut qu'avoir une grande incidence sur les Premières nations, crée beaucoup de tensions et est susceptible de donner lieu à une injonction. Comme le chef Lucas l'a expliqué, cette situation a déjà poussé sa Première nation à recourir aux tribunaux étant donné que le régime proposé la privait de l'accès à la ressource, accès qu'il lui faudrait par la suite recouvrer. On peut faire de grands parallèles avec la situation de la Nouvelle-Zélande. Après la promulgation de l'injonction, le groupe d'experts nommés par le gouvernement a présenté un ensemble de recommandations qui ont été rejetées par les Premières nations, lesquelles ont alors constitué leur propre groupe d'experts qui a présenté des recommandations très semblables à celles qu'ont présentées le comité Pearse-McRae et le groupe d'experts des Premières nations. Je crois que les parallèles qui peuvent être établis sont frappants.

**Le sénateur Johnson :** Pensez-vous qu'il soit raisonnable de faire cette comparaison ou d'établir ces parallèles? Comment les revendications des Maoris ont-elles été réglées?

**M. Day :** Les négociations en vue du règlement de ces revendications se sont échelonnées sur des années. Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a adopté une loi à laquelle les Maoris ont répliqué et les parties sont ensuite retournées à la table de négociation. Elles sont finalement parvenues à un règlement, ce qui a été en partie possible en raison de la vente d'une grande société, la Sealord, société dont le gouvernement a racheté les actifs pour les céder aux Maoris, ce qui a beaucoup accru leur accès aux ressources aquatiques. Il s'en est suivi d'autres négociations et le règlement d'autres revendications.

**Le sénateur Johnson :** Pensez-vous qu'il soit raisonnable que nous nous penchions sur ces modèles mis en œuvre dans d'autres pays ou pensez-vous que la Nouvelle-Zélande soit un chef de file mondial dans le domaine de la gestion des pêches?

**M. Day :** Je crois qu'il vaut vraiment la peine de se pencher sur ce qui se fait dans le reste du monde. L'Organisation de coopération et de développement économiques a étudié le

quota systems worldwide. A study by the committee to review individual fishing quotas in the United States also looked at them, and these are broad-based bodies with diverse representation, so they tend not to be ideologically driven. I cannot comment on whether New Zealand is an international leader. I think every country has its unique set of circumstances, and calling something a leader is more of an ideologically driven denomination.

**Senator Johnson:** What other countries are comparable with our situation? We are all working in the same oceans. It is a very small world and we all have to work together. I am curious to know how we are interacting and whether we are learning from other nations in terms of managing the resource. There is only so much of it. The waters are not owned by anyone. My question is how are we doing when it comes to not just our own country, but with the other nations in ensuring that the ecosystem is respected?

**Mr. Day:** On the fisheries front, most nations have conditions of licensing or other mechanisms that try to address the negative impacts of individual quota regimes while accessing their benefits. We on the East Coast of Canada have some provisions. On the West Coast, there are fewer. Canada is a leader in terms of the Oceans Act, which is a strong piece of legislation, but other than the Aquatic Management Board, it has not put in what I believe to be the key to that, which is a functioning, multi-party organization — more of a cooperative management regime — within the ecological regions of Canada. We still have, as I mentioned earlier, a very compartmentalized, sectorally driven management scheme, and the oceans do not work in that way. Many of the problems we are seeing within the oceans cannot be approached that way. They really need a much more coordinated, integrated effort. If we do not make that effort and start restructuring the way we deal with oceans and oceans governance, Canada will fall far behind other nations, which are starting to tackle the oceans in the way that the oceans work.

**Senator Johnson:** That is good to know. What do you think would bring us up to speed with other nations, then? Is it what you just said about government and cooperation? How will we fall behind? Are we behind now?

**Mr. Day:** I believe Canada has a significant opportunity to become a world leader by creating structures such as the Aquatic Management Board, which would lead to the cooperative development of oceans programs and create a structure whereby different parties could work out their differences and focus on what they have in common. In the absence of those structures, we end up with a situation where nobody is leading that effort, or

système des quotas individuels dans le monde entier. Un autre comité s'est penché sur la mise en œuvre du système de quotas individuels aux États-Unis. Il s'agit d'organismes comptant des représentants de tous les milieux qui n'ont pas tendance à se laisser dominer par des considérations idéologiques. Je ne peux pas vraiment dire si la Nouvelle-Zélande est un chef de file dans le domaine de la gestion des pêches à l'échelle internationale. Je crois que chaque pays est confronté à un ensemble de circonstances qui lui sont propres et ce serait porter un jugement idéologique de dire qu'un pays est un chef de file dans ce domaine.

**Le sénateur Johnson :** Avec quels autres pays pouvons-nous nous comparer? Nous pêchons tous dans les mêmes océans. Le monde est très petit et nous devons collaborer. J'aimerais savoir quelle forme prend cette collaboration et si nous tirons des enseignements de la façon dont d'autres pays gèrent leurs ressources aquatiques. Ces ressources ne sont pas inépuisables. Les mers n'appartiennent à personne. J'aimerais donc savoir comment non seulement notre pays, mais tous les pays veillent au respect de l'écosystème.

**M. Day :** Dans le domaine des pêches, la plupart des pays réglementent la délivrance des permis et se sont dotés de mécanismes visant à atténuer les conséquences négatives des systèmes de quotas individuels tout en préservant les avantages. Ce régime s'applique sur la côte est du Canada. Il s'applique dans une moindre mesure sur la côte Ouest. En ayant adopté la Loi sur les océans, qui est une loi passablement musclée, le Canada est un chef de file dans le domaine des pêches, mais exception faite du conseil de gestion aquatique, je ne pense pas qu'on puisse dire que le Canada s'est doté du mécanisme essentiel, soit un organisme multipartite qui ressemblerait à un conseil de gestion coopératif pour assurer la protection des régions écologiques du Canada. Comme je le disais plus tôt, notre régime de gestion est encore très compartimenté alors que les océans ne le sont pas. Bon nombre de problèmes qui se posent à l'égard de la gestion des océans ne peuvent pas être réglés de cette façon. Il faut vraiment que les interventions soient mieux coordonnées. Si nous ne consentons pas ces efforts et si nous ne restructurons pas la façon dont nous intervenons dans le domaine de la gestion et de la gouvernance des océans, le Canada prendra du retard par rapport à d'autres pays qui commencent à tenir compte de la façon dont les océans fonctionnent.

**Le sénateur Johnson :** C'est bon à savoir. Que nous faudrait-il, à votre avis, pour rattraper le retard que nous avons pris par rapport à d'autres pays? Faudrait-il faire ce que vous venez d'expliquer à l'égard de l'intervention du gouvernement et de la concertation des interventions? Comment prendrons-nous du retard par rapport à d'autres pays? L'avons-nous déjà fait?

**M. Day :** Je crois que le Canada est très bien placé pour devenir un chef de file mondial en créant des structures comme le conseil de gestion aquatique qui pourraient concevoir des programmes de gestion coopérative des océans et créer une structure qui permettrait aux divers intervenants de régler leurs divergences et de mettre l'accent sur leurs points communs. En l'absence de ces structures, personne ne prendra la tête du peloton

where a number of departments and groups have aspects of that responsibility, but there is no forum in which they can share that responsibility.

It is a system based more on blame and “It’s someone else’s problem” than on cooperation, trust and collective action.

**Senator Johnson:** How many of the problems you are having are caught up in this kind of bureaucracy, in terms of things not being clearly defined?

**Mr. Day:** A significant part of the problems we face is the mentality or the cultural belief, be that a business culture, a civil servant culture or a community culture, that you can get what you want by acting independently, without respecting the interests of others or of resources. As long as that mentality is fostered by the way organizations are structured, we will not get to a point where we will start learning how to work together to address issues in the oceans, which need a broader-based approach. It is a fairly pervasive mentality. Again, we need a forum that can help lead a change in that culture and help people see that their interests are best served by working with others.

**The Chairman:** I am glad you pursued questions on the experience in New Zealand. This committee wanted to look at what is happening in other jurisdictions, but the Fisheries Committee is not a high priority with the powers that be who decide on budgets.

I should not be criticizing my colleagues in the Senate on this, but I will. Regardless of which side has been in government, it has been difficult for the Senate Fisheries Committee to convince the budget decision makers of the importance of our work. There are new decision makers every couple of years, and they tend to view fish as being something that you throw into a boat and then eat for dinner. They do not realize that fish is a resource that has taken care of communities for thousands of years and that it is more than an economic backbone, it is a culture and a way of life for many people, both Aboriginal and non-Aboriginal.

We were asking you about some of the work that you have done because it is hard for us to do that work through our own means. We are looking at other avenues to get information on what is happening in other jurisdictions.

Other countries have experienced what is currently being proposed in Canada on privatization. To see the results in other jurisdictions would be like getting into a time machine and seeing how these changes would impact Canada.

I will return to the Oceans Act. This committee was a great supporter of the Oceans Act. We approved that bill in record time because we wanted to have the act. Even though I am extremely pleased that the AMB was a result of it, it is still too little considering the great potential of the Oceans Act. We should have more AMBs elsewhere. The downside of the aquatic management board is that it is more difficult for those people

ou, lorsque plusieurs ministères et groupes se partagent des responsabilités, il n'existera aucun organisme au sein duquel ils pourront discuter du partage de ces responsabilités.

Au lieu que la collaboration, la confiance et la concertation des efforts caractérisent notre système de gestion des pêches, chacun cherche pour l'instant à blâmer l'autre et à se défilier.

**Le sénateur Johnson :** Quelle proportion des problèmes auxquels vous êtes maintenant confrontés est attribuable à ce genre de situation, c'est-à-dire à cette confusion entourant la répartition des responsabilités?

**M. Day :** Une bonne partie des problèmes auxquels nous sommes confrontés est attribuable à l'attitude ou à la culture — que ce soit parmi les entreprises, la fonction publique ou les diverses collectivités — qu'on n'a pas à tenir compte des intérêts de qui que ce soit d'autre que les siens quand il s'agit de répartir les ressources. Tant que ce genre d'attitude sera encouragé par la façon dont les organismes sont structurés, nous n'apprendrons jamais comment adopter l'approche globale nécessaire pour assurer une bonne gestion des océans. Cette attitude est assez répandue. Je répète qu'il faut créer un organisme qui s'efforcera de faire changer cette attitude et de faire comprendre aux gens l'importance de la collaboration.

**Le président :** Je suis heureux que vous ayez posé des questions sur l'expérience de la Nouvelle-Zélande. Ce comité souhaitait étudier ce qui se fait dans d'autres pays, mais il n'est pas considéré comme un comité prioritaire par ceux qui établissent les budgets.

Je ne devrais peut-être pas critiquer mes collègues du Sénat à ce sujet, mais je vais le faire. Peu importe quel parti était au pouvoir, il a toujours été difficile au Comité sénatorial des pêches de convaincre ceux qui établissent les budgets de l'importance de ses travaux. Ces décisionnaires changent tous les deux ans et ils ont tendance à voir le poisson comme quelque chose qu'on jette dans un bateau et qu'on mange ensuite au dîner. Ils ne se rendent pas compte que le poisson est une ressource sur laquelle ont compté des collectivités pendant des milliers d'années et qu'il s'agit non pas seulement d'un moteur économique, mais d'une culture et d'un mode de vie pour de nombreuses personnes tant autochtones que non autochtones.

Nous vous avons posé des questions sur le travail que vous avez accompli parce qu'il nous est difficile de faire ce même travail nous-mêmes. Nous cherchons à nous renseigner sur ce qui se fait dans d'autres pays par des moyens détournés.

D'autres pays ont déjà fait l'expérience de la privatisation qui est proposée au Canada. Si nous pouvions voir les résultats de la privatisation dans d'autres pays, cela nous permettrait d'en prévoir l'impact au Canada.

Revenons à la Loi sur les océans. Ce comité a été l'un des plus ardents défenseurs de la Loi sur les océans. Nous avons adopté ce projet de loi dans un temps record parce que nous étions convaincus de son importance. Bien que je sois fort heureux que cette loi ait donné lieu à la création du conseil de gestion aquatique, je crois que bien davantage pourrait être fait dans le cadre de cette loi. Il devrait exister davantage de conseil de gestion

who make decisions to understand. An ITQ is very easy to understand. You take total allowable catch, divide it into shares and hand a little share to each vessel owner. It is up to them to beat the bushes for the fish. If they cannot find enough fish to make it pay, they can sell their quota to someone else. That is a model that any economist can explain to first-year students. An ecosystem-based approach to managing resources, which includes transport, tourism, various sectors of fish and the interrelationship among fish, is much more difficult to understand.

For some time this committee has been looking for a way to make it easier to understand, for a way to easily explain what the AMB is doing. Have you tackled this problem as well?

**Mr. Day:** I think the easiest way is through example. That is the way that people are inspired and learn about a different approach. We have tried to come up with a number of examples in our first years of operation that show what this approach can do. At its core, it is relatively simple. You need a body with all the different parties involved to sit down to identify areas of common interest and pursue them. Those areas would be things like water quality, which has an impact on all groups and which no one group can address on its own. The board has acknowledged that we have water quality issues on the West Coast. We do a report on that, with options and recommendations for moving forward. We form a partnership with the university for research on some aspects of the problem. We develop technology and new business opportunities around those problems, and we work with people who are affected by them to help develop strategies for coping with the issues. We do things like developing a regional information system that has all the information from federal, provincial and local Nuu-chah-nulth governments, as well as from users.

When you create such a common information base, you can do things such as identify areas that are of high conservation value and high economic value. You can start creating coastal use plans, the same way as we have city plans or land use plans. You can start identifying marine environmental quality indicators to get a picture of changes in salinity levels in the ocean, in pollutant levels and in acidity levels. Using those as a basis, you can start to understand how those kinds of changes impact different industries. If you know that there is a connection between water temperature and algal blooms, you can monitor water temperature and algal blooms and create a risk-management framework for aquaculture operations that can be negatively impacted by that.

aquatique. La difficulté en ce qui touche le Conseil de gestion aquatique, c'est que tout n'est pas aussi simple pour les personnes qui prennent les décisions. Il est très facile de comprendre comment fonctionne un QIT. Il suffit de prendre les prises totales admissibles, de les diviser en diverses parts et de répartir ces parts entre chaque propriétaire de navire. Il appartient ensuite à ces propriétaires de navire de trouver le poisson. S'ils ne peuvent pas trouver suffisamment de poisson pour que le quota soit rentable, ils peuvent le vendre à quelqu'un d'autre. Il s'agit d'un modèle que tout économiste peut expliquer à des étudiants de première année. Une approche en matière de gestion des ressources qui est fondée sur la protection de l'écosystème et qui tient compte des transports, du tourisme, de divers secteurs de la pêche et de l'interrelation entre les diverses espèces de poisson, est beaucoup plus difficile à comprendre.

Depuis un certain temps déjà, ce comité cherche un moyen d'expliquer facilement la raison d'être du conseil de gestion aquatique. Vous êtes-vous attaqués à ce problème également?

**M. Day :** La façon la plus facile de régler ce problème, c'est de fournir des exemples. Voilà la façon de motiver les gens et de leur expliquer une nouvelle approche. Nous avons essayé de fournir plusieurs exemples au cours de nos premières années d'activité qui montrent bien les résultats qui peuvent être obtenus grâce à cette approche. Cette approche est fondamentalement relativement simple. Un organisme comptant des représentants des diverses parties intéressées doit se réunir pour discuter des points d'intérêt commun. Il s'agirait notamment de questions comme la qualité de l'eau qui revêtent de l'importance pour tous les intervenants et qui exigent une concertation des efforts. Le conseil a reconnu que des problèmes de qualité de l'eau se posaient sur la côte ouest. Il faut donc étudier la situation et proposer des recommandations. On pourrait créer un partenariat avec l'université en vue de faire des recherches sur certains aspects de ce problème. Nous pourrions concevoir de nouvelles technologies et créer de nouvelles entreprises dans le but de régler ce problème et il nous faudrait faire participer tous les intéressés à l'élaboration des stratégies devant être mises en œuvre à cette fin. Il nous faudrait établir un système d'information régional auquel contribueraient les gouvernements fédéral, provincial et Nuu-chah-nulth local ainsi que tous les usagers.

Lorsqu'on crée un tel système d'information commun, on peut cerner les régions qui présentent une grande valeur de conservation ainsi qu'une grande valeur économique. On peut commencer à établir des plans d'aménagement côtier semblables aux plans d'aménagement urbain ou d'aménagement du territoire. On peut établir des indicateurs de la qualité de l'environnement marin pour établir la variation dans le niveau de salinité des océans, dans le niveau de pollution ainsi que dans le niveau d'acidité. À partir de ces renseignements, on peut commencer à comprendre comment ces changements influent sur les différentes industries. Quand on sait qu'il y a un lien entre la température de l'eau et la croissance des algues, on peut établir des indicateurs pour être en mesure de gérer efficacement les opérations aquicoles.

**The Chairman:** It all makes so much sense, but I return to my initial comment. It is so much easier for a fisheries manager with dwindling resources to choose the ITQ model, where it is survival of the fittest, a model supported by the big national newspapers — in downtown Toronto, of course — and promoted by some of the major right-wing think tanks, rather than a model that makes a lot of sense but takes 10 minutes to explain.

This is one of the dilemmas we face as a committee. How do we get this point across? A model that does make sense may be a little more complex than a two-line comment in a so-called national newspaper that supposedly speaks on behalf of all Canadians.

**Mr. Day:** Part of that is because it is designed to do one thing — it allocates resources. It does not address the protection of those resources or the connection of those resources to other resources. It is a very specific tool for a very specific problem, whereas the board is a tool for managing a range of different issues.

**The Chairman:** The allocation part, I assume, is one of the aspects of the board. How the fisheries resources are allocated is part of the mandate of the AMB, is it not?

**Mr. Day:** That was a subject of great debate during the board negotiations. There are some groups on the board that believe that the board does have a strong role in that because, as Chief Lucas has mentioned, those kinds of decisions have a significant impact on the livelihood of communities and people in the areas.

**The Chairman:** I submit to you that if you intend to look at an ecosystem-based approach to managing the resources, obviously you will not have an outside agency deciding this individual will get 10 per cent of the herring quota and this other person will get X per cent of the groundfish quota. The herring and the groundfish are interrelated; one is beholden to the other. You cannot have isolated decisions being made on herring, groundfish or other species, because they are all part of an integrated environmental ecosystem. Therefore, decisions being made on one have to be based on the others.

That is why I would have assumed that the AMB would have fought to get involved, maybe not with the ultimate decision, but at least to guide the allocation of quotas. That decision has not been fully endorsed then, is that correct?

**Mr. Day:** No, I would hope that others had your grasp of the rationale, because that certainly fits within an ecosystem-based approach.

**The Chairman:** Exactly. This is the kind of model we would like to look at. We understand there are some in some jurisdictions, and we will be looking at them quite closely to see the results. This is a system that has been proposed by people who actually looked at the ecosystem approach. It really is the way to go.

**Le président :** Tout cela est des plus logiques, mais je reviens à ce que je disais au départ. Il est beaucoup plus facile à un gestionnaire des pêches dont les ressources sont limitées d'opter pour le modèle des QIT puisque ce modèle se fonde sur la loi du plus fort, modèle qu'appuient les grands journaux nationaux — dont les sièges sociaux se trouvent évidemment à Toronto — ainsi que de d'importants groupes de réflexion de droite. Le modèle que vous proposez est tout à fait logique, mais il faut dix minutes pour l'expliquer.

Voilà l'un des dilemmes auxquels ce comité est confronté. Comment faire accepter ce concept? Un modèle logique peut être un petit peu plus complexe que ce que l'on peut expliquer en deux lignes dans un journal qui se dit national et qui est censé parler au nom de tous les Canadiens.

**M. Day :** Le problème est en partie attribuable au fait que ce modèle est censé permettre de répartir les ressources. Il ne vise pas à protéger ces ressources ni à tenir compte d'autres ressources. Il s'agit d'un outil très précis conçu à des fins très précises alors que le conseil est un outil permettant de gérer tout un ensemble de questions.

**Le président :** Je présume que l'un des rôles du conseil est de répartir les ressources. Le conseil de gestion aquatique est chargé de répartir les ressources, n'est-ce pas?

**M. Day :** Cette question a fait l'objet de grandes discussions lors des négociations qui ont mené à la création du Conseil. Certains groupes estiment que le conseil a un rôle important à jouer dans ce domaine puisque, comme le chef Lucas l'a dit, ce genre de décisions a des conséquences importantes pour la viabilité économique des collectivités et de leurs résidents.

**Le président :** Si vous comptez vous pencher sur une approche à la gestion des ressources qui soit fondée sur la protection de l'écosystème, il faudra évidemment qu'un organisme extérieur détermine qui obtiendra 10 p. 100 du quota de pêche au hareng et qui obtiendra X p. 100 du quota de pêche au poisson de fond. Or, il y a interaction entre ces deux espèces de poisson. Il est impossible de prendre des décisions à la pièce sur le hareng, le poisson de fond et d'autres espèces de poisson parce que toutes ces espèces font partie d'un écosystème intégré. Les décisions prises à l'égard d'une espèce doivent donc tenir compte des décisions prises à l'égard d'autres espèces.

Voilà pourquoi je présume que le conseil de gestion aquatique a sans doute réclamé sinon de participer à la décision ultime quant à la répartition des quotas du moins de fournir des conseils à cet égard. Ce rôle ne lui a donc pas été accordé, si je ne m'abuse?

**M. Day :** Non, et j'aimerais bien que d'autres personnes comprennent la situation comme vous parce que ce rôle cadrerait avec une approche axée sur la protection de l'écosystème.

**Le président :** Tout à fait. Voilà le genre de modèle sur lequel nous aimerions nous pencher. Nous croyons comprendre que c'est le modèle qu'ont adopté d'autres pays et nous examinerons de près quels en ont été les résultats. Il s'agit d'un système qui a été proposé par des personnes qui ont vraiment étudié l'approche fondée sur la protection de l'écosystème. C'est vraiment l'approche qui s'impose.

I would like to return to what has been happening over the past number of years — and, Chief Lucas, you are quite aware of it — the dwindling access that your people have had over the past years. Has the government, to your knowledge, done any kind of assessment of the social, economic and cultural impact of what has been happening on your communities?

**Mr. Lucas:** There has not been anything coming from the Department of Fisheries and Oceans or Indian Affairs. As I stated, back in the 1970s we were already concerned about the plight of our people, in that we were already down to 175 licences that made up Nuu-chah-nulth. At the time, besides those licences, we had what we call “potter fishermen;” there were close to 100 then. Back then, we still had people fishing in canoes.

The terrible thing that happened with the buy-back is that there was really no consultation with the First Nations, but the investors had a major role in that. One of our members sold his troll licence back for \$90,000; but what was not expressed was that he owed the company \$80,000. Another one of our members who was a seine boat owner sold out his licence for some-odd \$400,000, but he was still \$200,000 in the hole. That was not taken into account.

The unfortunate thing is after the buy-back our social welfare department saw a major increase in need because of the deckhands and all of those people who were involved. The increase in our social development budgets was well over 25 per cent.

**The Chairman:** You have done your own study.

**Mr. Lucas:** Yes.

**The Chairman:** I will just read the title of it: “The Effects of ITQs and Fisheries Policy Regimes,” and an under-title, which is, “The Destruction of Nuu-chah-nulth Fishing Communities.” I see here that in 1950, you had roughly 225 boats; and as of 2005, you are down to 16 remaining vessels. I read somewhere — I do not have the number in front of me, but it is quite large — that a number of the quota licences are now held by people in the city of Vancouver.

**Mr. Lucas:** Outside of Vancouver, yes.

**The Chairman:** Rather than your own Nuu-chah-nulth traditional territory. How can one rationalize having all of these quota licences in Vancouver? There is no fishing in the city of Vancouver.

**Mr. Lucas:** Unfortunately, when you talk about those kinds of things, one of the things that we are hit with is this is a free enterprise system in Canada. It is not about protecting those people who do not have anything.

**The Chairman:** We have heard it quite a number of times. We have two visions being proposed by some in Canada. One is that we need to have private enterprise, the marketplace,

J’aimerais revenir à la situation qui existe depuis plusieurs années. Comme vous l’avez fait remarquer, chef Lucas, je veux parler des ressources auxquelles ont eu accès vos collectivités ces dernières années. À votre connaissance, le gouvernement a-t-il évalué les conséquences sociales, économiques et culturelles de cette situation pour vos collectivités?

**M. Lucas :** Le ministère des Pêches et des Océans, pas plus que le ministère des Affaires indiennes, n’a évalué ces conséquences. Comme je l’ai dit, dans les années 1970, nous nous inquiétions déjà du sort de nos collectivités dans la mesure où le peuple Nuu-chah-nulth n’avait plus que 175 permis de pêche. À l’époque, outre ces permis, il y avait encore environ 100 pêcheurs qui pêchaient dans des canots.

L’aspect le plus déplorable de la politique de rachat des permis de pêche, c’est que cette politique a été adoptée sans avoir consulté les Premières nations. Les investisseurs ont cependant joué un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de cette politique. L’un de nos membres a vendu son permis de pêche à la traîne pour la somme de 90 000 \$, mais il devait 80 000 \$ à l’entreprise de pêche. Un autre de nos membres a vendu son permis de pêche à la senne pour quelque 400 000 \$, mais il devait toujours 200 000 \$. Tout cela n’a pas été pris en compte.

Après le rachat des permis de pêche, le nombre d’assistés sociaux dans nos collectivités a beaucoup augmenté parce que beaucoup de matelots de pont et d’autres travailleurs ont perdu leur emploi. Notre budget d’aide sociale a dû augmenter de plus de 25 p. 100.

**Le président :** Vous avez fait votre propre étude.

**M. Lucas :** Oui.

**Le président :** Voici le titre de cette étude : « The Effects of ITQs and Fisheries Policy Regimes » (Conséquences des QIT et des systèmes de gestion des pêches). Le sous-titre de cette étude est : « The Destruction of Nuu-chah-nulth Fishing Communities » (Destruction des collectivités de pêche Nuu-chah-nulth). Je vois qu’en 1950, vos collectivités possédaient environ 225 bateaux et qu’en 2005, vous n’en avez plus que 16. J’ai lu quelque part — et je ne peux pas retrouver la page maintenant, mais il s’agissait d’un chiffre important — que plusieurs quotas appartiennent à des résidents de la ville de Vancouver.

**M. Lucas :** De l’extérieur de la ville de Vancouver, oui.

**Le président :** Ces quotas n’appartiennent pas à des personnes qui résident sur le territoire traditionnel Nuu-chah-nulth. Comment peut-on expliquer que tous ces quotas aient été accordés à des personnes vivant à Vancouver? On ne peut pas s’adonner à la pêche dans la ville de Vancouver.

**M. Lucas :** Le grand problème, malheureusement, c’est que le Canada est doté d’un système de libre entreprise. Ce système ne vise pas à protéger les moins nantis de notre société.

**Le président :** Plusieurs témoins nous ont dit que certains proposent deux visions du Canada. La première vision repose sur le principe voulant que ce soit l’entreprise privée, le marché, qui

drive and decide what should be the most efficient means of harvesting the resource. Another group of people have been saying communities who have been historically dependent on those adjacent resources should have first crack at them. They should be the ones who decide where it is landed, how it should be processed and so on. To me, it makes a lot of sense that the local community should be more involved in that kind of decision.

Is this the kind of message that you want to send to us, that this is the vision that you would be proposing?

**Mr. Lucas:** Yes, when you are at the table talking to both levels of government, in our part of the world, what we are saying is if we sign a treaty for ever, what does that mean for our people? We are the fastest rising group of people in Canada, and what will it look like 50 years from now? What will our economic base be in the world of aquatics? We are saying this is what we need when we look at 50 or 100 years from now to see how our communities will be sustained.

There is another thing that really worries me in terms of quotas. Several years ago, I addressed the indigenous people in Tasmania. One of the horrible things that happened down there in terms of the quota system is that they set up areas that were strictly for quota fisheries. They could not fish their food, or do societal or ceremonial activities, within those quota areas.

This is what we are scared of, if the quotas come into place and they could say that we cannot fish here because these belong to the quota people. We found this out from the black cod and halibut situation. We as a group of First Nations people fished halibut all of our lives, but we ended up with no licence in our territory because they said that we have landed 5,000 pounds over this period of years. We never thought for one moment that we were going to be literally shut out of that industry. Therefore, the black cod and halibut is a prime example. What they did not do was look at the impact on the community of Hesquiaht. What does it mean? Unfortunately, when the canneries shut down, they did not look at the impact on my family. They did not look at what happened to my mother when she was laid off from the cannery. They did not look at what impact it had on the extended family and the community. None of that has ever been done. Now we have people who have been living on welfare since that started, because there is no opportunity at all. We are saying that we want a share of that opportunity. We do not want it all; we want a share of it.

**The Chairman:** I believe Minister Regan is a very fair man. I have known him for quite a number of years and I sincerely believe that he wants to make the right decisions on behalf of coastal communities and communities dependent on the fishery.

doit déterminer quelles sont les façons les plus efficaces d'exploiter les ressources. La seconde vision part du principe que ce sont les collectivités dont l'économie a toujours été fondée sur l'exploitation des ressources qui devraient d'abord avoir accès à ces ressources. Ce sont ces collectivités qui devraient prendre les décisions notamment quant à l'endroit où le poisson devrait être débarqué et quant à la façon dont il devrait être transformé. J'estime qu'il est très logique que la collectivité locale participe à ce genre de décision.

Est-ce le genre de message que vous voulez que nous transmettions et est-ce la vision que vous nous proposez?

**M. Lucas :** Oui. Lorsque nous discutons avec les deux paliers de gouvernement et qu'il est question de signer un traité qui ne pourra pas être abrogé, nous nous demandons ce que tout cela signifie pour nos collectivités. Notre population est celle qui croît le plus rapidement au Canada et nous nous demandons quels seront ses besoins dans 50 ans. Nous nous demandons aussi quelle sera notre assise économique dans le monde des ressources aquatiques. Nous devons songer à ce que sera l'avenir de nos collectivités dans 50 ou dans 100 ans.

Il y a une autre chose qui me préoccupe vraiment au sujet des quotas. Il y a plusieurs années, j'ai pris la parole devant des Autochtones de Tasmanie. En Tasmanie, on a malheureusement établi des zones où seuls les pêcheurs ayant un quota pouvaient pêcher. Les Autochtones ne pouvaient pas s'adonner à une pêche de subsistance ni à des activités rituelles dans ces zones de pêche.

C'est cela qui nous effraie, si des quotas sont introduits et s'ils peuvent dire que nous ne pouvons plus pêcher ici parce que ce poisson appartient à ceux qui ont les quotas. C'est cela qui s'est passé, nous l'avons découvert, pour la goberge et le flétan. Nous sommes un groupe de pêcheurs des Premières nations qui ont pêché le flétan toute leur vie, mais pour finir nous n'avons pas de permis pour nos eaux parce qu'ils nous ont dit que nous avions, pendant toutes ces années, pris 5 000 livres. Jamais un seul instant n'avons-nous pensé qu'on allait littéralement nous exclure de cette industrie. Par conséquent, la goberge et le flétan sont des exemples parfaits. Par contre, ils ne se sont jamais demandés quel impact cela aurait sur la collectivité d'Hesquiaht. Qu'est-ce que cela signifie? Malheureusement, lorsque les conserveries ont fermé, ils n'ont pas réfléchi aux conséquences que cela aurait pour ma famille. Ils ne se sont pas attardés à réfléchir à ce qui allait advenir de ma mère lorsqu'elle a perdu son emploi à la conserverie. Ils ne se sont pas attardés à se demander ce que cela aurait comme conséquence pour la famille au sens large et pour la collectivité. Cela n'avait jamais été fait auparavant. Maintenant, il y a des gens qui, depuis lors, dépendent de l'assistance sociale faute d'autres possibilités d'emploi. Ce que nous disons, c'est que nous voulons notre part de ce qui peut être exploité. Nous ne voulons pas tout, nous voulons simplement une part.

**Le président :** Moi je pense que le ministre Regan est un homme juste. Je le connais depuis plusieurs années et je crois sincèrement qu'il veut prendre la bonne décision pour les collectivités côtières et celles qui dépendent de la pêche.

If you had a message for us, we could relay it back to the minister, not to the department, because it is an entirely different kettle of fish. I have always felt that the department has its own agenda and they do as they darn well feel like doing. However, I have always believed that the ministers are kind of caught up in what the department is doing. You have all these people playing around out there and the minister cannot be aware of what is being said or done or how it is being said or done, so we would like to relay a message back to the minister on your behalf. What should we say to him?

**Mr. Lucas:** You should tell him that the heritage chiefs of Nuuchahnulth see an opportunity, and need help, along with other communities, to develop an organization called an aquatic management board where people of all sectors in Nuuchahnulth territory are able to work together and discuss issues. I think that has never been seen. It is important for our people to recognize that we have been isolating ourselves for so long that we forgot about the rest of the people in the Nuuchahnulth territory.

**The Chairman:** I have one final question for Mr. Day, and then I think we have some wrap-up questions.

We had a witness, a Dr. Daniel MacInnes, who appeared before us back in February, and I will read to you a quote from toward the end of his presentation: "If I am going to say anything to you today, I will say this; I want you to stop this." He was referring to ITQs, the privatization. Do you agree with his statement that ITQs should be stopped?

**Mr. Day:** I do not think it is an either/or scenario, the one you described earlier. I think there are ways of improving the economic performance of fisheries and of addressing social, ecological and economic circumstances of communities. There are a number of examples and tools in the world. There are some put forward by the aquatic management board that can enhance the benefits of different fisheries management approaches, whether it is quotas, territorial use or effort restrictions. It can get the benefits of those and also address the costs. The ideologically driven imposition of any one management approach, whether it is quotas or others, in situations where they are not warranted is just not practical. Also, there should be a serious look at the costs of trying to push an approach without addressing issues such as First Nations' interests, because I see the extensive costs that that would create in a legal framework and that probably outweigh what could be accomplished if you sat down and looked at it more practically and had a number of groups sitting down at the table trying to negotiate something.

Si vous avez un message à nous donner, nous voulons le transmettre au ministre, pas au ministère, parce que le ministre et le ministère sont deux choses tout à fait différentes. J'ai toujours eu le sentiment que le ministère avait son propre dessein et qu'il n'en faisait qu'à sa guise. Par contre, j'ai toujours estimé que les ministres se retrouvaient coincés par ce que faisaient leurs ministères. Il y a tous ces gens qui se livrent à ces petits jeux et il est impossible que le ministre sache ce qui se dit, ce qui se fait, comment cela est dit ou comment cela est fait, de sorte que nous aimerions lui transmettre un message en votre nom. Que devrions-nous lui dire?

**M. Lucas :** Vous devriez lui dire que les chefs patrimoniaux de Nuuchahnulth voient qu'il y a une potentialité, qu'ils ont besoin d'aide, tout comme les autres collectivités, pour créer un organisme du nom de conseil de gestion aquatique, organisme qui permettrait aux gens de tous les secteurs d'activité du territoire Nuuchahnulth de travailler ensemble et de discuter des problèmes qui se posent. Je pense que cela ne s'est jamais fait. Il faut absolument que les nôtres reconnaissent que nous nous sommes isolés pendant tellement longtemps que nous avons oublié les autres qui vivent dans le territoire Nuuchahnulth.

**Le président :** J'aurais une dernière question à poser à M. Day, après quoi nous pourrions, je pense, boucler la séance par un dernier tour.

Nous avons entendu, c'était en février, un témoin, un certain professeur Daniel MacInnes, et je vais vous lire ce qu'il a dit à la fin de son exposé : « Si je dois vous dire quelque chose aujourd'hui, c'est ceci : je veux que vous mettiez fin à cela. » Il parlait des QIT, de la privatisation. Êtes-vous d'accord avec lui pour dire qu'il faut faire disparaître les QIT?

**M. Day :** Je ne pense pas que ce soit blanc ou noir, comme le scénario dont vous venez de parler. Je pense qu'il y a toujours moyen d'améliorer le rendement économique d'une pêcherie tout en trouvant une solution aux problèmes sociaux, environnementaux et économiques des collectivités. Les exemples et les outils ne manquent pas dans le monde. Il y en a certains qui sont proposés par le conseil de gestion aquatique et qui pourraient améliorer encore les avantages des différentes solutions de gestion halieutique, qu'il s'agisse de quotas, d'utilisation de zones de pêche ou de limitation de l'effort de pêche. C'est possible ainsi de profiter des avantages de ces formules tout en apportant une solution au problème des coûts. Mais l'imposition purement idéologique d'une formule de gestion unique, qu'il s'agisse de quota ou d'une autre formule, là où ce n'est pas justifié est tout à fait malcommode. Par contre, il faudrait également jeter un bon coup d'œil sur ce qu'il en coûte d'essayer de faire passer une formule quelle qu'elle soit sans tenir compte des autres éléments du problème comme les intérêts des Premières nations parce que je peux facilement concevoir que, du point de vue juridique, il pourrait en coûter énormément de faire ce genre de chose, à tel point que cela battrait probablement en brèche ce qui pourrait être accompli si on se contentait de s'asseoir ensemble et de regarder les choses sous un angle pratique, si l'on convoquait tous les groupes intéressés pour essayer de négocier quelque chose.

**Senator Hubley:** I will be as brief as I can. In January 2005, the AMB recommended that proposals for renewal in any fishery, including the Pearse-McRae report and the First Nations panel approaches on salmon, should contain details about how they would be fully implemented. Just from listening to your testimonies here today, I think that should be broadened. They should be looking at the recognition of historical fishing practices that would include the First Nations and the consultation with all of the stakeholders. I go back to what Chief Lucas had said, that is, perhaps their studies were not included and their position was not fully understood by the decision makers. You have also touched on sustainability and especially on the ecosystem. If you are putting forward recommendations, you should spell those items out so that they become part of the dialogue, they become part of the issues that have to be discussed before any change is made to any fishery, not only those on the east or west coasts.

My question has to do with another proposal, in which you said that there should be a public fisheries licence registry for all fisheries that would include a quota registry for quota management fisheries. Just give us an idea of what you were hoping to achieve by recording licensing.

**Mr. Day:** One aspect of that is to provide more public accountability as to how the resources of Canada are being allocated and to whom. Under an individual transferable quota regime there is no geographic basis for the allocation of resources, so they can be held by a company from anywhere in the world. The Oceans Act is fairly specific about the resources of Canada benefiting Canadians, and especially coastal communities. This is a way of providing accountability as to whether that is happening or not. Also, it can provide a useful tool for industry, but they tend to do it themselves in terms of having a registry that enables them to trade quota or buy and sell licences.

**Senator Johnson:** Can you tell me how many people there are now in the 14 Nuu-chah-nulth communities?

**Mr. Lucas:** In Nuu-chah-nulth, if we are including the 14 tribes, we number about 7,000. However, we are about 5,050. Some are living in urban areas for economic reasons, and some for mostly educational reasons.

**Senator Johnson:** Of the people in the communities, how many are involved in the fishery?

**Mr. Lucas:** I will just use my tribe as an example. Our tribe numbers just under 700. We have three trawlers left and they are not in the community. We basically have no one involved in the fishing industry in the Hesquiaht community. Therefore, the only thing that we do is harvest for food and for societal and ceremonial activities.

**Le sénateur Hubley :** Je serai aussi brève que possible. En janvier 2005, le conseil de gestion aquatique a recommandé que les propositions concernant la redynamisation des pêcheries, notamment le rapport Pearse-McRae et les formules préconisées par le comité des Premières nations pour la pêche au saumon, contiennent tous les détails nécessaires au sujet de leur mise en œuvre complète. À vous entendre aujourd'hui, je pense qu'il faut aller plus loin encore. Il faudrait envisager de reconnaître la pêche traditionnelle, ce qui comprendrait les Premières nations, et aussi consulter tous les intervenants. Je reviens à ce que disait le chef Lucas, c'est-à-dire que ces études n'ont peut-être pas été intégrées, que les positions correspondantes ont peut-être mal été comprises par les décideurs. Vous avez également parlé de la pérennité et de l'écosystème. Si vous formulez des recommandations, il faut en parler afin que cela fasse partie du dialogue, que cela fasse partie des dossiers qui doivent être discutés avant qu'on change quoi que ce soit à une pêcherie, pas seulement à une pêcherie de la côte est ou de la côte ouest.

Mais ma question concerne une autre proposition, dans laquelle vous affirmez qu'il faudrait, pour toutes les pêcheries, un registre public des permis de pêche assorti d'un registre des quotas pour les pêcheries contingentées. Donnez-nous une idée de ce que vous espérez obtenir en suivant ainsi ces permis de pêche.

**M. Day :** Il y a notamment le fait que cela améliorerait la reddition de comptes en ce qui concerne la répartition des ressources du Canada, à savoir, où elles s'effectuent et à qui elles profitent. Dans le cas d'un régime de quotas individuels transférables, les ressources sont distribuées sans véritable base géographique, de sorte que n'importe quelle compagnie n'importe où au monde peut en recevoir. La Loi sur les océans est très claire en disant que les ressources du Canada doivent profiter aux Canadiens, et surtout aux collectivités côtières. C'est ainsi qu'on peut assurer la reddition de comptes voulue et savoir vraiment si c'est bien cela qui se passe. Cela serait également un outil très utile pour l'industrie qui, de toute manière, a tendance à procéder de son côté en ayant elle-même un registre qui lui permet d'échanger des quotas, ou encore d'acheter et de vendre des permis de pêche.

**Le sénateur Johnson :** Pouvez-vous me dire combien il y a d'habitants dans les 14 collectivités nuu-chah-nulth?

**M. Lucas :** Pour ce qui est du territoire Nuu-chah-nulth, si nous tenons compte des 14 tribus, nous sommes environ 7 000. Mais en réalité, nous ne sommes qu'environ 5 050 car certains des nôtres vivent en ville pour des raisons économiques ou encore pour suivre des études.

**Le sénateur Johnson :** Et en ce qui concerne ceux qui vivent dans les collectivités autochtones, combien y en a-t-il qui pratiquent la pêche?

**M. Lucas :** Je vais vous donner l'exemple de ma propre tribu. Chez nous, nous sommes un peu moins de 700. Il nous reste trois chalutiers, et encore, ceux-ci ne sont pas basés chez nous. Dans la collectivité d'Hesquiaht, il n'y a pratiquement personne qui pratique la pêche. Par conséquent, la seule pêche que nous pratiquons est destinée aux activités sociales et aux cérémonies.

**Senator Johnson:** What would you like to see as opposed to what you have?

**Mr. Lucas:** In the 1970s, our tribe had about 30 commercial boats, and in those times it was a healthy community. Social welfare was almost non-existent. We want our community to be healthy, with our people participating in the economy to the benefit of others. We want a different kind of wealth; we want community wealth. When I was a commercial fisherman, many in my family benefited from my activities.

**Senator Johnson:** How would you describe the health of your community now?

**Mr. Lucas:** Right now it is despairing. It is hard to live in a community where you get up in the morning and worry about what the members are thinking.

As an example of how our people feel, after the tsunami in Asia that destroyed thousands of lives, we felt their pain. Many millions of dollars were raised in Canada in response to that, and we wondered where we fit in. We have an unemployment rate of greater than 80 per cent. Where do we fit into the social fabric of Canada? People in Canada do not understand the social fabric of our community, and sometimes we are deeply pained by that.

**Senator Johnson:** Given your proud history and the fact that you are more reliant on ocean resources than others, I can imagine how painful this could be. Was this exacerbated by the attitude of the Pearse-McRae panel? It says here that they refused to come to your communities, that it was too expensive to take a one-and-a-half-hour ferry ride to Vancouver Island.

A panel was set up in response to Pearse-McRae that came up with different proposals. You travelled to remote communities and talked with the people whose livelihood depends on the fishery.

I cannot understand why this attitude would prevail, given your situation.

**Mr. Lucas:** I was part of the delegation that came here to negotiate with DFO. Our concern was that Drs. Pearse and McRae were not going to any communities at all. We came here and negotiated for \$300,000 to do our study. B.C. is such a huge province that even our own people who were working on this document could not reach those communities. Prior to that, we invited Dr. Pearse to come to the communities that were hardest hit. In our community, we cannot apply for a job in a superstore or a gas station. We have nothing. It is just our community. Vancouver is very different from Hot Springs Cove and other communities, where there is nothing else to depend on. In a big city, you have the opportunity to apply for different jobs; in our community, you do not.

**Le sénateur Johnson :** Qu'aimeriez-vous avoir que vous n'avez pas actuellement?

**M. Lucas :** Dans les années 1970, il y avait 30 bateaux de pêche commerciale chez nous, dans notre tribu, et à l'époque, la collectivité se portait bien. L'assistance sociale n'existait pratiquement pas. Nous voulons une collectivité qui se porte bien, nous voulons que les nôtres puissent participer à l'économie pour profiter aux autres. Nous voulons une richesse d'un genre différent; nous voulons que ce soit la collectivité qui soit riche. Lorsque je pratiquais moi-même la pêche commerciale, beaucoup de membres de ma famille profitaient de ce que je faisais.

**Le sénateur Johnson :** Comment décririez-vous la condition actuelle de votre collectivité?

**M. Lucas :** À l'heure actuelle, elle est au désespoir. Il est difficile de vivre dans une collectivité où chaque jour, lorsque vous vous levez, vous vous inquiétez de ce que pensent les autres.

Je vais vous donner un exemple du sentiment des nôtres. Après le tsunami qui a détruit des milliers d'existences en Asie, nous avons ressenti la douleur de ces gens. Au Canada, on a recueilli des millions de dollars en réponse à la crise, et nous nous sommes demandés quelle était notre place dans tout cela. Chez nous, le taux de chômage est supérieur à 80 p. 100. Où nous situons-nous dans la trame sociale du Canada? Au Canada, les gens ne comprennent pas la trame sociale de notre collectivité, et parfois, nous en sommes très profondément chagrinés.

**Le sénateur Johnson :** Étant donné votre histoire empreinte de fierté et le fait aussi que vous dépendez plus des ressources de la mer que d'autres, j'imagine fort bien à quel point cela pouvait être pénible. Ce sentiment a-t-il été exacerbé par l'attitude du comité Pearse-McRae? On peut voir ici qu'il a refusé de venir dans vos collectivités, que cela aurait coûté trop cher de passer une heure et demie sur le traversier pour aller jusqu'à l'île de Vancouver.

Suite au rapport Pearse-McRae, un comité a été constitué qui est arrivé à des propositions différentes. Vous vous êtes rendus dans des localités éloignées et vous avez parlé aux gens qui dépendaient de la pêche pour leur subsistance.

Étant donné votre condition, je ne parviens pas à comprendre ce genre d'attitude.

**M. Lucas :** Je faisais partie de la délégation qui est venue ici pour négocier avec le MPO. Nous avions craint que MM. Pearse et McRae n'aillent pas du tout dans les collectivités locales. Nous sommes donc revenus ici et nous avons négocié pour obtenir 300 000 \$ afin de conduire notre propre étude. La Colombie-Britannique est tellement vaste que même ceux d'entre nous qui travaillaient sur ce document n'ont pas pu rejoindre toutes ces collectivités. Avant cela, nous avions invité M. Pearse à venir dans les collectivités les plus durement touchées. Chez nous, il est impossible de demander un travail dans un grand magasin ou dans une station-service parce qu'il n'y en a pas. Nous n'avons rien. Il n'y a que la collectivité. Vancouver ne ressemble absolument pas du tout à Hot Springs Cove et aux autres localités qui n'ont rien du tout pour les faire vivre. Dans une grande ville, il est toujours possible de faire des demandes d'emploi mais chez nous, ce n'est pas possible.

**Senator Johnson:** Yet, of course, you want to make your lives there.

**Mr. Lucas:** As in the past, we want to continue to live where our homes are. As our elder says, we respect our hereditary chiefs because of our territory. We were once the wealthiest people in Canada.

**Senator Johnson:** I am very glad to hear your story.

I hope, Mr. Chairman, that this will be strongly reflected in our report.

**The Chairman:** I wish to thank our witnesses. You have been extremely helpful to us and this meeting has been most interesting. I thank you for your kind words regarding our 1998 study. My researcher has advised me that we did not travel for that study, either. I guess you can do work from Ottawa if you really put your mind to it.

We hope to be on the West Coast in the fall. We have tried to go there a number of times and we will try once more. We would like to visit your communities and speak to your people. It is quite different doing this work in a community than from Ottawa, as you know very well.

Again, thank you for sharing your knowledge and for your suggestions this morning.

**Mr. Lucas:** On behalf of our hereditary chiefs, I would like to thank the committee for listening to us.

The committee adjourned.

**Le sénateur Johnson :** Et pourtant, vous voulez pouvoir continuer à vivre là-bas.

**M. Lucas :** Comme jadis, nous voulons continuer à vivre là où sont nos foyers. Comme le dit notre ancien, nous respectons nos chefs héréditaires en raison de notre territoire. Jadis, nous étions le peuple le plus riche au Canada.

**Le sénateur Johnson :** Je suis très heureuse d'entendre votre histoire.

Monsieur le président, j'espère que notre rapport en fera état avec beaucoup d'insistance.

**Le président :** Je tiens à remercier nos témoins qui nous ont été extrêmement utiles et qui ont rendu notre réunion des plus intéressantes. Merci pour vos compliments au sujet de notre étude de 1998. Mon attaché de recherche m'a dit que pour cette étude-là non plus, nous n'avions pas voyagé. J'imagine qu'il est toujours possible de travailler depuis Ottawa si on le veut vraiment.

Nous espérons pouvoir nous rendre sur la côte ouest dans le courant de l'automne. Nous avons déjà essayé plusieurs fois de le faire, et nous allons essayer une nouvelle fois. Nous aimerions beaucoup visiter vos collectivités et parler aux vôtres. Faire ce genre de travail dans une collectivité ou le faire à Ottawa, ce sont deux choses très différentes comme vous le savez fort bien.

Encore une fois, merci d'être venus nous faire part de votre savoir et de vos suggestions.

**M. Lucas :** Au nom de nos chefs héréditaires, je voudrais remercier les membres du comité d'avoir bien voulu nous écouter.

La séance est levée.

---





*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Tuesday, March 8, 2004:**

*Area 23 Snow Crab Fishermen's Association:*

Gordon MacDonald, Managing Director;  
Fred Kennedy, Consultant.

**Thursday, March 10, 2005:**

*West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board:*

Andrew Day, Executive Director.

*Hesquiaht Tribe:*

Simon Lucas, Chief, and member of the Aquatic Management Board.

TÉMOINS

**Le jeudi 8 mars 2005:**

*Area 23 Snow Crab Fishermen's Association :*

Gordon MacDonald, directeur général;  
Fred Kennedy, expert-conseil.

**Le jeudi 10 mars 2005:**

*West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board :*

Andrew Day, directeur général.

*Tribu Hesquiaht :*

Simon Lucas, chef et membre du Aquatic Management Board.